APPUI INSUFFISANT À CLARK

PC : congrès au leadership

Même s'il a reçu 66,9 p. cent des suffrages au congrès de Winnipeg, M. Clark estime qu'il n'a pas le mandat d'imposer la discipline au sein de ses troupes où il se trouve toujours depuis sept ans une faction pour réclamer son départ.
Les congressistes ont vécu hier un suspense dramatique. Ce n'est qu'après avoir consulté ses principaux collaborateurs que le leader a annoncé qu'il serait en lice pour cette course à la direction. En somme, ce congrès n'aura suscité que déchirements. La famille conservatrice en sort plus désunie que jamais.

page D 16

SPORTS

Même si l'année a été marquée par une grève, la grande fête de Pasadena, en Californie, rapportera $70 000 à chacun des gagnants et $52 000 aux perdants. La demi-minute d'annonce télévisée coûtera la somme impressionnante de $400 000.

· pages D 1 et D 2

MIAMI CONTRE WASHINGTON

Le plus cher de l'histoire

SUPER BOWL XVII

UN RENOUVEAU

Certains de nos lecteurs ont déjà remarqué que les pages de leur journal étaient légèrement plus étroites depuis quelque temps. Pour diminuer la consommation de papier, les grands journaux canadiens ont adopté ou vont adopter ce format standard. Tous remarqueront cependant aujourd'hui que LA PRESSE a refait sa toilette typographique. Elle se caractérise par le retour de textes à la une, chapeautés de titres dans un caractère plus aéré.

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

ÉDITION samedi dimanche

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

MONTRÉAL, SAMEDI 29 JANVIER 1983, 99e ANNÉE, n° 24, 158 PAGES, 8 CAHIERS● LA MÉTÉO: PLUIE DEMAIN, MIN: -17°, MAX: 0°, DÉTAILS PAGE A 2 1$

SCIENCES

MÉDECINE SPATIALE

L'angoisse des cosmonautes

page Y 12

DEVANT LA GRÈVE ILLÉGALE

Québec sera impitoyable

LISA BINSSE

■ La loi spéciale qui sera vraisemblablement adoptée en début de semaine sera d'une sévérité sans précédent, sans aller toutefois jusqu'à la « désaccréditation » des syndicats impliqués dans le débrayage illégal du Front commun.

Plutôt que de multiplier les amendes, l'Etat frapperait directement chacun des syndiqués qui ne se plierait pas à la loi spéciale et paralyserait le fonctionnement des syndicats du Front commun CSN-FTQ-CEQ.

La Presse a pris connaissance de l'avant-projet de loi qui constitue l'hypothèse de travail la plus sérieusement envisagée par le gouvernement. Il frapperait l'ensemble du mouvement syndical dans le secteur public, mais comporterait des modalités spécifiques plus sévères pour le réseau des affaires sociales.

Selon une source fiable, proche du gouvernement, les mesures considérées pour l'ensemble du mouvement seraient les suivantes :

■ Suspension de la formule Rand, soit le droit pour les syndicats de prélever les cotisations syndicales à la source. Cette suspension pourrait durer d'un à deux ans.

■ Fin des libérations pour activités syndicales pendant un an ou deux.

Dans le réseau des affaires sociales, on songe à des mesures punitives qui affecteraient directement tous les syndiqués. Chacun d'entre eux serait ainsi passible des sanctions suivantes :

■ Perte d'ancienneté et de la sécurité d'emploi après trois jours d'absence.

■ Possibilité de congédiement par le lieutenant-gouverneur en conseil. Cette façon de procéder permettrait, semble-t-il, d'éviter des règlements de comptes internes.

■ Possibilité d'imposer une pénalité salariale pour chaque jour de grève illégale : pour chaque journée de grève, le syndiqué pourrait se voir retrancher une journée de salaire. Comme le travailleur perd déjà son salaire s'il est en grève, il s'agirait ici d'une double pénalité. Un syndi-

voir QUÉBEC en A 2

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Devant le Cégep du Vieux-Montréal, hier midi, deux pancartes qui illustrent la dimension politique du présent conflit.

Autres informations: pages A 2 à A 5

POUR 23 HEURES DE GRÈVE ILLÉGALE

Morrissette écope de quatre mois de prison

LÉOPOLD LIZOTTE

■ À quelques heures de ce qui pourrait devenir le plus brutal affrontement syndical de l'histoire du Québec, le juge Claude Nolin, de la Cour supérieure, a servi hier après-midi, mais sans aucunement le souligner, le plus dur avertissement qui pouvait être donné aux leaders des forces ouvrières.

Appelé à se prononcer sur les accusations d'outrage au tribunal portées contre le Syndicat

voir GRÈVE en A 2

Jacques MORRISSETTE

SODOTEX EN DIFFICULTÉ

Les fonds de Sodecom sont saisis

LAURIER CLOUTIER

■ La Banque Nationale et la Caisse populaire du Complexe Desjardins viennent de saisir les fonds de la Sodeq Sodecom Inc., la plus importante au Québec.

Sodecom, qui a récolté tout récemment $1.7 million brut lors d'une émission d'actions (mais elle en espérait $7 millions) pour rembourser ses deux prêteurs, n'a pas d'autres créanciers. Mais la lutte entre la Nationale et la Caisse pop pour mettre la main sur les produits de l'émission et les liquidités complique les activités de Sodecom et du groupe Sodotex. Ce dernier fabrique des vêtements sport aux signatures aussi prestigieuses que Christian Dior et Michel Robichaud.

Le conseil d'administration comprend plusieurs noms importants : le conseiller financier Stephen A. Jarislowsky, le président Guy Desmarais de la maison de courtage Geoffrion Leclerc Inc, Me Serge Tremblay de l'étude Martineau Walker, le consultant Louis-Paul Nolet du cabinet de comptables agréés MBBR (Mallette Benoit Boulanger Rondeau), et plusieurs autres.

Environ 40 travailleurs de Sodotex risquent fort de perdre leurs emplois, que le gel des fonds soit levé ou non. Tant Sodecom que les deux prêteurs estiment toutefois que la question de la saisie des comptes bancaires pourrait se régler au cours des prochains jours.

Fermer Sodotex

Quoiqu'il en soit, le pdg René Bourdelais de Sodecom a révélé que son conseil d'administration étudiera lors de sa prochaine réunion la possibilité de « fermer ou de ne plus réinvestir dans Sodotex ».

La Sodeq (société de développement de l'entreprise québécoise) s'est « embarquée » à fond dans Sodotex, avec $1.1 million de capital, soit $500,000 de prêts et $600,000 de garanties d'emprunts. Or le groupe de cinq compagnies n'accuse que des

voir FONDS en A 2

LE MONDE

Une voiture piégée explose au Liban faisant 30 morts

Le drame s'est produit à Chtaura. L'explosion a littéralement soufflé un immeuble de trois étages abritant diverses organisations palestiniennes et le quartier général syrien. L'attentat a été revendiqué par deux correspondants anonymes, au nom d'organisations antisyriennes. Deux autres bombes ont éclaté hier à Beyrouth, sans toutefois faire de morts.

page D 18

photothèque LA PRESSE

SOMMAIRE

1 3 4 6
Annonces classées.....A 19, C 2 à C 23, D 6
Arts et Lettres.....B 1 à B 21
—Cinéma.....B 14
Bandes dessinées.....Y 10
Bridge.....Y 11
Carrières et profess.....Z 1 à Z 10
Décès, naissances, etc.....D 21
Économie.....A 10 à A 19
FEUILLETON.....C 12
Horoscope.....Y 10
Le monde.....D 18
Quoi faire en fin de semaine B 21
Restaurants.....B 22 à B 24
Sciences.....Y 12
Sports.....D 1 à D 9
—Chasse et pêche.....D 6
Télévision.....B 20, B 21
—Télé-câble.....B 19
Vacances-voyages.....Y 1 à Y 9

L'ALUMINERIE DU SAGUENAY : LE POINT

Mine de rien, Alcan investit 700 millions

page A 10

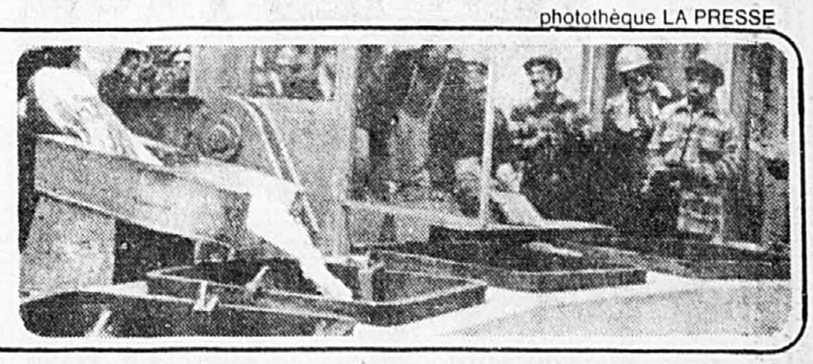

Super Loto
loto-québec
VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE
À LA LOTERIE prochain tirage le 30 janvier
4 GROS LOTS DE 1 MILLION $
5 lots de 100 000 $ chaque mois

samedi dimanche

CHRONIQUE

LYSIANE GAGNON: Un parti bien à droite.
— page A 7

PLEINS FEUX

GILBERT LAVOIE: Les conservateurs devraient écouter Jean Chrétien.

PIERRE VENNAT: Les libéraux fédéraux du Québec ne veulent pas sombrer avec Trudeau.

LOUIS FALARDEAU: Des conséquences dramatiques sont à prévoir tant pour le gouvernement que les syndicats.

JULES BÉLIVEAU: Un droit canonique entièrement neuf qui ne surprendra pourtant personne.

JACQUES BENOIT: Les Québécois de plus en plus privés de bons vins.
— pages A 7 et A 8

ARTS ET LETTRES

Catherine Sauvage, interprète de Boris Vian, Léo Ferré, Gilles Vigneault et plusieurs autres, évoque, dans un interview avec Jean Beaunoyer, sa vie à St-Germain-des-Prés et en compagnie de Pierre Brasseur. De retour après 20 ans d'absence pour l'ouverture du nouveau Théâtre de la Poudrière.
— page B 1

Catherine Sauvage

Au Québec comme dans les Karamazov, tous les grands événements sont collectifs. Une entrevue de Jean-Paul Brousseau avec Alexandre Hausvater, du Théâtre de l'Echiquier.
— page B 4

Trois versions de la Dante-Symphonie de Liszt sont actuellement disponibles sur le marché nord-américain. Une analyse de Claude Gingras.
— page B 10

RESTAURANTS

Le cadre d'origine a été respecté avec goût. Toutefois, la cuisine devrait également y correspondre... Françoise Kayler au restaurant La Picholette, rue St-Denis.
— page B 24

DU VIN

Jacques Benoit a dégusté trois vins espagnols; il en révèle les qualités.
— page B 23

BRICOLAGE

Modifier un placard en un mini-coin de lecture qu'on peut transformer la nuit en alcove pour un adulte ou un enfant. Les conseils de Louis Thivierge.
— page C 10

JARDINAGE

Florian Bernard explique comment fabriquer soi-même du compost domestique, un engrais organique et renouvelable possédant de nombreux avantages sur les engrais artificiels.
— page C 11

PHILATÉLIE

Un carnet de timbres devenu une curiosité, mais non une rareté. Denis Masse et la philatélie.
— page Y 11

VIVRE AUJOURD'HUI

Déjà 6450 femmes ont franchi la porte du Centre de dépistage du cancer du sein à Montréal, depuis son inauguration en 1981. Un simple coup de téléphone suffit pour prendre rendez-vous.
— page D 13

BRIDGE

Certains puristes soutiennent que les matches à quatre sont les plus révélateurs sur la force véritable des bridgeurs. André Trudelle en analyse les subtilités.
— page Y 11

VACANCES-VOYAGE

Un voyage au pays des rêves...une longue promenade dans le temps. Cette fois-là, les îles grecques ont sauvé la croisière du «naufrage», souligne François Trépanier.
— page Y 1

45,000 manifestants attendus à Québec

Les stratèges syndicaux du Front commun CSN-CEQ-FTQ espèrent que la manifestation de cet après-midi devant l'Assemblée nationale pour dénoncer les décrets gouvernementaux sera la plus importante jamais vue au Québec depuis 1969 alors que quelque 35 000 personnes s'y étaient rassemblées pour protester contre le bill 63.

LISA BINSSE

En train, en autobus et en automobile, les syndiqués du Front commun et d'autres salariés du gouvernement partiront de tous les coins de la province pour s'y réunir par milliers. On espère y voir quelque 45 000 personnes.

À la CSN on y consacre «une petite fortune»: $150 000. Ce montant servira à défrayer le coût de location de quelque 175 autobus qui doivent s'acheminer vers la Vieille capitale. En plus de ceux qui s'y rendront par leurs propres moyens, plus de 940 partiront de Montréal ce matin par Via Rail. La centrale paie le coût de l'autobus mais chaque syndiqué prenant le train devra fournir $10 du coût total de $22 aller-retour.

À la CEQ, quelque 175 autobus ont été nolisés pour transporter les membres jusqu'à la manifestation qui doit débuter à 14h30 sur la colline parlemenataire. De nombreux syndiqués doivent aussi s'y rendre par leurs propres moyens. Cette centrale, dont les membres ont été les premiers à mettre en branle la grève illégale du Front commun mercredi dernier, grève qui, comme on le sait, se déroule par étapes, a mis sur pied une importante organisation, dont un service d'ordre et des unités mobiles d'animation.

À la FTQ, qui ne compte que pour 40 000 dans le Front commun des trois centrales, le portrait est plus difficile à tracer puisque c'est chaque local qui organise individuellement le transport par autobus. Mais là aussi on compte sur une manifestation «aussi grosse qu'en 1969», surtout si la température n'est pas trop froide.

D'autres groupes, infirmières, professionnels et fonctionnaires, y seront également représentés.

Pour ceux qui l'auraient oublié le Bill 63, présenté par le gouvernement de l'Union nationale à l'époque, établissait le libre choix de la langue d'enseignement par tous les parents du Québec.

La SQ de plus en plus coriace à l'endroit des professionnels

QUEBEC--Après que deux de ses membres aient été arrêtés hier, sans compter les trois autres arrestations de jeudi, le Syndicat des professionnels du gouvernement a soutenu que la Sûreté du Québec était devenue de plus en plus coriace envers ce groupe de syndiqués de la Fonction publique.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Lors d'une conférence de presse, le président du SPGQ, M. Roger Lecourt, a indiqué que les policiers de la SQ avaient réussi à ouvrir le passage aux fonctionnaires devant l'entrée de nombreux édifices gouvernementaux vendredi matin. Seuls quatre ou cinq unités administratives sont demeurées fermées parce que les fonctionnaires qui ne font pas encore la grève ont refusé de franchir les lignes de piquetage.

D'après M. Lecourt, on a dénombré autant de piqueteurs que jeudi devant les édifices gouvernementaux, soit 3,500 mais il a indiqué que de très nombreux enseignants étaient venus prêter main forte.

Les raisons de la grève

Expliquant les raisons qui avaient poussé les 10,000 professionnels à déclencher la grève illégale, M. Lecourt a indiqué que la sécurité d'emploi constituait l'un des principaux motifs puique le Syndicat s'attend à ce que le gouvernement abolisse 376 postes entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984. Ces coupures se feraient au ministère de l'Education (106 postes), au ministère des Travaux publics (237 postes sur deux ans), aux Affaires sociales (109 postes), au Revenu (77 postes) ainsi qu'à l'Office de la langue française et à l'Agriculture (nombre indéterminé).

Le nombre des coupures serait à ce point inquiétant que le ministre de l'Education, M. Camille Laurin, aurait crû nécessaire d'écrire une lettre le 9 novembre dernier (dont une copie a été interceptée par le SPGQ) au ministre Bérubé le mettant en garde contre des mises en disponibilité théoriques qui n'auraient que peu d'impact sur les budgets et qui n'auraient d'autre effet que de traumatiser les employés concernés.

Un autre motif important du débrayage concerne l'augmentation du nombre d'heures de travail pendant la semaine qui passe de 32½ heures à 35 heures. A ce sujet, M. Lecourt soutient que les professionnels travaillent 32½ heures sans pause-café depuis 1961 et que la première heure de temps supplémentaire n'est jamais payée. Or, le gouvernement décrète que la semaine de travail sera de 35 heures y inclus deux pauses-café de 15 minutes par jour et qu'il paiera la première heure de temps supplémentaire. «En somme, le gouvernement ne fait qu'augmenter notre temps de présence au travail ce qui choque profondément les professionnels», de dire M. Lecourt.

Enfin, le SPGQ se plaint que le décret les concernant ait aboli trois échelons de salaire ce qui implique pour plusieurs professionnels une réduction de 15 pour cent.

Un appel au secours

Face à la menace de débrayage dans les institutions de santé, Urgence-Médiation lance un appel au secours des malades qui s'adresse à quatre catégories principales de la société. D'abord aux citoyens en général qui peuvent agir comme bénévoles dans les hôpitaux. Urgence-Médiation demande aux gens d'aller nombreux, dans chaque quartier ou région où se trouve un établissement de santé, donner leur nom en vue de remplir des tâches qui n'exigent pas de compétence trop spécialisée.

DENIS MASSE

Aux administrateurs, l'organisme demande de recevoir soigneusement ces offres de secours et de bénévolat et de prendre les dispositions pour que l'aide soit contrôlée et adaptée aux besoins les plus pressants.

Aux syndicats, notamment à la Fédération des affaires sociales, Urgence-Médiation demande de changer la position qu'elle a annoncée et qui consiste à couper dans les services essentiels dans la mesure où il y aurait des bénévoles.

Enfin, il est rappelé à tous les services policiers qu'ils ont l'obligation de protéger tous ceux et celles qui voudront passer les lignes de piquetage pour porter secours.

GRÈVE

SUITE DE LA PAGE A 1

des employés du transport de Montréal, regroupant principalement tous les employés d'entretien de la CTCUM, à la suite de leurs 23 heures de grève illégale de novembre dernier, le magistrat a non seulement trouvé le syndicat et tout son bureau de direction coupables, mais il a distribué un total de douze mois de prison aux cinq membres de cet organisme.

Le plus durement touché a été le président Jacques Morissette, qui avait déjà été condamné à deux mois de détention en 1978, alors qu'il occupait le poste de secrétaire. Il devra passer 120 jours à Bordeaux. C'est avec un certain flegme qu'il a accueilli cette peine, ayant d'ailleurs déclaré, la veille même de la grève, qu'il était prêt à retourner en prison pour défendre les droits acquis de son syndicat.

Ont écopé de deux mois, le vice-président Noël Pelchat, le trésorier Régent Montpetit, le secrétaire Ghislain Girard et l'agent syndical Gilles Lefebvre. Ce dernier, mécanicien de 55 ans, a très mal pris la chose. Il s'est mis à pleurer convulsivement, puis, à la porte de la cour, il a traité de «seineux» un journaliste qui l'observait sans trop de sympathie.

Tout le groupe a d'ailleurs évité prestement les photographes, massés à l'entrée de la rue Saint-Antoine. On en voulait apparemment aux médias parce que deux journalistes, appelés pa la cour, en décembre, ont confirmé en témoignage ce qu'ils avaient écrit en compte rendu, le lendemain de la réunion d'urgence du 9 novembre, où l'on avait décidé de défier l'injonction.

En attendant le magistrat, un fort groupe de sympathisants avaient multiplié les quolibets et les remarques acerbes, non seulement à l'endroit du procureur de la CTCUM, Me Gaston Pouliot, qui avait réclamé des peines d'emprisonnement, mais également à l'endroit du juge lui-même, qui, selon eux,faisait outrage au public en se faisant attendre.

Quant au syndicat lui-même, qui en est à sa troisième condamnation, comme devait le faire remarquer le juge Nolin, il devra verser une amende de $50 000, dans le trente jours. À défaut de quoi, on pourra saisir ses meubles ou autres actifs.

Les cinq condamnés n'auront cependant pas à se présenter à la geôle du boulevard Gouin avant le 5 février. Et c'est incidemment le tribunal qui a accordé ce répit aux cinq hommes, dont l'âge varie de 34 à 55 ans, sans que leurs procureurs n'en aient fait la demande. Ces derniers n'ont pas indiqué s'ils avaient l'intention d'en appeler de cette condamnation, qui n'en a pas moins été interprétée comme un coup de massue bien appliqué, même si le coup était prévisible.

FONDS

SUITE DE LA PAGE A 1

pertes, de l'ordre de $1.5 million, depuis deux ans.

Avec un avoir des actionnaires d'environ $5 millions, Sodecom ne détient pas le contrôle des actions votantes de Sodotex mais la majorité des actions privilégiées. A son bilan consolidé, on trouve aussi des comptes à recevoir de Sodotex.

Le président Bourdelais se défend bien d'avoir gonflé ses bilans consolidés, par des profits d'écritures par exemple. La CVMQ (Commission des valeurs mobilières du Québec) n'a-t-elle pas approuvé le prospectus de la dernière émission.

«Pour respecter la loi», qui vient d'être modifiée, Sodecom avait l'habitude d'utiliser ses marges de crédit de $500,000 chacune à la Nationale et à la Caisse pop afin de réaliser ses investissements dans des PME (petites et moyennes entreprises) avant le 31 décembre. Par la suite, une émission d'actions fournissait les liquidités nécessaires aux remboursements.

Cette fois-ci, «sans préavis», la Nationale s'est remboursée et a gelé d'autres fonds. La Caisse pop aurait pris peur, puisque les fruits de l'émission ne suffisaient pas à régler ses prêts. Les saisies portent sur $640,000 de fonds alors qu'il faut rembourser $800,000.

Confiance

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce branle-bas : la crainte probable que Québec n'appuie plus les sodeqs ; le manque de confiance des investisseurs (puisque l'émission a donné moins que le quart des $7 millions planifiés) et les difficultés énormes de Sodotex.

Outre les $600,000 à Sodotex, Sodecom a garanti des emprunts de $200,000 aux meubles Saint-Roch (fermée temporairement) et de $300,000 à la firme de bicyclettes Paragon (avec des commandes de $2 millions).

Avec la fermeture anticipée de Sodotex, la valeur aux livres des actions de Sodecom tomberait de $11.95 à $7.44. Plusieurs des 1,800 des plus anciens actionnaires accuseraient donc des pertes, mais pas les 500 de la récente émission, qui ont payé leurs titres $5 l'unité. Sodecom ne craint pas toutefois pour sa crédibilité. On espère aussi que les 11 autres sodeqs n'en souffrent pas.

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

qué en grève cinq jours pourrait se voir priver de 10 jours de salaire.

La rigueur de ces mesures dépendrait de l'ampleur que prendra la grève illégale lundi alors que les employés généraux des hôpitaux et peut-être des infirmières grossiront les rangs des grévistes.

Le premier ministre Lévesque, quelques ministres et conseillers doivent faire le point sur la situation lundi midi. Ce n'est qu'à ce moment qu'une décision finale sera prise quant à l'ampleur de la riposte gouvernementale au débrayage illégale. Et, à la lumière de la situation, le gouvernement pourrait modifier le contenu de cet avant-projet de loi. L'Assemblée nationale pourrait être au travail dès lundi soir.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −17 Max.: 0

DEMAIN: PLUIE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−12	0	Nuageux
Outaouais	−13	0	Nuageux
Laurentides	−15	− 1	Nuageux
Cantons de l'Est	−19	− 1	Ciel var.
Mauricie	−15	− 1	Nuageux
Québec	−15	− 3	Nuageux
Lac-Saint-Jean	−19	− 3	Nuageux
Rimouski	−21	− 4	Ciel var.
Gaspésie	−21	− 4	Ciel var.
Baie-Comeau	−20	− 5	Nuageux
Sept-Iles	−20	− 5	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujou-d'hui
Victoria	6	9	Averses
Edmonton	−13	− 5	Ensoleillé
Regina	−17	− 9	Nuageux
Winnipeg	−12	− 8	Nuageux
Toronto	0	4	Nuageux
Fredericton	−11	− 3	Ensoleillé
Halifax	− 8	2	Nuageux
Charlottetown	− 8	0	Nuageux
Saint-Jean	− 9	− 2	Venteux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	− 5	− 1	N.-Orléans	8	12
Buffalo	−11	− 2	Pittsburgh	− 2	− 1
Chicago	− 2	3	S. Francisco	7	14
Miami	10	22	Washington	− 1	− 8
New York	− 1	6	Dallas	7	15

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	10	Madrid	− 3	18
Athènes	4	13	Moscou	0	1
Acapulco	16	32	Mexico	1	23
Berlin	7	11	Oslo	− 1	8
Bruxelles	6	9	Paris	9	13
Buenos Aires	20	30	Rome	0	13
Copenhague	5	10	Séoul	0	6
Genève	1	11	Stockholm	5	8
Hong Kong	13	16	Tokyo	3	13
Le Caire	10	17	Trinidad	21	31
Lisbonne	6	18	Vienne	10	14
Londres	9	12			

La Quotidienne
Tirage d'hier 7934 | Numéro-boni 858633

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
3 — 9 — 14 — 28 — 30 — 34
complémentaire: 11
Les numéros du mise-tôt sont:
11 — 15 — 24 — 33

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 1723169

MINI-LOTO
Le billet numéro 177992 rapporte $50,000

Notre-Dame: injonction interdisant tout débrayage

Devant la menace de paralysie complète que fait peser sur l'hôpital Notre-Dame la grève du front commun, l'institution a demandé et obtenu hier une injonction interlocutoire interdisant tout débrayage « jusqu'à l'obtention du droit de grève » par les salariés syndiqués. Cette injonction, rédigée en termes sévères, est en vigueur jusqu'à 16h30, le vendredi 4 février 1983.

HUGUETTE ROBERGE

L'hôpital compte 3 017 salariés syndiqués appartenant à un syndicat unique (CSN) dont les infirmières font partie. L'entente entre le gouvernement et le Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec ne lui procure donc aucun soulagement. Hier matin, Notre-Dame comptait 860 malades hospitalisés et il se propose de réduire ce nombre à 700 d'ici demain soir, minuit.

« L'injonction a été demandée, explique M. Jacques Charbonneau, porte-parole de l'hôpital, parce l'expérience du 10 novembre dernier nous a prouvé que nous ne pouvons vraiment pas compter sur les services essentiels offerts par le syndicat. D'autre part, nos 200 cadres ne peuvent remplacer adéquatement le personnel régulier auprès de 700 malades.»

Les termes de l'injonction

L'injonction signée par le juge Maurice Lagacé de la Cour supérieure se lit comme suit :

« Le Tribunal ordonne aux intimés et/ou à toute personne qui participe et/ou agit avec eux...

a) de s'abstenir de faire et/ou d'inciter à faire toute grève à compter du 31 janvier 1983

b) de s'abstenir de faire et/ou d'inciter à faire toute grève jusqu'à l'obtention du droit de grève en vertu du Code du travail;

c) de s'abstenir de constituer ou de participer à tout attroupement sur la propriété ou aux abords de la propriété de l'hôpital Notre-Dame;

d) de s'abstenir de faire tout piquetage sur la propriété, aux entrées et aux sorties de l'établissement;

e) de s'abstenir de menacer, intimider ou utiliser toute forme de violence à l'égard de salariés ayant travaillé ou désirant travailler. »

La direction de Notre-Dame affirme avoir pris toutes les dispositions pour faciliter, dès minuit demain, l'accès à l'hôpital, à tous employés qui voudront se présenter au travail. Elle invite ces personnes à se regrouper autant que possible pour entrer au travail.

Les bénéficiaires écopent: traitements suspendus, séjour écourté

« Moi, j'ai besoin de thérapie à tous les jours. Là, on vient de me dire de ne pas me présenter la semaine prochaine. Si j'ai pas de thérapie, la guérison de ma jambe va en souffrir et ça peut compromettre ou retarder l'opération que je dois avoir. Le monde a besoin de services. Le monde a droit à des services. Malheureusement, ici à Notre-Dame, il y a toujours un conflit quelque part pour quelque chose. Ce n'est pas ma première opération, et je suis habitué. Mais ça tombe sur le système! »

PIERRE VENNAT

photos Robert Mailloux

Monsieur M. estime que la guérison de sa jambe peut souffrir de l'absence de thérapie.

Monsieur Y., quant à lui, n'est pas fâché de rentrer à la maison plus tôt que prévu.

Carrure athlétique, moustache à la militaire, encore jeune, M... pourrait passer pour n'importe quel homme bien portant, si ce n'était de sa canne et de sa claudication. LA PRESSE l'a rencontré sur le perron de l'hôpital, hier après-midi, et c'est avec empressement qu'il a consenti à parler et à se faire photographier.

Patient de la clinique externe, en thérapie, il n'en veut pas trop, toutefois, au personnel qui le traite quotidiennement et qui menace de l'abandonner à son sort au moins pour quelques jours.

« Ils sont *pognés*. Ils savent qu'ils ont besoin de la sympathie du public dans leur lutte contre le gouvernement et que pour obtenir la sympathie de ce public, ils doivent ne pas débrayer. De l'autre côté, leur syndicat leur affirme que s'ils ne débrayent pas, ils ne réussiront pas à vaincre le gouvernement. Ils n'ont pas le choix, ils sont *pognés* ».

Mais M... n'a guère de sympathie pour le personnel. Sa sympathie, elle va à tous ceux qu'il a appris à connaître en clinique, et dont plusieurs ont absolument besoin de leur thérapie.

« Et ça, on ne peut nous la donner ailleurs que dans une clinique comme ici. Or, on menace de débrayer partout ».

Plus tôt, à l'intérieur de l'hôpital, Y..., un gros pansement autour de la tête, attend joyeusement qu'on vienne le chercher.

La veille, il a dû coucher à l'hôpital. Plus tôt, on l'avait opéré aux oreilles. Normalement, on l'aurait probablement gardé jusqu'à lundi, mais hier, on renvoyait de l'hôpital tous les malades jugés en bonne voie de guérison.

Lui, faisait contre mauvaise fortune bon coeur : « Je vais guérir bien mieux à la maison au milieu des miens. Et la nourriture sera bien meilleure ».

Les patients qu'il a rencontrés, dit-il, ne s'en faisaient pas trop. Quant au personnel, « on aurait dit qu'il était plus gentil avec les patients ».

Pour le reste, l'hôpital se vidait plutôt qu'il se remplissait et les intrus n'étaient pas tolérés longtemps.

Les représentants de LA PRESSE furent d'abord priés, par un agent de sécurité, de quitter l'hôpital. Une fois sur le trottoir, ce fut au tour d'un officier de l'agence Pinkerton de venir nous dire que même sur la chaussée, nous n'étions pas les bienvenus.

Mais les journalistes avaient eu le temps, avant de quitter les lieux, de s'emparer d'un tract adressés à tous les employés membres du Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame, et signé par M. Yvan Faucher, directeur des ressources humaines de l'institution.

Le tract, après avoir rappelé que l'arrêt de travail prévu pour lundi est illégal, que les syndiqués ne sont nullement liés par les résolutions adoptées en assemblée, et que seulement 17 pour cent des cotisants auraient voté pour la grève, menace les contrevenants des pires sanctions :

« Des poursuites seront entamées en vertu du Code du travail contre le syndicat, ses dirigeants et ses représentants et contre certains salariés. Des mesures disciplinaires et des plaintes à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec pourront aussi être formulées ».

A ceux qui veulent respecter la loi, on suggère de se regrouper afin de faciliter l'accès à l'établissement et on promet que « les dispositions nécessaires raisonnables seront prises afin de permettre l'accès à l'établissement ».

La situation à Notre-Dame ne semble pas unique. A Saint-Luc, quelques minutes plus tard, c'était au tour d'une autre représentante de l'agence Pinkerton de nous indiquer la sortie.

Hier après-midi, dans les grands hôpitaux, l'on semblait craindre davantage les journalistes que les syndiqués!

Une octogénaire peut passer le week-end à l'hôpital

Mme Madeleine Létourneau, 82 ans, qu'on disait mourante d'un cancer du pancréas pas plus tard que mardi, va pouvoir rester à l'hôpital Santa-Cabrini au moins jusqu'à demain soir. Après, on verra.

PAUL ROY

Hier, elle n'était plus mourante. Heureuse nouvelle pour ses fils Gratien et Jean-Yves, sauf qu'ils apprenaient par la même occasion qu'elle s'en retournait passer le week-end à la maison. Et ils étaient loin d'être d'accord.

Pendant que Gratien argumentait avec le directeur, Jean-Yves menaçait d'appeler les médias... et finissait par le faire. Tant et si bien que devant tant de conviction, on accepta de garder l'octogénaire jusqu'à dimanche soir.

Si la grève a lieu, elle devra alors partir; si le débrayage est contremandé, elle pourra rester. « On a gagné le week-end, dimanche soir on s'en reparlera », lance Gratien, qui se dit prêt à fournir le personnel nécessaire pour prendre soin de sa mère si on accepte de la garder à l'hôpital en cas de grève.

Il l'avait trouvée inconsciente quand il s'était présenté chez elle dimanche dernier. Comme on refusait de l'accepter à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où elle avait été hospitalisée récemment, il la fit conduire à Santa-Gabrini.

Mardi, Gratien se fait dire par un médecin qu'elle souffre d'un cancer du pancréas, qu'elle est rendue en « phase terminale ». Elle n'en a peut-être que pour une semaine. Quoi qu'il en soit, on lui fera passer des tests... la semaine prochaine.

Mais c'est le jeudi qu'on lui fait passer les dits tests et, hier, on annonce à ses fils qu'elle n'a plus de cancer du pancréas et qu'elle s'en va. Tout de suite.

Gratien et Jean-Yves sont sceptiques. Et, cancer pas cancer, ils trouvent leur mère trop faible pour quitter l'hôpital. D'autant plus qu'elle n'a plus de jambes. Annie, la fille de Gratien, était là quand sa grand-mère a appris la nouvelle de son départ, hier après-midi. « Ca l'a assommée ! »

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Madame Madeleine Létourneau, 82 ans, n'aura pas à quitter son lit d'hôpital tel que prévu. Demain soir, disent ses fils, on verra.

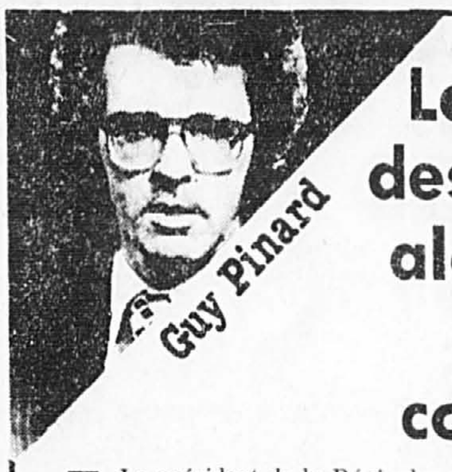

Guy Pinard

La publicité des boissons alcoolisées : un sujet controversé

Le président de la Régie des permis d'alcool du Québec, Me Ghislain K. Laflamme, s'est attaqué au cours des derniers mois à la réforme de certains règlements de la *Loi sur les permis d'alcool* adoptée en décembre 1979.

L'objectif visé par cette réforme est légitime en soi : la Régie veut se donner les moyens de mieux réagir devant des conditions économiques changeantes et ce, affirme Me Laflamme, dans les meilleurs intérêts des détenteurs de permis. Mais forcément, et plus particulièrement au chapitre de la publicité des boissons alcoolisées, les propositions de Me Laflamme ne font pas le bonheur de tous, comme nous le verrons au cours de la semaine prochaine.

Et cette situation pourrait s'aggraver si les fonctionnaires s'aventuraient à dénaturer sans consultation l'esprit d'ententes que le président de la Régie aura conclues avec les intervenants.

N'allez pas croire que cela ne se fait pas. C'est arrivé pas plus tard qu'en fin de session de juin dernier, alors qu'une petite phrase ajoutée à l'article 111 de la loi omnibus 67 adoptée à la vapeur avait complètement modifié l'esprit de la proposition de Me Laflamme. Alors que la réforme proposée par Me Laflamme visait à colmater une brèche dans la loi, la phrase ajoutée autorisait les consommateurs à apporter leur vin au restaurant de leur choix. Cette mesure a provoqué uen véritable tempête chez les restaurateurs, et ces derniers devaient forcer le gouvernement à faire marche arrière.

Sur ce point d'ailleurs, Me Laflamme ne peut faire le moindre commentaire pour le moment puisque les différents scénarios proposés par la Régie sont déjà à l'étude par le Conseil des ministres. Mais il est bien évident que le problème connaîtra une solution définitive.

Brasseries, tavernes et danseuses nues

Les réformes proposées par Me Laflamme touchent trois autres problèmes, ceux des permis de bar avec danseuses nues, de l'ouverture des brasseries le dimanche, et bien sûr de la publicité des boissons alcoolisées.

Dans le cas de l'ouverture des brasseries le dimanche, plus rien ne semble faire obstacle puisque l'Association des restaurateurs du Québec en accepte le principe. De toute façon, la distinction entre un « restaurant » et une « brasserie » n'existe plus dans les faits, à cette seule différence que les restaurateurs n'ont toujours pas le droit (ce qui est parfaitement ridicule) de vendre de la bière en fût.

Me Laflamme reconnait que cette distinction est un anachronisme au Québec puisque la très grande majorité des brasseries servent également des repas. Quant à la « taverne » réservée aux hommes, les quelque 400 qui subistent au Québec (et qui existaient déjà comme tavernes en octobre 1979) ont le droit de conserver leur statut à moins que leur propriétaire ne demande un changement de « vocation ».

Au sujet des danseuses nues, Me Laflamme n'aimerait pas que la Régie se fasse moralisatrice, d'autant plus qu'elle fait preuve d'une plus grande largesse d'esprit dans l'octroi des permis. En revanche, il sympathise avec ces communautés qui sont envahies par un type de spectacles dont elles ne veulent pas.

Alors, comment résoudre le problème? Me Laflamme préconise la solution suivante : la nature même du permis serait gelée, et non plus seulement le permis lui-même, de sorte que le milieu pourrait se faire entendre de nouveau au moment où le détenteur d'un permis déciderait par exemple de transformer une boite à chansons en boite de danseuses nues. Dans le cadre actuel de la loi, il peut le faire impunément en autant qu'il détienne un permis de *« salle de spectacles »*.

Le problème de la publicité

Me Laflamme admet que la publicité des boissons alcoolisées reste son problème le plus délicat. Depuis plus d'un an, la Régie a proposé un train de modifications à la réglementation en vigueur depuis 1974. Comme interlocuteur valable, elle négocie avec la Conférence générale des agences de publicité, laquelle regroupe des représentants des agences, des diffuseurs et des fabricants (brasseurs et distillateurs).

Nous aurons l'occasion d'entrer dans les détails lors d'un prochain article consacré aux points de divergence entre la Régie et la conférence. Contentons-nous pour le moment d'exprimer les grandes lignes des suggestions de l'organisme de contrôle.

Tout d'abord, Me Laflamme rappelle que la réglementation en vigueur repose sur un consensus convenu à l'époque entre les différents intervenants, mais qu'à l'expérience, il est devenu essentiel de lui donner des dents et des balises.

En deuxième lieu, Me Laflamme croit que distillateurs et brasseurs attachent une importance démesurée aux effets de la publicité pour vendre un type de produits. Il appuie cette affirmation sur trois points : **a)** la publicité n'est pas essentielle pour stimuler la consommation (exemple, le goût des Québécois pour le vin, qui s'est développé sans publicité ou presque); **b)** la publicité ne contribue qu'à amener le consommateur à préférer une marque d'un type de produit à une autre marque (ainsi, la consommation globale de la bière a plafonné, et les gains d'une marque se font au détriment d'une autre marque, et non pas d'un autre type de produit); **c)** la contre-publicité peut produire d'aussi bons résultats que la publicité directe (il cite l'exemple très éloquent de Seagram).

Enfin, Me Laflamme est prêt à négocier. Le rapport de 50/50 entre la publicité et la contre-publicité n'est pas coulé dans le béton, mais il faudra que les entreprises témoignent d'un souci certain envers les méfaits de l'alcool.

Sur ce point, il se sent appuyé par une bonne couche de la population, laquelle doit assumer les coûts sociaux énormes de l'alcoolisme. Et de toute façon, dit-il en conclusion, le Québec ne serait pas le premier à imposer des critères puisque c'est la Colombie-Britannique qui a innové en ce domaine.

Lévesque rejette l'idée d'une commission parlementaire

QUEBEC (PC) — Convoquer une commission parlementaire pour faire le point sur le conflit dans le secteur public « n'aurait pu que créer de faux espoirs et aurait risqué d'envenimer les choses en jetant de l'huile sur le feu ».

C'est ce qu'a répondu hier le premier ministre René Lévesque au chef de l'opposition Gérard-D. Lévesque.

Le premier ministre répondait à une suggestion formulée plus tôt cette semaine par le chef de l'opposition et qui visait à convoquer une commission parlementaire spéciale pour analyser la situation dans le secteur public.

Dans sa lettre de réponse, le premier ministre félicite néanmoins le chef libéral pour le souci qu'il manifeste à assainir le climat.

Dans un communiqué, M. Gérard-D. Lévesque qualifie la réponse du premier ministre « d'injustifiée et d'inqualifiable ».

« Les parlementaires eux-mêmes devraient avoir l'opportunité de contribuer à dénouer l'impasse », commente le chef de l'opposition.

M. Gérard-D. Lévesque répète son invitation aux syndiqués de mettre fin à leur grève illégale et au gouvernement de reprendre les négociations.

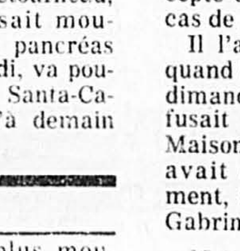

j. meloche inc.
50, place cremazie
12e etage
montreal, quebec
H2P 1B6
(514) 384-1112
inter: 1-800-361-3821

"l'assurance, c'est le client d'abord."*

* marque de commerce

Jean Meloche
Fondateur

MELOCHE
courtiers d'assurances

CLSC et CSS emboîtent le pas: une journée sans histoire

■ Les CLSC et les centres de services sociaux entraient dans la danse des piqueteurs du Front commun hier. Une journée paisible par une température idéale, sans incident majeur et, à une exception près, sans intervention policière aux lignes de piquetage.

HUGUETTE ROBERGE

Plus de la moitié, soit 54 des 101 CLSC du Québec ont fonctionné normalement hier. Les 17 CLSC à vocation multiple ont été épargnés. Cependant à Montréal, 11 des 18 CLSC étaient en grève. C'est ainsi qu'en faisant sa tournée de vérification à Montréal, LA PRESSE a surpris, par exemple, les CLSC Rosemont et Saint-Louis du Parc en « flagrant délit »... de situation normale. Ailleurs, au CLSC Centre-Ville et Centre-Sud entre autres, où tous les syndiqués étaient sortis, on (des femmes en très forte majorité) piquetait, sourire aux lèvres et mitaines aux mains.

Dans les CLSC désertés par leurs employés syndiqués, les services essentiels étaient assurés, c'est-à-dire les services minimaux offerts durant les congés fériés.

Du côté des centres de services sociaux, quatre régions, soit Trois-Rivières, l'Estrie, la Montérégie et l'Outaouais, n'ont été touchées par aucun arrêt de travail. Aux bureaux de services sociaux du CSS-Montréal métropolitain, tous frappés par le débrayage, les services essentiels étaient assurés par les cadres, ceux-ci étant professionnels de l'intervention sociale. Selon les grévistes, les services assurés hier étaient supérieurs à ceux dispensés durant la période entre Noël et le Jour de l'An, du fait que les cadres conscrits pour suppléer au personnel syndiqué étaient cette fois tous présents...

Rapports de force

Tous les bureaux du CSS-MM étaient paralysés par le débrayage. Au siège social de l'établissement, quelques employés syndiqués ont réussi à respecter la loi « en cachette ». Ils sont entrés au travail en s'y prenant avant l'arrivée des piqueteurs, soit vers 7 heures du matin.

Au bureau de Laval, vers 8h30, trois syndiqués dissidents ont bien tenté de faire valoir leur droit au travail et à l'objection de conscience. Mais ils ont été refoulés par les piqueteurs et découragés par leur patron immédiat auquel ils ont demandé de l'aide.

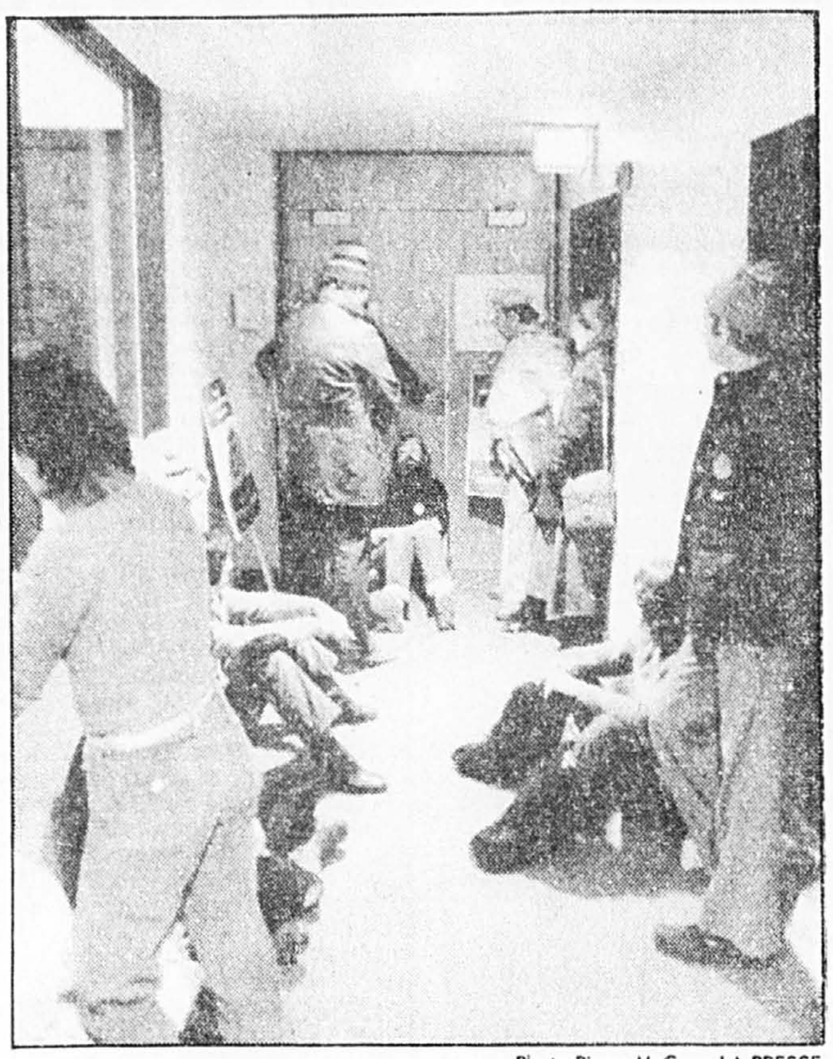

Photo Pierre McCann LA PRESSE

Trois syndiqués dissidents tentent en vain de forcer la ligne de piquetage au bureau de Laval du CSS-MM

Celui-ci, M. Paul Michaud, a tenté en vain de convaincre les grévistes de les laisser entrer, mais, obéissant à une consigne du bureau principal de Montréal, s'est refusé à recourir lui-même aux forces de l'ordre. Les trois dissidents ont alors demandé s'ils seraient tout de même payés. Réponse négative : la politique du « no work, no pay » s'applique.

LA PRESSE, qui était sur les lieux, a demandé des explications au directeur général du CSS-MM, M. Jean-Bernard Robichaud :

« En comité de régie, nous avons décidé d'adopter, pour aujourd'hui seulement, une approche uniquement incitative, de manière à ne pas provoquer d'étincelles. Mais nos syndicats sont bien prévenus que nous ne reconçons à aucun de nos droits de recours, y compris celui d'en appeler à la police. Lundi, nous devrons sans doute en arriver là dans l'escalade des moyens. »

Les dissidents éconduits seront-ils payés ?

« Oui, répond M. Robichaud, à la condition d'avoir signifié clairement à leur supérieur hiérarchique qu'ils ont voulu rentrer au travail vendredi et en ont été empêchés par les grévistes sur les lignes de piquetage. »

Enfin, devant l'édifice du ministère des Affaires sociales et du Tribunal de la Jeunesse, rue Saint-Denis, il a fallu une importante intervention policière, vers 10h30 hier, pour faire rentrer une cinquantaine de fonctionnaires syndiqués dissidents.

PAS QUESTION D'ABDIQUER

Les bénévoles éviteront de jeter de l'huile sur le feu

■ Les auxiliaires bénévoles qui se rendent dans les hôpitaux n'ont pas l'intention de se substituer aux employés d'hôpitaux en grève et de jeter de l'huile sur le feu alors que le climat social est déjà perturbé.

Par contre, ils n'ont pas l'intention d'abandonner les bénéficiaires à leur sort si jamais les services essentiels n'étaient pas assurés.

PIERRE VENNAT

Pour le moment, les membres de l'Association des auxiliaires bénévoles des établissements de santé du Québec qui se rendront dans les hôpitaux ou centres d'accueil, s'en tiendront au rôle d'aide qu'ils ont toujours rempli sous les ordres des chefs de services habituels. Ce sont les cadres qui remplaceront les grévistes, là où on jugera ceux-ci en nombre insuffisant.

Mais tout ceci, de dire la présidente provinciale de l'Association des chefs de services bénévoles du Québec, Mme Anne Gagnon, du Centre Lucie-Bruneau, risque de n'être qu'une position « intellectuelle » si le conflit devait durer deux semaines et les services essentiels pas respectés.

« Si les services essentiels ne sont pas respectés, c'est l'homme de la rue, la parenté des bénéficiaires, leurs amis, leurs voisins, et non les bénévoles entrainés, qui vont exiger — et probablement réussiront — d'entrer dans les établissements. En un mot, nous, on évite de jeter de l'huile sur le feu, mais on n'abdique pas notre responsabilité. Notre position, somme toute, est un appel à la responsabilité des syndiqués et des établissements. C'est à eux de s'assurer que les bénéficiaires ne souffrent pas du conflit. Celui-ci ne doit pas se faire, ni sur le dos des bénéficiaires, ni sur le dos des bénévoles ».

Photo René Picard LA PRESSE

Anne Gagnon, présidente de l'Association des chefs de services bénévoles .

Mme Thérèse Raby, la présidente de l'Association des auxiliaires bénévoles des établissements de santé du Québec adopte une position encore plus prudente dans ses propos.

Les auxiliaires bénévoles, dit-elle, entretiennent en général de très bonnes relations à la fois avec les autorités hospitalières et les syndiqués de cet établissement. Ce n'est pas à elles des porter des jugements sur le conflit en cours, légal ou pas. C'est pourquoi l'association a recommandé à toutes ses constituantes d'éviter les déclarations, positions ou tout ce qui pourrait envenimer la situation.

Les bénévoles ne prendront des ordres que de leurs chefs de service habituels et l'association a demandé à la direction des institutions de ne pas les placer en conflit d'intérêts.

« Il y a beaucoup d'émotivité qui a entourré, dernièrement, les relations bénévoles-syndiqués. On a dit et écrit un tas de choses sur notre compte. Nous n'allons pas remplacer les syndiqués, nous allons aider les bénéficiaires, comme nous l'avons toujours fait. J'ai terriblement peur d'être mal interprétée. C'est pourquoi je veux vous en dire le moins possible», a déclaré à LA PRESSE, Mme Raby qui a répété que la responsabilité d'assurer le maintien des services aux bénéficiaires appartient aux institutions et aux syndiqués eux-mêmes. Les auxiliaires bénévoles, n'ont pas l'intention de s'y substituer ni de faire les frais d'un conflit dans lequel ils ne

EN GRÈVE

Message des policiers

■ Voici le message pour le moins inusité que donne depuis mercredi dernier, alors que débutait la grève illégale par étapes du Front commun, la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal à ses membres. Le message enregistré peut être entendu en appelant les bureaux de la fraternité.

« Ici André Sasseville. Message du président, Michel Allard : conflit de travail dans le secteur public.

« En tant que chef syndical et face à la situation d'injustice que doivent traverser les travailleurs du secteur public, je me dois de vous inciter à avoir une attitude de solidarité syndicale.

« Il vous faudra dans le présent conflit prendre une position de travailleur syndiqué et ce, à travers vote rôle d'agent de la paix ayant prêté serment de protéger vie, propriété et victime d'injustice.

« Il serait déplorable que nos interventions dans ce moment syndical historique ternissent notre image de respect et de neutralité.

« Ne croyez-vous pas qu'il y a eu assez de samedis de la matraque, de vidages du Vieux-Montréal, des événements du 20 mai ?

« Il faut que nos présentes interventions se limitent aux actes criminels qui pourraient être commis afin que nous cessions d'être des intervenants partiaux dans un simple conflit de travail ».

La convention collective des policiers de la CUM est échue depuis le 31 décembre dernier.

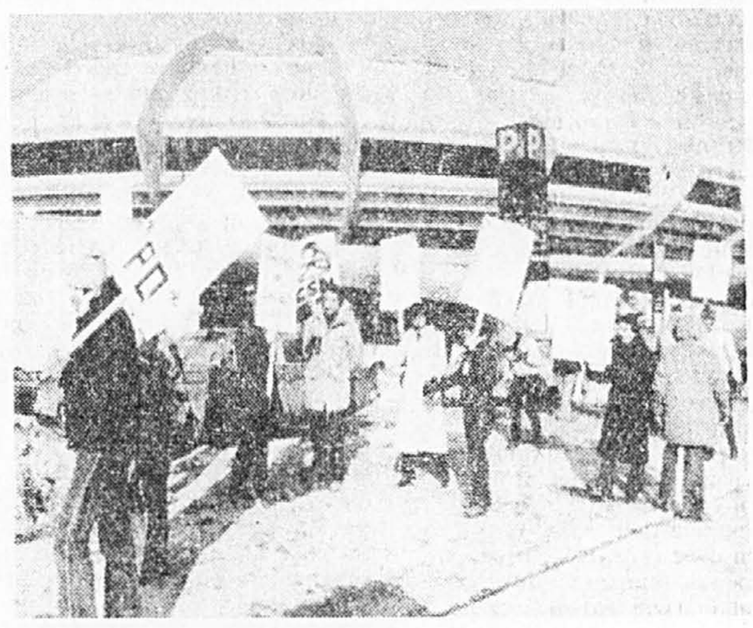

Grévistes au Stade

téléphoto

Un groupe de travailleurs du Stade olympique se sont joints hier aux grévistes du Front commun. On s'atend à ce que d'autres employés du stade leur emboîtent le pas lundi.

Des profs s'expliquent...

■ Les commerçants et les travailleurs de Saint-Anne de Bellevue ont eu droit à une manifestation hier matin des professeurs du Collège John Abbott. Le but: les profs voulaient expliquer à la population pourquoi ils étaient en grève illégale où plutôt comment la perte d'emplois et les coupures salariales dans le secteur public vont faire mal à l'économie locale.

Transport perturbé

■ Le transport en commun dans la région de Québec aujourd'hui sera « totalement perturbé » par la manifestation des salariés du gouvernement devant l'Assemblée nationale. C'est du moins la tenur d'un communiqué émis par la Commission de transport de la communautauné urbaine de Québec. Celle-ci avise ses usagers, qu'entre midi et 17h00, les terminus de divers parcours ont été changés en conséquence. Tout reviendra à la normal dès 17h00.

« Stoppez la grève »

■ L'Association des hôpitaux du Québec a lancé un appel au gouvernement Lévesque hier, au nom de tous les centres hospitaliers, pour qu'il légisfère afin de mettre fin au mouvement de grève illégale. Ces arrêts de travail en cascade frapperont les hôpitaux dès lundi. L'AHQ, tout en dénonçant la l'action syndicale, demande au gouvernement de faire preuve de fermeté.

Deux appels à la bombe

■ De faux appels à la bombe ont été rapportés à la police de la CUM dans la journée d'hier. Ils provenaient de groupes opposés d'adressant aux deux forces en présence et ont été logés au bureau du Premier ministre Lévesque, boulevard Dorchester à Montréal et à la CSN, rue Delorimier.

Appui des postiers

■ Le syndicat des postiers du Canada, par la voix de son président Jean-Claude Parrot, a exprimé hier son « appui le plus total » à la « courageuse décision » des syndiqués du Front commun de déclencher la grève. « La courageuse décision des travailleurs et des syndicats du Front commun de se lever en opposition à un gouvernement arbitraire nous donne de l'encouragement et de l'espoir », écrit M. Parrot dans un communiqué.

DANSE POUR GENS SEULS
organisée par
AMITIÉ RENCONTRE
(les couples ne sont pas admis)
Le samedi 29 janvier 20h.30
1400, rue Berri à UQAM
(coin Sainte-Catherine et Berri)
NOUS AVONS ATTEINT NOTRE BUT
Participation des HOMMES égale à celle des femmes
Membres 5 $ non-membres 6 $
Rens.: Pierre Gauthier, 651-3576

INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités
AIMER
PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?
ENFIN ! «DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»
MONTRÉAL 847, Cherrier 524-1176 de 10h à 21h
QUÉBEC 580 est, Grande-Allée 529-3363 de 12h à 20h
CHICOUTIMI 1212, boul. Talbot 696-1666 de 12h à 20h

SUPER LIQUIDATION
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
ET ÉPARGNEZ DE 40% À 60%

78" x 15"p x 68" h
aussi disponible en fini teck ou chêne foncé pour $399
Pour les 30 premiers clients $299
Venez visiter notre vaste salle de montre
aussi disponible en fini teck pour $288
Pour les 30 premiers clients $219
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h 00 à 18 h 00. Fermé vendredi et samedi
VISA
MasterCard
Cet élément comprend: porte en verre fumé, compartiments bar/télé et stéréo, éclairage intérieur. Fini noyer.
Le prix de détail d'une unité semblable au début de l'année 1982 était de $719. Notre prix ordinaire $399. Délai de livraison 2 semaines.
2 PIÈCES
Incluant: portes en verre fumé, lumières intérieures, 20" profondeur pour télévision couleur et bar 64"L x 20" - 12" p x 67" h. Fini noyer. Délai de livraison: 3 semaines.
OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 10 h 00 à 16 h 00
CENTRE D'AMEUBLEMENT DE MONTRÉAL • FURNALLE 6969, route Transcanadienne Suite 98 Saint-Laurent (près de Cavendish) 337-2585

DESTINATION SERVICE
Montréal et sa banlieue
TÉLÉPHONE: 342-2060
Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.

EATON

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 29 JANVIER 1983

JOHNSON SATISFAIT

Entente de principe avec le Regroupement des infirmières

■ Si l'entente de principe conclue jeudi soir entre le gouvernement et les représentantes du Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec est ratifiée par les membres de cette formation, en fin de semaine, la moitié des 32 000 infirmières pourraient être à leur poste lundi.

HUGUETTE ROBERGE

Les quelque 15 000 infirmières et infirmiers du Regroupement sont surtout concentrées dans les hôpitaux de Montréal, à l'exception de Notre-Dame, Sainte-Justine et Jean-Talon. L'entente de principe comporte trois volets :

■ certains éléments techniques (correction d'erreurs de transcription ou d'ambiguïtés dans le texte des décrets) ;

■ certains compromis offerts au Front commun la semaine dernière et qui avaient été refusés par celui-ci (limitation du nombre des inscrits au Service de placement des Affaires sociales ; protection améliorée pour les salariés à temps partiel au chapitre de la récupération salariale ; assouplissement au chapitre de l'ancienneté en cas de fermeture de service, fusion ou changement de vocation ; mise sur pied de comités paritaires sur la rémunération pour la 3e année de la convention, l'efficience des services et les questions relatives à la main-d'oeuvre infirmière au Québec et une revue du régime de relations de travail) ;

■ certains éléments spécifiques aux conventions collectives de la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers et de la Fédération des infirmières et infirmiers unis (les deux fédérations membres du Regroupement). Le texte des conventions collectives est reconduit (statu quo) en ce qui touche les questions du poste fusionné, de la supplantation et des avis en cas de congé.

En faisant part des termes de cette entente de principe hier, le ministre Pierre-Marc Johnson a salué le sens des responsabilités manifesté par les dirigeantes du Regroupement. Celles-ci, convaincues que cette entente constitue « une brèche importante dans la position intransigeante du gouvernement », ont recommandé aux infirmières de leurs rangs d'accepter ces offres au cours d'une consultation qui a commencé hier et qui se poursuit aujourd'hui.

De son côté, l'Association des Hôpitaux du Québec par la voix de son président, M. André Brousseau, « se réjouit de toute entente propre à contrer le mouvement de grève dans le secteur hospitalier ou à minimiser son impact ». L'AHQ ajoute qu'elle espère que les infirmières satisfaites par cette entente vont vouloir et pouvoir rentrer au travail dès lundi. Les services conjugués des médecins, des cadres et des infirmières devraient faire en sorte, même en cas de grève des autres employés d'hôpitaux, que la paralysie qui s'annonçait totale ne soit que partielle. La plupart des hôpitaux de Montréal entendent réduire leur taux d'occupation à 70 p. cent d'ici demain soir.

Liste préliminaire des hôpitaux qui ne sont pas touchés par la grève

■ Royal Victoria
■ Hôpital Général de Montréal
■ Montreal Children
■ Rappelons que toute personne ayant besoin de soins d'urgence peut se présenter à n'importe quel hôpital puisque, même en période de conflit, l'urgence est toujours ouverte et même renforcée dans certain cas.

téléphoto PC

L'homme de fer

Yvon Charbonneau, président de la **Centrale de l'enseignement du Québec, apparaît désormais comme l'« homme de fer » de la grève de la Fonction publique.**

Espoir d'une reprise du dialogue

■ QUEBEC (PC) — A la suite de l'entente intervenue hier entre le gouvernement et le Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec (RIIQ), on conserve l'espoir dans l'entourage du premier ministre Lévesque d'une reprise du dialogue avec d'autres groupes de syndiqués, notamment du secteur des affaires sociales.

Des rumeurs circulaient en effet hier après-midi voulant que le gouvernement reprenne la négociation avec trois groupes de syndiqués du secteur des affaires sociales, non affiliés au front commun des trois centrales syndicales.

Ainsi M. Lévesque, qui est à son bureau de Montréal depuis jeudi soir, sera disponible pendant le week-end pour répondre à toute demande de pourparlers avec les leaders syndicaux.

« Aucune rencontre n'a encore été sollicitée et il n'y a pour le moment rien de prévu pour la fin de semaine, mais le premier ministre est prêt à discuter à tout moment », a fait savoir hier soir l'attachée de presse de M. Lévesque, Mme Catherine Rudel-Tessier.

« Je serai moi aussi en standby en fin de semaine », a-t-elle ajouté.

Effritement

L'entente avec le RIIQ, qui regroupe la moitié des 30 000 infirmières syndiquées du Québec, pourrait être de nature à effriter la solidarité syndicale dans le présent mouvement de grève illégale, commentent les observateurs.

Au Conseil du trésor, on répondait qu'il n'y a eu aucun contact officiel ces derniers jours avec les négociateurs du front commun CSN-FTQ-CEQ, et que de toutes façons, le dossier était entre les mains du premier ministre et de son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin.

« Evidemment l'entente intervenue avec le RIIQ crée une lueur d'espoir, si faible soit-elle, qu'il puisse y avoir reprise de dialogue dans les prochaines heures avec les trois centrales syndicales ou peut-être avec la Fédération des affaires sociales », a commenté un porte-parole du Conseil du trésor.

L'entente annoncée hier entre le ministère des Affaires sociales et le RIIQ n'a pas causé une très grande surprise dans l'entourage des négociateurs patronaux qui ont participé à la dernière ronde de négociations.

L'un de ces acteurs, qui veut garder l'anonymat, a expliqué que l'attitude du RIIQ, dès le début des pourparlers l'automne dernier, laissait entrevoir une possibilité de règlement négocié. « On voyait déjà que le RIIQ tenait beaucoup plus que sa partenaire, la SPIIQ, à une entente négociée.

Pas de sens

Hier matin, en conférence de presse, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a appelé le gouvernement à la raison pour qu'il accepte de reprendre la négociation pendant qu'il en est encore temps, en rappelant que les travailleurs d'hôpitaux (FAS) se mettront en grève lundi.

« Je n'ose croire, parce que ça m'apparaît trop déraisonnable, les propos du premier ministre et de d'autres ministres qui disent tout ce qu'on va faire c'est d'adopter d'autres lois spéciales.

« Ca n'a pas de sens, c'est de la provocation, c'est de l'agitation sociale.

« Il me semble qu'il devrait y avoir à la faveur de la fin de semaine une espèce de recentrage de tout cela et une ouverture.

« Quant à nous, a conclu M. Charbonneau, nous rechercherons toujours ces possibilités à travers nos actions. »

AU CONTRAIRE, LES AVIS STIMULENT

Les poursuites n'effraient pas les enseignants

■ La grève illégale de quelque 100 000 enseignants et employés qui paralyse l'enseignement primaire, secondaire et collégial, entre dans sa phase judiciaire. « Ceux qui avaient peur

MARIANE FAVREAU

hier, sont en colère aujourd'hui. Les avis de poursuite ont un effet stimulant sur nos membres », assure Rose-Hélène Labelle, présidente du syndicat des enseignants du cégep de l'Outaouais (CSN), à Hull, où au moins une trentaine de sommations ont été signifiées hier.

De son côté, le président de la Fédération des enseignants de cégep (CEQ), Guy Bellefeuille, trouve que « ce n'est pas bien grave. On va plaider, et s'il faut payer, la CEQ va le faire. C'est une lutte collective assumée collectivement. »

C'est dans la nuit de jeudi à vendredi que les plaintes sont parties de Québec, par avion, pour être livrées en plusieurs endroits de la province. Au petit matin, dès 6 heures, les huissiers frappaient aux portes de certains syndiqués pour leur signifier leur sommation de comparaître.

Au cégep de l'Outaouais où des dirigeants syndicaux et des simples membres sont touchés, c'est la révolte, assure la présidente. Plusieurs de ceux qui ont reçu les avis de poursuite ont fourni au référendum, ont travaillé pour le Parti québécois. En brûlant ostensiblement sa carte de membre du parti sur les lignes de piquetage, un militant a reflété l'opinion de ses collègues.

Au cégep du Vieux-Montréal (CSN) où une douzaine de syndiqués avaient reçu les huissiers, le syndicat rappelle que le vote a été pris en connaissance de cause: « On s'y attendait, on les a, c'est tout ».

La Fédération des enseignants de cégep CEQ a elle-même reçu un avis de poursuite, pour avoir, les 26 et 27, « participé à une grève pendant la durée d'une convention collective ». Elle doit comparaître, comme bon nombre d'autres, le 21 février 1982 au tribunal du travail. C'est aussi le cas des syndicats des cégeps de Matane, Sainte-Foy, Abitibi-Témiscamingue.

Le syndicat des professionnels d'Edouard-Montpetit aura tout le temps de réfléchir: il est convoqué pour le mois de février **1988**. Autre bavure, semble-t-il: à Hull, les huissiers cherchaient le syndicat des professionnels pour remettre une sommation; mais ils n'étaient pas en grève.

Théoriquement, c'est le fonds de défense des centrales qui assument la défense et paie, s'il y a lieu, les amendes des membres et syndicats. À condition d'avoir des fonds suffisants.

Par ailleurs, le juge rendra jugement lundi sur la demande d'injonction du comité de parents francophones de la commission scolaire Baldwin-Cartier pour obliger les enseignants à faire la classe. Au cégep d'Abitibi-Témiscamingue, c'est un étudiant qui a demandé une injonction.

À cet endroit, les professeurs de l'Université du Québec au Nord-Ouest se sont mis en grève hier matin. Egalement touchés par les coupures salariales, ces profs sont en négociations. D'ailleurs, l'humeur pourrait se gâter dans d'autres universités où les employés de soutien négocient depuis de longs mois. Lundi, l'association étudiante de l'UQAM votera pour ou contre une grève en appui au Front commun.

Dans les syndicats de cégeps, on « s'installe » dans la grève, après trois jours. À Hull, on dresse des tentes chauffées chaque matin devant le cégep, un service de café réchauffe les piqueteurs, un système de garderie est mis sur pied (outre la garderie du cégep ouverte aux clients habituels).

Le président de la Fédération nationale des enseignants du Québec, Claude Gauthier, rappelle deux points des décrets qui alimentent la grève des profs de cégep: l'augmentation moyenne de la tâche de 13,5 p. cent et la disparition des règles de répartition des professeurs.

L'augmentation de la tâche a des répercussions sur le temps de préparation, de correction, d'actualisation des contenus, d'encadrement des élèves, explique-t-il. Quant aux règles de répartition des profs, le décret maintient le ratio 1/15 mais n'ajoute que 150 profs pour la province (plutôt que 840 auparavant) et fait disparaître la formule de répartition des tâches qui donnait aux enseignants la garantie qu'ils n'auraient pas plus de 39 heures de travail par semaine. De ces facteurs découle l'élimination appréhendée de quelque 7 000 postes.

D'autre part, les professeurs sont désormais appelés à travailler entre 8h00 et 23h00, à condition qu'il s'écoule 14 heures entre la fin de leur dernier cours et le commencement du premier. Ainsi, l'horaire de travail pourrait chevaucher sur l'après-midi et le soir. On craint que cela ne devienne aussi le cas pour certains élèves.

Oubliez votre hernie

Avec la methode moderne des CEINTURES MYO-KLEBER pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE
Ces ceintures exclusives renforcent vos muscles et tiennent vos organes en place comme avec vos mains, sans ressort, ni coussin. Léger flexible et lavable, garantie pour 1 an. Myo-Kleber est vendu dans 14 pays.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS GRATUITES
LES CEINTURES HERNIAIRES DE LYON INC.
4338, rue St-Denis 849-2407
Aussi disponible: 916 est, rue Ste-Catherine, Montréal

LES NOTAIRES VOUS CONSEILLERONT GRATUITEMENT

Profitez du Salon de l'Épargne-Placements pour vous renseigner sur:
• l'achat et le financement de votre maison;
• le règlement d'une succession;
• votre contrat de mariage;
• votre testament
• la constitution d'une compagnie.
Visitez la clinique de conseils gratuits offerte par la Chambre des notaires du Québec, en collaboration avec le journal la presse
PLACE BONAVENTURE
du vendredi 28 janvier au mardi 1er février

Fabriquez vous-même UN VIN DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
C'est facile, c'est économique
Pour de très bons vins, voyez le spécialiste
PAUL BOURGET INC.
1265, rue O'Brien, Saint-Laurent — 747-3533

SOLDE SPÉCIAL de dimanche

Mitaines et pantoufles en peau de mouton — Ord.: 24$ la paire — 2/25$
Paletots d'auto 3/4 en peau de mouton pour hommes et dames — Ord.: 450$ à compter de — 249$
Manteaux en peau de mouton pour hommes et dames — Ord.: 700$ à compter de — 299$

LE MOULIN DE LA TANNERIE
9475, rue Esplanade, Montréal 387-8013
HEURES D'OUVERTURE: lundi au vendredi, 9 h à 17 h — samedi 9 h à 16 h
AUSSI AU 281 OUEST, SAINT-VALLIER (QUÉBEC), 529-2531

Je me fais du souci pour mes parents... Mangent-ils bien? Vivent-ils en sécurité? Sont-ils heureux?

L'âge de la retraite est-il devenu synonyme de solitude, d'un sentiment d'abandon ou de dépendance envers les siens ?

Hélas, pour plusieurs, c'est le cas. Mais il peut en être tout autrement !

Au Saint-Malo, les retraités vivent entourés de soins et d'attention, en toute sécurité.

Les résidents du Saint-Malo vivent sans souci. Tout a été pensé. Service de repas, entretien ménager, suites climatisées, services professionnels de la santé disponibles jour et nuit sur simple appel à l'intercom. Grâce à une formule de bail longue durée, le Saint-Malo offre une protection supplémentaire contre les affres de l'inflation.

Si le bien-être de vos proches vous tient à coeur, renseignez-vous aujourd'hui même sur le SAINT-MALO. 651-0290.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Il faut épargner les hôpitaux

Le président de l'Association des hôpitaux du Québec, M. André Brousseau, souhaitait hier que le gouvernement n'attende pas que la grève du Front commun atteigne les hôpitaux lundi pour adopter une loi d'exception. Cette loi, disait-il, doit avoir un caractère préventif: il ne faut pas qu'on touche un seul instant aux plus démunis de notre société.

Cet appel correspond sûrement aux voeux de l'immense majorité de la population. L'abus qui a été fait depuis 20 ans du droit de grève dans les hôpitaux, avec tous les souvenirs malheureux qui en sont restés dans la conscience collective, ne prédispose guère à la tolérance, quels que soient les arguments que peuvent invoquer les chefs syndicaux.

D'ailleurs, en voyant les tiraillements auxquels sont en proie les syndicats du secteur de la santé, qu'ils soient affiliés à la CSN ou à la FTQ, on sent bien que même les travailleurs des institutions hospitalières éprouvent de sérieuses hésitations à prendre les malades en otages. On nous dit qu'une majorité de ceux qui se sont prononcés parmi eux ont approuvé le recours à la grève illégale. Mais, comme beaucoup ne se sont pas prévalus de leur droit de vote, est-ce qu'on n'est pas autorisé à en conclure finalement que c'est plutôt une minorité, voire une très faible minorité, qui veut vraiment débrayer.

Pourtant, et justement parce qu'on sait maintenant que beaucoup de ces syndiqués sont eux-mêmes opposés à déserter leurs malades, il n'est peut-être pas impensable que lundi matin le mot d'ordre de grève ne soit pas ou ne soit guère suivi. Les sentiments humanistes ont le temps de prévaloir d'ici là.

D'ailleurs, d'autres indices permettent de croire que ces hésitations sont contagieuses. N'a-t-on pas appris hier que deux des fédérations d'infirmiers et d'infirmières de la province en sont venues à une entente de principe avec le gouvernement et ne devraient pas, conséquemment, se joindre au mouvement de grève lundi.

Pour ces raisons, on peut comprendre que le gouvernement veuille attendre jusqu'à la dernière minute avant d'user de son pouvoir législatif pour obliger tous les travailleurs du secteur public à rester à leurs postes ou à y revenir. Peut-être aussi se dit-il, dans le cas des hôpitaux, qu'il n'a pas le droit de présumer que ces syndiqués voudront se placer dans l'illégalité.

Des indiscrétions ont permis de connaître hier certaines des pénalités dont la loi d'exception, si elle doit être présentée, frapperait ceux qui participeraient à ces grèves illégales. Il se peut que ces fuites aient été voulues. Quoi qu'il en soit, même si elles ne sont pas aussi épouvantables qu'on avait laissé entendre, ces pénalités sont tout de même d'une sévérité telle qu'elles devraient faire réfléchir les grévistes en puissance. Il faut être très convaincu pour s'entêter dans l'illégalité quand son propre emploi peut être en jeu.

Il n'est pas dit que le gouvernement ne compte pas sur ces indiscrétions pour provoquer un changement d'attitude de dernière heure chez ceux qui seraient toujours tentés par le débrayage. La fermeté manifestée jusqu'ici par le gouvernement envers les autres catégories de ses employés peut aussi avoir un effet semblable.

Vincent PRINCE

Faibles chances du plan Reagan

Si importante que soit pour l'administration Reagan la question du Moyen-Orient, elle n'est pas la priorité de l'heure. La détérioration de l'économie aux États-Unis et les négociations sur le désarmement, qui entrent dans une nouvelle phase à Genève, préoccupent davantage la présidence que la stagnation des pourparlers entre le Liban et Israël.

Ceci dit, la visite du président Moubarak d'Égypte à Washington et l'accueil réservé au visiteur par M. Reagan laissent supposer une certaine urgence.

Après sa visite dans la capitale des États-Unis, le président Moubarak s'arrêtera à Ottawa sur la route de Londres.

Le successeur de Sadate n'a pas l'envergure de celui qui tomba sous les balles de fanatiques le 6 octobre 1981. Il est prudent, parce que non seulement il n'a pas les moyens de l'imprudence, il ne peut pas se payer le luxe de l'audace.

Mais il n'entend pas renier l'oeuvre de son prédécesseur. La paix faite avec Israël doit rester la paix. Les relations sont moins intimes et moins cordiales qu'à l'époque où Sadate et Begin allaient fraterniser à Washington sous l'oeil attendri du président Carter. Les Israéliens soupçonnent Moubarak de laisser dire tout haut par la presse du Caire ce que lui-même pense tout bas. Comme l'attitude est critique, ce comportement est automatiquement mis au compte de l'antisémitisme.

Ce qui apparaît certain, c'est que le président égyptien ne souhaite pas se trouver enfermé avec Israël, sans contact avec les autres pays arabes. C'est sans doute pourquoi il n'a pas caché au président Reagan que tout doit être mis en oeuvre pour que le roi Hussein de Jordanie se sente irrésistiblement poussé à prendre une part active dans la réalisation du plan Reagan prévoyant un statut pour les Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Dans cette pensée M. Moubarak souhaite premièrement que les Israéliens évacuent le territoire libanais; deuxièmement qu'ils mettent un frein à l'implantation systématique des leurs en Cisjordanie, ce qui ne peut, à la longue, que rendre sans objet toute négociation sur ces territoires, quelle que soit la forme d'association qu'on imagine pour eux avec la Jordanie.

M. Reagan entre sans doute dans ces vues, comme il comprend facilement l'impatience de son interlocuteur. Son envoyé spécial, M. Habib, n'a récolté que déboires au cours des pourparlers entre le Liban et Israël, parce que, de toute évidence, M. Begin n'est pas pressé d'aboutir.

Convaincu que le président américain l'aime de moins en moins, Begin joue le jeu. Puisque Reagan attend le départ de Begin (ou du moins le souhaite) le premier ministre d'Israël a décidé d'attendre le départ de Reagan. Ne parle-t-on pas déjà des élections américaines de 1984? Begin se comporte en égal.

Qu'Israël dépende pour son existence et pour sa survie de l'or américain ne change rien, car Washington ne coupera pas les vivres à son associé. Il s'agit véritablement de deux souverainetés associées. Il est douteux que M. Moubarak ose conseiller publiquement au président américain de réduire son assistance militaire et économique à Israël, pour le cas où Jérusalem s'entêterait à gêner l'application d'un plan que M. Reagan annonça dès septembre dernier et que Begin n'avait pas hésité à rejeter immédiatement.

Conformément à un vieil adage, «tout ce qui traîne se salit». L'entourage de M. Moubarak estime qu'il ne reste que quelques semaines pour sortir de l'enlisement. Mais quelques semaines, c'est également suffisant pour gâcher irrémédiablement la situation. Entre-temps, selon un rapport, le ministre de la Défense, Ariel Sharon, annonce qu'Israël a «des choses à discuter avec l'URSS». Voilà qui est nouveau, les relations avec Moscou étant rompues depuis 1967. Et depuis quand Israël discute-t-il avec le diable?

Guy CORMIER

Droits réservés

Marcel Adam

Les aberrations d'un socialisme dévoyé

Il semble que plus rien ne pourra empêcher le déroulement du scénario mis au point par le Front commun.

Hier les employés des CLSC et des CRSSS débrayaient; lundi ce sera ceux des hôpitaux généraux; mardi tout le secteur des affaires sociales paralysé lorsque les travailleurs syndiqués des hôpitaux psychiatriques, des centres d'accueil, des centres de [illegible] prolongés et des institutions pour handicapés, auront débrayé tous ces affligés qui dépendent d'eux pour s'adonner courageusement à la défense de leurs privilèges et à la préservation de la qualité de leur vie. Charité bien ordonnée, n'est-ce pas?...

Tout indique que les syndicats de ces secteurs névralgiques de notre société seront restés sourds aux menaces du gouvernement, au sentiment de révolte de la population, aux appels lancés de toutes parts à leur sens moral, aux valeurs chrétiennes ou simplement humaines, qu'ils seront demeurés insensibles aux angoisses et aux misères des plus vulnérables parmi leurs semblables.

Leurs intérêts corporatistes parlant plus fort que leur conscience, ils auront vu dans leur défense un devoir plus impérieux que celui de consoler un enfant malade, d'assister un grabataire, de laver et nourrir un vieillard perclus. Ils ne peuvent manifester leur colère sur [illegible] gouvernants hors d'atteinte à cela ne tienne, ils en otage des innocents sans défense, les privés de compagnie, d'encouragement de soins, dans l'espoir que les gémissements créeront un mouvement de révolte [illegible] gouvernement.

Encore une fois une fois le Québec se [illegible] dans le déshonneur [illegible] nations dites civilisées.

Encore une fois ce crime contre l'humanité souffrante aura été perpétré par des syndicats dont le système de référence est le socialisme, c'est-à-dire une doctrine dont le moteur est la générosité, l'altruisme, la défense du faible contre le fort, du démuni contre le favorisé; dont les objectifs majeurs sont l'abolition des privilèges corporatistes et autres au nom de l'égalité, le respect de la dignité et des droits humains, la satisfaction des besoins élémentaires de l'homme, enfin une doctrine qui privilégie au premier chef le partage et la solidarité avec les victimes sans défense de l'injustice, de l'égoïsme et de la cupidité des mieux nantis. Quel paradoxe! Surtout, quelle hypocrisie!

M. Edmond Maire, président de la grande centrale française CFDT, a donné l'autre jour, sur les ondes de Radio-Canada, une leçon de responsabilité sociale inspirée par un socialisme à visage humain. Pour lui il est inconcevable de faire une grève générale et illimitée dans les services de santé. La grève y est toujours symbolique. Elle n'y dure jamais plus de 24 ou 48 heures, mais même là les professionnels de la santé prodiguent tous les soins habituels aux malades. Cette retenue se manifeste dans tous les secteurs du service public. Il répugne aux syndicats, dit M. Maire, de faire perdre des jours de salaire à des travailleurs non syndiqués en paralysant, par exemple, les transports publics. Pour lui un véritable socialiste est toujours solidaire des plus mal partagés, des citoyens sans défense. Pour lui c'est une aberration, pour un syndicat, que de défendre aveuglément ses intérêts corporatistes, sans se soucier de la répercussion sociale de ses actions et du tort que peuvent en subir les citoyens innocents et plus mal partagés.

Pour se justifier les dirigeants du Front commun soutiennent que c'est le gouvernement qui les a poussés à faire cette grève parce qu'ils se battent pour préserver le droit de négociation et de grève; bref, pour sauver le syndicalisme dans le secteur public, ils n'avaient pas d'autre choix que de défier les lois qui les briment.

Il faut bien sûr mettre au compte de l'intoxication propagandiste ce discours destiné à alarmer les syndiqués hésitants que tourmente leur conscience.

Si le gouvernement entretenait vraiment le sombre projet que lui prête le Front commun, la sagesse, pour les syndicats, aurait été de ne pas faire son jeu: en se rendant encore plus odieux qu'ils ne l'étaient dans l'opinion publique, ils favorisent la réalisation du dessein machiavélique qu'ils prêtent au gouvernement. Autrement dit, si ce dernier poussait les syndicats à faire la grève afin de les rendre détestables pour mieux les écraser, ceux-ci n'ont pas vu le piège et sont tombés dedans comme des idiots.

Certains dirigeants syndicaux rêvent d'acculer le gouvernement à la démission. Ce serait une victoire à la Pyrrhus. Jouissant d'un mandat clair pour gouverner en vertu des lois et pour les faire respecter de tous, s'il devait se résoudre à déclencher une élection anticipée, ce ne pourrait être que pour solliciter des pouvoirs exceptionnels de répression.

Après le coup de force du gouvernement, la seule voie qui s'offrait aux syndicats était l'action politique. S'ils s'étaient montrés respectueux de la légalité et de leur responsabilité à l'endroit de la population, ils auraient pu avoir un immense tirant d'eau sur le plan électoral, et faire payer très cher au gouvernement son abus de pouvoir.

En décidant plutôt de défier l'État et de prendre la population en otage, le mouvement syndical s'est lancé dans une aventure stupide qui pourrait le briser, du moins dans le secteur public.

Sauver d'abord les plus faibles

Voici le texte de l'appel diffusé hier par Urgence-Médiation contre les grèves dans les établissements de santé. Cet organisme privé est animé par Claude Brunet, représentant du Comité des malades, et Maurice Champagne-Gilbert, écrivain.

URGENCE-MÉDIATION lance son quatrième appel public depuis le 12 novembre. Nous continuons d'être la voix des sans voix, à côté des organisations vouées à la défense des plus faibles: malades, personnes âgées, personnes handicapées, jeunes ayant besoin de protection et combien d'autres. Nous continuons de supplier pour qu'il n'y ait plus une heure de grève dans nos établissements de santé. Nous continuons d'en appeler à la MÉDIATION, même si trop de ténors des pouvoirs en place et d'esprits désabusés la refusent, pour lui préférer cette guerre sans merci que se livrent sur le dos des plus faibles le gouvernement et les syndicats. (Avons-nous oublié, par exemple, au Québec le cas de la médiation à Pratt and Whitney?)

C'est plus évident que jamais: la grève dans les hôpitaux est utilisée par le gouvernement et les syndicats, comme l'arme ultime et le moyen de chantage par excellence, en dénaturant d'ailleurs l'ensemble des droits des travailleurs. Parce que c'est dans les services de santé que la grève fait le plus mal, c'est là que l'escalade effrayante aboutit.

Avant tout, nous lançons un appel à la responsabilité personnelle des syndiqués, des administrateurs des services de santé et des citoyens.

Nous le faisons notamment en vertu du «droit au secours» qui constitue l'une des dispositions majeures de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (article 2).

Et nous prions en particulier les syndiqués de remplacer la désobéissance civile par la désobéissance aux ordres de grève.

Il faut qu'un mouvement de secours et de présence des citoyens, dans et autour des établissements de santé, se mette en branle partout dans les heures qui viennent. On l'ajustera évidemment aux proportions que prendront la grève et la réaction des syndicats à la loi spéciale qui frappera la grève générale illégale et illimitée.

Et qu'arrivera-t-il si, en dépit du caractère extrême que pourrait avoir cette loi, les syndicats s'avisent de la défier?

Il faut se préparer au pire, tout en espérant que les signes d'espoir tout récents que donnent des groupes d'infirmières refusant la grève l'emportent sur le pire.

C'est pourquoi, à côté de l'organisation minimale prévue par la Coalition pour les droits des malades:

1) Nous demandons aux citoyens d'aller nombreux, pour chaque quartier ou région où se trouve un établissement de santé, donner leur nom en offrant de porter secours comme bénévole, en vue de remplir des tâches qui n'exigent pas de compétence trop spécialisée.
2) Nous demandons aux administrateurs des établissements de santé, de recevoir soigneusement ces offres de secours et de bénévolat et de prendre les dispositions nécessaires pour que l'aide soit contrôlée et adaptée aux besoins les plus pressants.
3) Nous demandons aux syndicats, notamment à la FAS, de changer cette position déjà exprimée publiquement et, reconnaissons-le, inhumaine, qui consiste pour le syndicat à retirer autant de syndiqués des services dits essentiels qu'il se présente de bénévoles.
4) Nous rappelons à tous que les services policiers, étant donné en particulier les injonctions accordées contre l'exercice de la grève, ont l'obligation de protéger tous ceux et celles qui voudront passer les lignes de piquetage pour porter secours.

La population ne doit pas se laisser tromper par ce que l'on appelle «les services essentiels» partiels, surtout dans la présente grève et dans le cadre de la pauvre loi 72. URGENCE-MÉDIATION se tient prêt à intervenir sous d'autres formes, à court et à moyen terme.

Puissions-nous surtout, dans la population et dans les médias, ne pas oublier que dans cette crise, à ce stade en particulier, il y a beaucoup plus important que la guerre de principes et de stratégies que se livrent les puissants: il y a des êtres humains au Québec, par milliers, qui souffrent et qui n'en peuvent plus de voir nos conflits sociaux et idéologiques nous abîmer tous.

LE CONGRÈS DE WINNIPEG

Les conservateurs devraient écouter Jean Chrétien

Les délégués conservateurs réunis depuis trois jours en congrès à Winnipeg, auraient tout intérêt à relire le compte rendu de la discussion qu'a eue récemment le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, avec un groupe de représentants de la Maison-Blanche, à Ottawa.

GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

Les libéraux sont au bord du gouffre, et leur seul espoir est de voir les conservateurs continuer de se quereller entre eux autour de leur leader.

S'il est impossible aujourd'hui de revenir sur les chicanes qui ont précédé le vote d'hier soir concernant M. Clark à Winnipeg, il est par ailleurs possible de limiter de telles divisions pour les années à venir. Les délégués seront appelés ce matin à se prononcer sur une résolution proposant que le vote sur l'opportunité de tenir un congrès au ledership ne soit pris qu'une fois après chaque élection générale, plutôt qu'à tous les deux ans, comme le stipule la constitution actuelle du parti. Certains conservateurs soutiennent encore que le système actuel est plus démocratique et doit être maintenu, mais une majorité semble déterminée à mettre fin à cet exercice. Ceux qui en doutent encore auraient tout intérêt à faire un bilan sérieux des trois dernières grandes réunions du parti au cours des deux dernières années.

Des tensions vives depuis 81

Les tensions entourant le leadership ont été tellement vives, depuis 1981, qu'il a été impossible aux conservateurs de tenir de vrais débats sur les sujets qui les intéressent véritablement. Le président sortant, M. Peter Blaikie, a dû « se battre » contre l'entourage de M. Clark l'hiver dernier, pour obtenir le droit d'organiser un congrès d'orientation politique à Toronto. On craignait que les divisions idéologiques des membres ne prennent l'allure d'une guerre ouverte entre les pro-Clark, plus à gauche, et les anti-Clark, plus associés à la droite. M. Blaikie a finalement tenu son congrès, mais les militants ont discuté dans l'abstrait, puisque la formule retenue ne leur permettait pas de voter sur des résolutions. Bien sûr, on a alors tenu un sondage sur un certain nombre de sujets, mais en prenant bien soin de ne pas se hasarder sur les questions trop difficiles telles le bilinguisme.

La formule actuelle sur la révision du leadership a par ailleurs constitué un tel fardeau pour M. Joe Clark, que ce dernier n'a jamais été en mesure de donner son plein rendement à son poste de leader de l'opposition officielle aux Communes aux cours des deux dernières années. Il a dû mener une véritable campagne au leadership à toutes les fins de semaine, sillonnant le pays d'un océan à l'autre, pour se rallier les militants. De plus, constamment menacé par une portion de son caucus, le leader conservateur n'a pas été en mesure de discipliner les éléments d'extrême-droite de son parti, qui s'en donnaient à coeur joie dans leurs dénonciations du bilinguisme, du fait français, etc...

Des querelles qui créent un fossé

Les querelles autour du leadership ont eu d'autres effets négatifs. Elles ont creusé un fossé béant entre les partisans de M. Clark et un groupe important du caucus qui pourra difficilement travailler en harmonie au sein du parti à l'avenir. Les luttes des deux dernières années ont également compromis les chances de l'un des hommes forts du parti au Québec, M. Brian Mulroney, de jouer un rôle plus actif au sein de cette formation politique. Autant à cause de ses ambitions au leadership qu'en raison de sa poignée de main d'avant les Fêtes avec M. Clark, M. Mulroney s'est fait des ennemis irréductibles au Canada anglais, et il a miné sérieusement sa crédibilité auprès des médias nationaux. Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître cette réalité. M. Mulroney aura une longue pente à remonter s'il désire toujours faire une carrière politique.

L'histoire a déjà démontré à quel point de telles divisions durent longtemps. Dans son livre « The tory syndrome », publié en 1980, le professeur George C. Perlin de l'Université Quenn explique que M. Robert Stanfield n'a pas été en mesure d'assumer pleinement la responsabilité que lui avait confiée le parti en 1967, à cause des divisions provoquées par les querelles autour du leadership de M. John Diefenbaker. Joe Clark a vécu le même drame.

Les dirigeants conservateurs avaient donc raison au cours des derniers jours, de faire campagne pour obtenir une modification à la constitution du parti, de manière à limiter à tous les quatre ou cinq ans, les discussions sur le leadership. Ils avaient tort cependant, comme l'ont fait l'ancien président du parti, M. Dalton Camp, et à un degré moindre, le président sortant, M. Peter Blaikie, de mettre sur le dos des média d'information la publicité faite aux querelles internes des conservateurs. Quand un parti politique expose ses bêtises au grand jour et lave son linge sale en public, il est normal que les media se régalent.

photothèque LA PRESSE

Certains propos du ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, mériteraient d'être écoutés autant par les libéraux que par les conservateurs.

Les libéraux fédéraux du Québec ne veulent pas sombrer avec Trudeau

Les militants québécois du Parti libéral du Canada ne l'avoueront sans doute jamais publiquement, mais ils sont inquiets. Habitués au pouvoir depuis tant d'années, ils ne veulent pas sombrer avec Pierre Elliott Trudeau, dont ils ont pourtant été à la remorque depuis 1968.

PIERRE VENNAT

C'est pourquoi, sentant la soupe chaude, ils ont subitement annoncé à la suite d'une réunion de leur commission politique à Québec en fin de semaine dernière qu'ils ne veulent plus présenter à la population un programme électoral improvisé, rédigé à la hâte à la veille d'une élection par un groupe de penseurs travaillant en vase clos.

Créant un précédent, l'aile québécoise du parti libéral du Canada a donc décidé de se doter d'un programme électoral permanent et d'enclencher le processus qui en permettra la réalisation.

La Commission politique, présidée par Jean-Guy Picard, de Québec, envisage la tenue de colloques régionaux pour recueillir les idées des militants.

Un porte-parole de la permanence du parti à Montréal parle par ailleurs de la tenue d'un conseil général des militants libéraux fédéraux du Québec en mars prochain, suivi d'un congrès d'orientation qui aurait lieu à l'automne.

Bien que les libéraux fédéraux québécois veuillent présenter l'initiative de leur commission politique comme un geste de renouveau, il ne fait aucun doute que tout ne va pas très bien pour le parti, même au Québec, son château-fort.

Il y a environ deux semaines, le comité exécutif du parti s'est réuni à Montréal. Même si les assises se sont tenues à huis clos, divers indices ont permis de constater que plusieurs au sein du parti ne se gênent pas pour contester les politiques du gouvernement et l'entourage de M. Trudeau. Il ne semble pas toutefois que l'on retrouve de députés parmi ces gens dont certains, d'ailleurs, trouvent le caucus trop servile sur ce point.

On se souviendra qu'au congrès de novembre dernier à Ottawa, les jeunes libéraux avaient attaché le grelot en dénonçant publiquement MM. Keith Davey et Jim Coutts, les conseillers du premier ministre. En conversant avec certains des participants aux discussions de l'exécutif fédéral des libéraux et de l'exécutif du Québec dans un hôtel de la métropole, il fut aisé de constater que ce qu'on considère l'establishment torontois du parti est aussi craint, sinon plus, à l'extérieur du Québec et particulièrement dans l'Ouest du pays, que le prétendu *french power*.

Pas d'un chef contrôlé par Toronto

Pour tout dire, les libéraux de l'Ouest qui n'ont réussi à faire élire aucun député à l'ouest de Winnipeg mais qui contrôlent maintenant, pour la première fois, l'exécutif du parti, ne veulent pas d'un chef qui serait contrôlé par Toronto. Dans un tel contexte, ils seraient prêts à faire alliance avec les Québécois pour s'assurer que le prochain chef soit davantage sensible au glissement du pouvoir économique, de Bay Street vers l'Alberta et Vancouver.

Les libéraux fédéraux en effet ont encore confiance de garder le pouvoir. Après tout, disent-ils, bien que Trudeau traîne la patte derrière les conservateurs, un sondage récent démontre que John Turner l'emporterait sur Joe Clark. Pragmatiques, les militants du Québec et de l'Ouest se rallieraient facilement à celui-ci, en autant qu'ils soient assurés d'avoir de l'influence sur lui.

Certains militants ont beau faire des gorges chaudes sur la récente déclaration du ministre de la Justice, Jean Chrétien, selon qui le parti est en complète désorganisation, la nouvelle présidente, Iona Campagnolo a elle-même déclaré la même chose.

De passage à Montréal pour la réunion de son exécutif, Mme Campagnolo a insisté sur la nécessité d'une réforme interne au sein du parti. Mais elle exige également que les libéraux adoptent au plus tôt un « nouveau type de discours collant davantage au vécu des gens ».

Implicitement, les dirigeants du parti ont également clairement fait sentir qu'ils considèrent que le premier ministre Trudeau et son entourage ne semblent pas assez près des préoccupations réelles des Canadiens.

Quoi qu'il en soit, la permanence du parti au Québec a émis cette semaine un communiqué dans lequel il est dit que le programme électoral en préparation aura un caractère permanent dans le but de permettre aux militants une réflexion continue sur les grandes questions politiques. Ce programme qui sera une première dans la vie du parti sera soumis pour adoption au prochain congrès du parti au Québec.

Par ailleurs, un permanent des libéraux fédéraux au Québec a déclaré à LA PRESSE qu'on ne savait pas si l'initiative québécoise sera imitée par ceux des autres provinces, pas plus qu'on semble avoir songé, pour le moment, à la façon de marier le programme des Québécois au programme national. Pour le moment, donc, ce qui intéresse les libéraux fédéraux du Québec c'est de donner la chance aux militants de définir eux-mêmes les politiques qui leur conviennent le mieux.

Et pourquoi les libéraux fédéraux du Québec n'ont-ils pas pensé à toutes ces idées avant aujourd'hui.?

A cette question de LA PRESSE, le porte-parole du parti à la permanence de Montréal a répondu : « Je renvoie la question à nos prédécesseurs ». Au Parti libéral du Canada, on veut bien parler de renouveau, mais on ne veut pas blâmer les agissements du parti jusqu'ici ».

Lysiane Gagnon

Un parti bien à droite

WINNIPEG — Drôle de congrès : une lutte de pouvoir à un seul protagoniste, un chef contesté mais sans adversaire visible, des assises totalement dépourvues de contenu, aucun débat d'idées... rien, sinon des délégués défilant par petits groupes dans les couloirs du Centre des congrès de Winnipeg, d'une suite d'hôtel à l'autre, entre un bar gratuit et un caucus régional, sollicités par d'innombrables distributeurs de dépliants, tous au service d'une faction ou d'une autre...

Mercredi, des hôtesses déguisées en danseuses hawaïennes accueillaient les délégués à l'aéroport. La vulgarité habituelle des gros congrès de « vieux partis », avec cette fois la touche western, des chapeaux de cowboy en plastic.

•

A voir les délégués du Québec, presque tous conscrits dans un clan ou l'autre, toutes dépenses payées, comme autant de mercenaires politiques — ce qui n'est toutefois pas le cas dans les provinces où le parti a des racines et donc des organisations de comté fonctionnant normalement —, on se dit ma foi que le système présidentiel aurait du bon, dans la mesure où il permet à l'ensemble de l'électorat de choisir le chef du gouvernement.

Chez nous au contraire, le choix d'un futur premier ministre peut relever en dernière analyse de l'humeur d'une poignée de délégués sans convictions à qui le hasard a attribué la balance du vote. Encore plus déprimant quand l'on sait qu'en régime parlementaire, le premier ministre a des pouvoirs bien plus étendus — parce que tous concentrés entre ses mains — qu'un président de république sur le modèle américain!

•

Drôle de congrès, où l'organisation a voulu apaiser la contestation en tentant de renforcer le goût du pouvoir au sein de ce parti qui l'a, somme toute, si peu connu : le grand auditorium qui, pour un congrès libéral, péquiste ou néo-démocrate, servirait à l'examen de résolutions et à la discussion en plénière, s'est transformé en salle de cinéma. Pour apaiser l'humeur des troupes et pour meubler le temps de ces assises sans débats, le parti projette des diapositives sur « le peuple canadien », style propagande touristique, et des films sur la façon de battre les néo-démocrates (l'adversaire numéro un dans les provinces de l'Ouest où le parti libéral est à toutes fins utiles inexistant) et surtout bien sûr les libéraux.

Les libéraux : l'ennemi principal, le grand épouvantail, le parti de l'arrogance et de la technocratie, ce parti qui n'en finit plus d'être au pouvoir et qui constitue l'unique point de ralliement de ces conservateurs sans cesse divisés, qui n'en finissent plus de se quereller sur la place publique mais qui se rejoignent tous, au moins, dans la haine des libéraux.

Ce climat de fronde et de chicane perpétuelles s'expliquerait, selon la plupart des observateurs, par le fait que les conservateurs ayant surtout vécu dans l'opposition, ils n'ont pas pu bénéficier de ce facteur de cohésion interne que constitue le patronage. L'octroi de postes, de contrats, d'emploi, la distribution de la manne autrement dit, est ce qui sert de ciment dans un parti où les idées ne suffisent pas à maintenir l'ardeur et l'unité des troupes.

•

Non pas que le Parti conservateur soit dépourvu d'idéologie. Il en a une, et elle est clairement de droite, malgré les tendances plus généreuses des « Red Tories » — et que Joe Clark, comme Flora MacDonald ou Robert Stanfield, incarne dans une certaine mesure.

Contrairement aux autres partis, dont les programmes s'inspirent de résolutions votées en congrès, le Parti conservateur se contente de consulter ses délégués par voie de sondage, et c'est l'organisation qui élabore la « plate-forme » électorale.

En mai dernier, le parti a tenu un congrès d'orientation où les délégués se sont contentés d'écouter les porte-parole de trois tendances distinctes du conservatisme (de la tendance libérale de Stanfield au reaganisme), et de répondre à un sondage... qui n'a été rendu public que plus tard, et encore fort discrètement car les dirigeants du parti se sont trouvés quelque peu embarrassés de constater à quel point le vent de l'extrême-droite avait soufflé sur leurs troupes : dans des proportions tournant autour de 65 p. cent, les délégués réclamaient le retour de la peine de mort, l'interdiction totale de l'avortement, le démantèlement des programmes sociaux, l'instauration d'un régime de libre entreprise comme il n'en existe que dans les fantasmes des reaganiens les plus radicaux, etc. Et l'organisation du parti n'avait même pas osé interroger les délégués sur le bilinguisme ou le « fait français »... par peur de la réponse!

D'ailleurs, l'un des macarons les plus en vogue au congrès disait ceci : « Socialism — How do you like it so far? » Un slogan qu'on pourrait traduire ainsi : « Ça vous plaît, un gouvernement socialiste? »... Il faut se situer assez loin vers la droite pour croire que les libéraux sont des socialistes!

Pour ce congrès-ci, on a pris soin de polir la façade, et l'on fournit la traduction en français et une abondance de crédos politiques vagues et généraux, en évitant soigneusement tout débat de fond qui risquerait de figer l'image du parti face à un électorat désabusé de l'actuel gouvernement mais tout de même méfiant du radicalisme, qu'il soit de droite ou de gauche.

N'importe : comparé aux autres formations de la scène fédérale, le parti conservateur projette clairement l'image d'un parti de droite. On le voit du premier coup : ses délégués forment un groupe plus masculin, plus blanc, plus protestant, plus anglo-saxon et plus homogène que la contre-partie libérale ou néo-démocrate. Les classes sociales qu'il représente ne sont sûrement pas pas plus cossues que chez les libéraux, au contraire même. Il ne s'agit pas ici d'une droite bourgeoise et sophistiquée mais d'une droite à tendance populiste, issue en bonne partie de milieux semi-ruraux et de la petite entreprise ou des hommes d'affaires de style « self-made men », dont les châteaux-forts s'adossent aux Rocheuses. Dans ce contexte, la délégation québécoise ne semble pas encore avoir une identité définie.

Nos régimes d'épargne-retraite offriront toujours PLUS.
Les RÉR du Trust Général

12%

Épargne-retraite
Dépôt garanti 3 ans
Minimum 500 $
Intérêt crédité annuellement
Taux sujet à confirmation

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: 861-8383 Outremont: 739-3265
Nous nous chargerons de transférer votre RÉR, sans frais.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 29 JANVIER 1983

Des conséquences dramatiques sont à prévoir tant pour le gouvernement que les syndicats

LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Maintenant qu'il semble évident que le mot d'odre de grève sera suivi par la majorité des employés de l'Etat, il convient de se demander comment tout cela finira et quelles seront les conséquences de ce gâchis pour la société québécoise.

On sait déjà que ça finira mal. Les syndiqués jurent qu'ils ne rentreront au travail qu'avec des ententes négociées. Et la détermination du gouvernement n'est pas moindre. Il est à peu près certain qu'il ne cédera pas et qu'il aura plutôt recours à des mesures de répression particulièrement sévères pour forcer ses employés à retourner au travail.

Déjà des milliers de poursuites sont en préparation, qui pourraient se solder par des dizaine de millions de dollars d'amendes pour les syndicats et les syndiqués. Et on pense même élever le montant des amendes pour les simples syndiqués dans une prochaine loi spéciale.

Car si la FAS met sa menace de grève à exécution, il est acquis que l'Assemblée nationale se réunira au plus tard mardi pour adopter une loi pourvue de dents très pointues. Elle contiendrait toute une batterie de sanctions contre les syndiqués et les syndicats, pouvant aller des mesures disciplinaires (coupures de salaires, congédiements même) jusqu'à l'abolition de la formule Rand.

Cette façon de faire permettra probablement à l'Etat de venir à bout de ses employés, mais à un prix si élevé qu'il pourrait avoir des conséquences dramatiques pour la société québécoise au cours des prochaines années. Les défis massifs à la loi et les coups de matraque qu'ils provoquent, l'irresponsabilité de tous qui en est la cause prochaine et lointaine, s'ils sont une manifestation de l'existence de maux très graves dans notre société, ne font rien pour les corriger.

On peut penser que les syndicats subiront une défaite cinglante et qu'ils sortiront de l'aventure financièrement écrasés. Déchirés aussi, les membres reprochant bien tardivement à leurs dirigeants de les avoir entraînés dans une aventure qui ne pouvait que mal finir.

Ce tableau peut bien sûr réjouir les nostalgiques d'une certaine «belle époque», quand le patron pouvait tout faire sans avoir à partager son pouvoir avec ses employés. Ils sont nombreux à lever la tête en période de crise, voulant profiter des réflexes conservateurs qui s'emparent alors de la population, pour lui imposer des reculs qui serviraient bien la liberté d'entreprise, mais auraient des conséquences catastrophiques pour l'ensemble des travailleurs.

Rôle irremplaçable des syndicats

La population, bien sûr, accepte très mal les grèves illégales dans des services aussi vitaux que les écoles et les hôpitaux. La rigueur et les excès des syndicats l'agacent. Mais avant de souhaiter l'écrasement des syndicats et de s'en réjouir, les gens devraient considérer le rôle irremplaçable qu'ils ont joué dans la construction d'une société un peu plus juste et un peu plus égale.

Les plus démunis en particulier, ceux que les crises frappent toujours d'abord et plus cruellement, et que désespère le corporatisme de nos syndicats, devraient craindre par-dessus tout leur affaiblissement. Car toute tentative de nivellement par le bas ne pourrait que se retourner contre eux et rendre leur sort plus misérable encore. Et alors que la crise sert partout de prétexte à une réorientation à la baisse des programmes sociaux, ce ne sont pas les milieux d'affaires — bien au contraire, ils en rêvent — qui prendront leur défense si jamais le gouvernement Lévesque cède à son tour à cette solution de facilité.

Il faut plutôt souhaiter que les syndicats profitent de l'occasion pour revoir leur action. Qu'ils se rendent mieux compte que c'est une crise permanente qui frappe le monde occidental et qu'il convient de transformer la société pour y faire face plutôt que de se contenter de protéger les seuls travailleurs privilégiés que sont les syndiqués.

Mais c'est quand même du gouvernement qu'il faut espérer le plus au sortir de ce cauchemar. Il ne doit pas céder à la tentation de se venger des syndicats qui lui ont tenu tête. Il faut au contraire souhaiter qu'il ne prenne que les mesures nécessaires au rétablissement des services qu'il dispense, en évitant les gestes qui auraient pour effet d'écraser les syndicats.

Sa façon de mener les négociations cette année avait pour but, non de régler la crise économique qui frappe tous les pays, mais de corriger sa propre situation financière rendue précaire par quinze années d'irresponsabilité, dont la sienne propre. Si les moyens choisis ont parfois manqué de franchise, il faut reconnaître qu'un coup de barre s'imposait.

Mais le gouvernement Lévesque et le Parti québécois ne doivent pas s'arrêter là. Ils ne doivent pas se contenter de prendre acte de l'immense fossé qui les sépare désormais d'une importante partie de leur base traditionnelle que sont les travailleurs syndiqués. Encore moins l'élargir pour des motifs purement électoraux, en tentant d'aller chercher l'appui de ceux qui l'applaudissent d'avoir mâté les syndicats.

Il faut au contraire souhaiter qu'ils veuillent plutôt faire la preuve de leur progresssisme en démontrant par leurs prochains gestes que c'est avant tout pour le bien-être des travailleurs et des citoyens les plus démunis qu'ils ont assaini les finances de l'Etat.

On prend trop facilement pour acquis qu'il convient d'affronter les crises par des comportements conservateurs. Tout le monde affirme comme une évidence que ce n'est surtout pas le temps des grandes réformes.

On peut penser au contraire que les crises révèlent les failles des sociétés, mettent en évidence les inégalités les plus criantes, les injustices les plus graves, celles que vivent par exemple les travailleurs et les femmes. Et que c'est donc l'occasion idéale de les corriger.

Si le gouvernement Lévesque s'y mettait résolument, plutôt que de se rapprocher des entreprises et de leurs thèses dans l'espoir d'atténuer la crise économique, il pourrait mettre un peu de baume sur les plaies ouvertes que laissera l'affrontement actuel, et se réconcilier avec son parti et les éléments progressistes de la société québécoise.

Un droit canonique entièrement neuf qui ne surprendra pourtant personne

JULES BÉLIVEAU

Amorcée il y a 18 ans et ayant nécessité une somme extraordinaire de travail de la part de plus de 300 cardinaux, évêques, prêtres et laïcs assistés d'un nombre indéterminé de canonistes et de théologiens de toutes les parties du monde, la révision des lois de l'Eglise catholique pour ses fidèles de rite latin aura abouti, si l'on en croit les informations en provenance de Rome après sa promulgation cette semaine par Jean-Paul II, à un code de droit canonique profondément différent du précédent. Il est pourtant plus que probable que l'ensemble des catholiques ne décèleront pas de changements majeurs dans la vie courante de l'Eglise et que la nouvelle législation ecclésiale ne surprendra vraiment personne.

Selon le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Henri Légaré, archevêque de Grouard-McLennan de l'Alberta, il faut trouver l'explication de ce phénomène dans le fait que la plupart des changements inclus dans le code révisé de droit canonique sont le reflet des réformes déjà introduites dans l'Eglise à la suite du concile Vatican II.

«En un certain sens, a fait remarquer le président de l'épiscopat canadien, le texte du nouveau code pourrait être considéré comme le dernier de la série des textes conciliaires puisque, après une période d'expérimentation des enseignements du concile, le temps est venu de les raffermir et de présenter de façon claire et précise le contenu des droits et obligations des membres de l'Eglise.»

Bien peu de catholiques doivent avoir oublié que le dernier concile, tout en insufflant un esprit nouveau et à plusieurs égards rafraichissant à l'Eglise, a été immédiatement suivi ici et là de tâtonnements et d'une foule d'expériences jugées d'inégale valeur. Les choses, depuis lors, semblent toutefois s'être passablement tassées. Avec une meilleure compréhension et, jusqu'à un certain point, une assimilation en profondeur de ce que fut Vatican II, il n'est plus guère besoin de rappeler aux simples fidèles, entre autres choses, qu'ils *sont* l'Eglise autant que le sont le pape, les évêques et les prêtres.

Tout un ensemble d'autres éléments de nouveauté qui auraient été pour la plupart impensables il y a à peine 20 ans sont peu à peu «passés dans les moeurs» chez la majorité des catholiques depuis la fin du concile en 1965. Ainsi, certains évêques n'ont pas attendu la promulgation du nouveau droit canonique pour confier le poste de chancelier diocésain à une femme. Dans les paroisses, bien que l'on ne semble pas à la veille de voir des femmes présider la célébration eucharistique, il y a déjà un certain nombre d'années que les laïcs — hommes ou femmes — remplissent des fonctions autrefois réservées aux prêtres. Plusieurs communautés paroissiales ont même à leur tête, avec presque toutes les prérogatives d'un «curé ordinaire», une femme plutôt qu'un prêtre.

Une communion, une communauté...

Un comité «ad hoc» composé notamment de quelques évêques et d'experts du droit ecclésiastique et spécialement mis sur pied par l'épiscopat canadien en vue de la promulgation du code révisé de droit canonique a noté qu'un des points fondamentaux de la révision de la législation de l'Eglise est l'esprit qui lui est sous-jacent. «L'ancien code, a écrit ce comité, avait été rédigé en 1917, à une époque où la centralisation de l'autorité était à son sommet et dans la société civile et dans l'Eglise. La révision du code est basée sur le modèle de l'Eglise qui fut rénovée au second Concile du Vatican, à savoir celui d'une communion, une communauté, le peuple de Dieu rassemblé dans l'unité en Jésus-Christ. Une application pratique de cela réside dans le principe de la subsidiarité ou de la coresponsabilité. Cela signifie que les décisions doivent être prises au palier le plus approprié plutôt que d'avoir toutes les décisions prises au niveau de l'autorité centralisée.»

Ces quelques lignes expriment assez bien un aspect important de la réforme du droit canonique: la décentralisation de l'autorité et du pouvoir dans l'Eglise.

Ainsi, sans renier en rien ses prérogatives de successeur du premier des apôtres et de chef de l'Eglise, le pape apparaîtra désormais *parmi* les évêques et à la tête du collège épiscopal. De même les évêques se présenteront-ils dans leur diocèse au coeur du presbytérium et du laïcat.

Il est permis de voir une application de ce nouveau partage des pouvoirs au sein de l'Eglise — bien que l'exemple choisi ne constitue pas un cas d'importance majeure — dans le fait que le nombre des fête d'obligation étant désormais réduit de dix à deux (Noël et une fête mariale), ce sont les épiscopats qui auront dorénavant à déterminer le jour où ils souhaitent voir les fidèles de leur pays honorer la Vierge en assistant à la messe.

Les Québécois de plus en plus privés de bons vins

JACQUES BENOIT

Encore abordables pour bien des gens à la fois aux États-Unis et dans une province comme l'Alberta, les bons vins le sont de moins en moins au Québec. Ainsi, l'un des meilleurs bordeaux qui soient, le Château Palmer 79, une appellation Margaux (Haut-Médoc), se vend présentement 15.60$ en Alberta.

Le même vin et du même millésime coûtait au Québec, jusqu'à tout récemment, 33,80$. Le 3 janvier dernier, son prix passait à 45,30$.

Encore plus coté, le Château Mouton-Rothschild 78, une appellation Pauillac cette fois, aussi du Haut-Médoc, et l'un des plus grand vins du monde: mis en vente à 60$ par la SAQ en septembre 81, il passait à 54$ en avril 82 pour grimper deux mois plus tard à... 84$. Le même vin, le même millésime, et du même arrivage.

Réputée pour ses prix souvent invraisemblables (et certains le sont encore), l'Ontario de son côté vend aujourd'hui le Mouton-Rothschild 78, 67,50$, alors qu'on trouve le même vin à 39,99 $US chez le marchand de vins Zachys de New York. Pas de Mouton-Rothschild 78 en Alberta, quoique cette province ait du 79, à peine inférieur à 78 comme millésime... à 36,95$

De beaucoup plus petite réputation, mais aussi un bien bon bordeaux, le Château Belgrave 79. En Alberta, 8,30$, contre 12,40$ au Québec... et puis 16,35$ depuis le 3 janvier. Etc. (consulter le tableau pour d'autres comparaisons de prix).

Jusqu'à il y a encore quelques mois, on se félicitait à la SAQ de vendre les grands vins moins cher qu'aux Etats-Unis et qu'en Ontario. Au moins dans cette catégorie, disait-on à la société d'État, «nous faisons mieux qu'eux». Ce n'est bien sûr plus le cas..

Placés devant ces différences de prix, à la fois des petits et des grands vins, les cadres de la SAQ ont d'habitude pour réponse que les comparaisons sont fallacieuses, parce que, disent-ils, il n'y a pas de taxe de vente en Alberta. En réalité, ces comparaisons sont au contraire fort instructives: elles montrent, à en crever les yeux, l'énormité de la marge prise sur le vin par ce gouvernement, sous forme de taxes et de marge bénéficiaire. Car il est bien sûr que l'Alberta ne fait pas de cadeau à ses contribuables, et que les 15,60$ qu'y coûte la bouteille de Château Palmer couvrent les taxes fédérales et comprennent un bénéfice.

Un puritanisme larvé

Jamais sous aucun autre gouvernement et sous aucun autre ministre des Finances, en fait, les prix des vins, petits et grands, n'ont autant augmenté et à une telle vitesse: six hausses de prix l'an dernier (dont une seulement, en septembre, due à l'augmentation des taxes fédérales). De sorte qu'un certain nombre de cadres de la SAQ défendent aujourd'hui l'idée que tous ces relèvements de prix n'ont pas d'importance réelle, puisque, disent-ils, «si on vend moins, on fera quand même autant d'argent».

Vin	Québec	Alberta	Ontario
Angludet 79 (Margaux)	17,45$	11,05$	17,15$
Batailley 79 (Pauillac)	18,25		19,65
Belgrave 78 (Haut-Médoc)	14,25	9,45	
Belgrave 79 (Haut-Médoc)	16,35 (12,40)	8,30	
Beychevelle 79 (St-Julien)	26,05	15,85	
Camensac 78 (Haut-Médoc)	22,65 (20,25)	13,65	
Calon-Ségur 78 (St-Estephe)	23,35	18,55	
Cheval-Blanc 76 (St-Émilion)	80,10 (50,75)		76,55
Cos d'Estournel 76 (St-Estèphe)	36,55 (30,40)	27,90	
Gazin 78 (Pomerol)	20,75	16	
Gazin 79 (Pomerol)	20,75	11,30	
Lafont-Rochet 78 (St-Estèphe)	17,80	15	
Latour-Martillac 78 (Graves)	17,85	11,20	
Léoville-Las Cases 79 (St-Julien)	27,70	15,30	
Lynch-Bages 78 (Pauillac)	31,75 (21,65)	17,05	
Montrose 79 (St-Estèphe)	23,75	13,50	
Mouton-Rothschild 78 (Pauillac)	84		67,50
Mouton-Rothschild 79 (Pauillac)		36,95$	
Palmer 79 (Margaux)	45,30 (33,80)	15,60	
Rauzan-Gassies 79 (Margaux)	18,40	11,80	

Entre parenthèses, dans la colonne Québec, figurent les prix en vigueur jusqu'au 3 janvier dernier.

Les conséquences de cette politique strictement mercantile, qui est en voie de procurer au Québec le championnat pour les prix des vins (après celui des taxes et des impôts les plus élevés de toute l'Amérique du Nord), sont nombreuses, et bien sûr toutes au désavantage du consommateur. Comme si, soit dit en passant, il fallait à ce gouvernement, par une espèce de puritanisme larvé, punir les Québécois d'avoir découvert le vin et de l'aimer de plus en plus.

La première de ces conséquences est la disparition graduelle, depuis 1970, des bons vins des tablettes des succursales régulières, de plus en plus difficilement abordables pour le consommateur moyen. Ainsi, présentement, on n'y trouve plus que deux crus classés de la région de Bordeaux (les Châteaux Gruaud-Larose et Pontet-Canet), alors qu'ils étaient nombreux jusqu'au début des années 70 et qu'on y voyait même les plus grands vins, comme les Châteaux Margaux, Latour, d'Yquem. Même chose également du côté des Bourgogne, dont ne reste, comme vin de qualité supérieure, qu'un Pommard, et encore d'un négociant peu coté.

Et à mesure que sortent les bons vins, entrent les moins bons, quand ce n'est pas de mauvais vins... de sorte que présentement près de la moitié de la surface réservée aux vins dans les succursales est prise par les vins de table, québécois et européens, qui sont les moins bons vins qui soient. «De toute façon, vous savez, les Québécois ne connaissent pas grand-chose au vin», me faisait remarquer il n'y a pas si longtemps un cadre de la SAQ devant qui je m'étonnais de cette situation...

Vue sous cet angle, la création des Maisons des vins, à compter de 73, n'est pas un hasard: on a voulu ainsi, face à la baisse rapide de la qualité des vins offerts dans les succursales, munir le réseau de soupapes, et donc offrir au moins ça et là une gamme de vins intéressante.

Le paradoxe

D'où le paradoxe: découvrant le vin depuis maintenant plus d'une décade, désireux comme jamais d'élargir leurs connaissances, la majorité des Québécois se voient, au contraire, interdire de plus en plus l'accès aux bons vins... alors que peu d'entre nous avions la curiosité d'en goûter quand on en trouvait dans toutes les succursales et avant que la SAQ et le ministre Parizeau entreprennent d'en élever les prix à des sommets inégalés. En même temps que ce gouvernement et la SAQ, par la politique pratiquée pour les 10 000 points de vente parallèles (magasins d'alimentation), poussent le consommateur à n'avaler que les moins bons vins, alors que la découverte graduelle des bons vins est quelque chose de comparable, et souvent d'aussi émouvant, que celle de la musique.

Il faut, enfin, comme je l'ai fait récemment, comparer les répertoires des Maisons des vins du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta pour s'apercevoir que la SAQ n'a pas à se vanter pour ce qui est de la richesse de sa gamme: on a ici deux Cabernet sauvignon américains, l'Alberta 26; deux Chardonnay américains à la SAQ contre 13 en Alberta; une demi-douzaine de blancs allemands ici contre 45 en Ontario et 60 en Alberta.

CAHIER SPÉCIAL LA MARIÉE

DATE DE PUBLICATION: LE SAMEDI 26 FÉVRIER 1983
DATE DE TOMBÉE: LE MARDI 15 FÉVRIER 1983
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT:
PUBLICITÉ DE DÉTAIL: 285-6874 • PUBLICITÉ GÉNÉRAL: 285-7306

la presse

Pierre Foglia

Quelle joie !

Enfin une bonne nouvelle. Le nouveau code de droit canonique tel que promulgué ces jours-ci par Jean XXIII ne comprte plus, quelle joie, que six cas d'excommunication, au lieu es 12 de l'ancien code.

Le six cas en question : **l'avortement volontaire, l'attentat ontre le pape, l'ordination d'un évêque sans autorisation papale, l'absolution donnée par un prêtre à une femne avec laquelle il a péché, la violation du secret de la confssion et la profanation de l'eucharistie.**

Réouissons-nous donc de constater qu'à moins d'avoir la malance d'être femme, prêtre ou Turc, les risques d'être excmmunié sont très minces pour un individu normal.

À la limite, tu peux même faire sauter la moitié de la planète en aiyant sur un bouton (mme est à même de le faire n'importquel *tarla* du genre Reagan ou Andropov), en autant que le pae s'en sorte et que tu donnes pas de coups de pied dans le ventre de ta femme pour la faire avorter, t'es *safe*, côté excommunication...

On e félicitera par contre de la sévérité du code à l'égard des pêtres qui absolvent la femme avec laquelle ils ont péché. On noera que ce n'est pas le péché qui est sanctionné ici, mais bien l'bsolution en soi. Et je suis bien d'accord, passe encore qu'un prêtre soit victime des avances éhontées d'une paroissienne ubrique, mais il n'a absolument pas d'affaire à pardonner les pas instincts de la dite pécheresse...

Enfi parmi les autres amendements majeurs de ce nouveau cde canonique, signalons, sans aucun rapport avec le chapitr précèdent, que les prêtres pourront désormais participer aux chasses à courre (je n'invente rien, voir *La Presse* de mard, en page C6, l'article de notre chroniqueur religieux Jules Béiveau, que jamais personne n'a accusé d'être un plaisantin).

En efft, sans être un motif d'excommunication, la chasse à courre énit strictement interdite au clergé jusqu'ici. La majorité des prêtres que je connais en étaient secrètement désolés, et maintnant que l'interdit est levé, on peut s'attendre à ce que la chsse à courre remplace le bingo, comme principale activité proissiale dans le diocèse de Montréal... Déjà le père de La Salonniere du centre Immaculée-Conception annonce qu'il y a ura chasse à courre tous les permiers mercredis du mois dan le parc Lafontaine. Les profits seront versés à l'Association es chasseurs à courre du corps eucharistique canadien, secon Québec. La meute sera bénie devant le poste de police situ au coin Rachel et Christophe-Colomb. Amenez vox chevaux. Les chiens sont fournis.

• • •

Les frais étalés !

L'immaticulation par étalement...vous avez sans doute reçu la paprasse concernant le renouvellement de l'immatriculation dvotre voiture. Et vous avez constaté que selon le groupe auuel vous appartenez (déterminé par la première lettre de vre nom de famille) la validité de cette immatriculation varieentre 5 et 15 mois.

La transion entre l'ancien et le nouveau système justifie cette variaion, et bien entendu, c'était la moindre des choses, la somme ue vous avez à payer varie avec la période de validité. Cependant, et c'est là que je voulais en venir, les frais d'administation eux n'ont pas été « étalés ». À la case 23 des demandes le renouvellement, **figure le même montant de $4 pour tout le monde.**

Certes, l somme n'est pas astronomique. N'empêche que les automobilistes du Québec se font passer un petit sapin, puisque, lagrande majorité d'entre eux (tous les groupes sauf deux) devont renouveler leur immatriculation dans moins de 12 mois. Les plus lésés sont les Morin, les Ménard, Nadeau, Normandin, Vigneault, Vachon et autres du groupe « M-N-O-V » qui, devant renouveler dans cinq mois, paieront 80 sous de frais d'adninistration par mois. Les Lesage, Loiselle, Lemieux et aures Leduc du goupe « L » ne sont guère plus avantagés, (66 sus par mois)...

Ceque j'en dis, c'est pour vous, parce que moi et ceux de ma gang (les DE-F) nous sommes avantagés. Nous ne renouvellerons pas avant 14 mois, ce qui nous met ces mêmes frais à 26 sous.

Ce que jen dis, de toute façon, ce n'est pas pour couper les cens en qatre, ce serait plutôt pour les multiplier par quelques millions d'automobilistes, et montrer qu'il n'y a pas de limite à lingéniosité de l'administration publique quand il s'agt de glisser sa grande main crochue dans votre poche pour y voler quelques cents de plus.

Quelques cents, c'est vrai. Mais comme on dit, qui vole un oeufvole un veuf... et l'orphelin.

• • •

Accident de travail

Les joumaux ont fait état récemment des grandioses funérailles de l'agent Roger Girard, du service de police de la ville de Québec. Agé de 34 ans, l'agent Girard a été tué en devoir.

Bn, il n'y a rien de drôle là-dedans. Mais précisons quand même que l'agent Girard n'est pas mort en défendant la société, ors d'un hold-up, d'un enlèvement ou de toute autre opération périlleuse. Il a été victime d'un accident aussi bête que regettable, alors qu'il faisait les constatations d'usage sur les lieux d'un accrochage, il a été renversé accidentellement par une autre automobile. Un accident de travail donc. Tragique, la mort l'est toujours, mais aussi accident banal, comme il en arive fréquemment dans d'autres corps de métier...

Je vous empressez pas de me faire remarquer que c'est le gere d'accident de travail qui frappe plus souvent les policiers que tout autre profession. Ça tomberait mal, l'agent Girad étant le premier policier de la ville de Qébec à mourir en devoir en 140 ans... le premier en fait, depuis la création même dservice de police de Québec.

Est-ce cette grande première qui a valu à l'agent Girard des funérailles presque nationales, avec le drapeau du Québec sur lecercueil, un crotège de 1 000 policiers et pompiers, deux ministres (Marc-André Bédard et Gilles Lamontagne), et aussi trois curés et un archevêque (Mgr Louis-Albert Vachon) pour célébrer son service funèbre?

Je pose la question comme ça, un peu étonné par cet impresonnant déploiement funèbre, mais sans penser à rien de particulier, je le jure. Je ne pense surtout pas aux gars de la construction qui tombent de leur échafaudage, et encore moins au employés de bureau qui se font frapper par un autobus en traversant la rue... a-t-on idée de manquer à ce point d'héroïsme.

Mais au fond, qu'importe la façon dont on part, puisqu'on part pour un monde meilleur. Comme le disait, aux funérailles de l'agent Girard, l'abbé Marc-Vercheres Poiré dans son homélie : *« Si un arbre, qui d'une certaine façon commençait à peine à vivre, a été déraciné, le grand arbre de la foi nous accueille et nous accompagne dans le clair-obscur de notre vie »*... C'est bien là la réponse qu'il fallait à ceux qui trouvent la mort absurde, voire odieuse, à tous ceux qui ont perdu l'Espérance et blasphèment des choses comme : « La foi, la foi, c'est bien beau, mais ça n'a jamais empêché personne de se faire écraser par un autobus, ou d'attraper le cancer du poumon... »

Peut-être. N'empêche qu'elle fait marcher les arbres.

• • •

Une chance unique

Une autre bonne nouvelle ! Le comité exécutif du Parti québécois estime que la crise sociale que traverse le Québec **« constitue une chance unique de relancer notre société sur de nouvelles bases » !...**

Enfin un peu de bon sens ! Et quel pragmatisme dans cette nouvelle approche de la crise ! Une catastrophe ?... non ! une chance unique ! Il fallait y penser...

Même en période de crise, où le gaspillage est plus haïssable encore que d'ordinaire, il y a des coups de pied qui se perdent. Mais supposons que pour une fois, arrivant à la bonne destination, une de ces salutaires ruades enverrait r'voler au milieu du fleuve, là où la glace est très mince, un de ces joyeux penseurs de la crise. Supposons... me demande ce qu'il dirait si, à son appel au secours, on lui répondait qu'il a là une chance unique d'apprendre à nager...

NOUVEAU COUP DE THÉÂTRE AU PROCÈS DES « NEUF »

Leonard McGee avoue avoir pendu le garde Denis Rivard

À la barre des témoins, Leonard McGee, 29 ans, cheveux poivre et sel, moustache à la guérillero, l'air absent, lève les yeux au plafond et déclare d'un seul trait : « C'est moi qui ai pendu le garde Rivard ». Estomaqués, les jurés le dévorent des yeux; dans la salle d'audience on pourrait entendre une mouche voler. La défense termine sa preuve sur un coup de théâtre.

MARTHA GAGNON

McGee demande la protection de la Cour; le juge répond qu'elle lui est automatiquement accordée. Détenu au Centre de développement correctionnel de Laval, au « super-maximum », il n'a jamais été accusé pour le meurtre des gardiens d'Archambault. Son dossier judiciaire est épais : vols, séquestration, trafic de stupéfiants, etc.

Il y a quatre jours, il a pris la décision de se porter à la défense de Wilfrid Larose, l'un des neuf accusés qui aurait participé à la pendaison du jeune garde Denis Rivard, lors de l'émeute du 25 juillet. « Je ne pouvais pas accepter que quelqu'un qui n'a rien à voir avec cette histoire soit condamné à une sentence de 25 ans ».

McGee parle dans un anglais presque incompréhensible ; l'interprète a des difficultés à traduire. Les yeux hagards, le témoin raconte qu'il n'a jamais eu peur d'être accusé :

« Croyez-moi, des morts j'en ai vus, et Rivard, il était bel et bien mort quand j'ai enroulé le boyau autour de son cou. C'est pour ça que je l'ai pendu; je savais qu'on ne pourrait pas m'accuser ».

— Vous avez supposé qu'il était mort ? demande quelques instants plus tard le procureur de la Couronne, Me Paul Chevalier.

— Oh non! Il l'était! ».

Certains des membres du jury écoutent, le visage crispé. Leonard McGee ajoute sur un ton neutre, sans aucune émotion :

« Rivard était étendu par terre. La moitié de son visage était disparue; son crâne était défoncé. Il n'y avait aucun signe de respiration. Un détenu qui était près de lui a crié : « Il est bien fini ».

— Avez-vous pris son pouls ?

— Non. Je savais qu'il était mort ».

Dans le box des accusés, Wilfrid Larose esquisse un sourire en regardant le témoin quitter la salle, menottes aux mains et entraves aux pieds. Son avocat, Me Michel Vleminckx, annonce d'une voix forte : « La défense est close pour M. Larose ».

Au cours de la matinée, quatre détenus sont venus déclarer que Larose n'avait jamais participé à l'émeute. L'un d'eux, Jean-Guy Pelletier, maigre, visage osseux, gros tatouage dans le cou, a affirmé sur le ton de la fierté : « C'est bien vu de témoigner pour un détenu en-dedans, mais témoigner contre, c'est un *coup de pic* dans le corps ».

Selon lui, le petit coiffeur Claude Langlais, principal témoin de la Couronne, n'a rien vu de l'émeute puisqu'il est resté tout le temps près de sa cellule. Il ajoute que, lui, « jamais il ne témoignera pour *caler* un détenu ».

Dans la salle d'audience, l'atmosphère est plutôt tendue. Il n'y a qu'André Leroux, 50 ans, longue barbe blanche, le plus âgé des accusés, qui parviendra à dérider tout le monde. Même le juge Jean-Guy Boilard ne peut s'empêcher de rire en écoutant ce personnage coloré qui lance aux jurés un cri de détresse : « Je suis prêt à passer au détecteur de mensonges; je le répète depuis des mois. Je suis un bandit, c'est vrai. J'ai vécu 20 ans de ma vie en prison et 13 ans à l'extérieur mais je ne suis pas violent ».

À Archambault, il est connu, très connu. C'est lui qui gère la cantine, un travail qu'il prend à coeur. « Je surveille mon affaire, personne ne peut me rouler. Vous savez, en prison, il y a des voleurs et des fraudeurs... ». Le public éclate de rire.

Debout bien droit devant les jurés qu'il regarde dans les yeux, il donne sa version de l'émeute en mimant ce qu'il a vu : « Christian Perreault et Yvon Martin criaient comme des bêtes en tenant les gardiens en otage. Rien que d'y penser, j'en ai des frissons. J'ai vu Perreault aller chercher le garde Leblanc dans son bureau comme un lapin dans un poulailler. Il lui a donné un *sacré* coup de couteau dans le corps. J'ai eu peur, je me suis enfui comme une balle ».

Surnommé le « bonhomme », il raconte qu'il a été renversé d'apprendre qu'on l'accusait de meurtre. Il a envoyé des dizaines de lettres à des avocats pour crier son innocence. Le juge Boilard lui demande de garder son calme, de ne pas s'emporter inutilement. « Votre seigneurie, c'est assez pour s'emporter... Je m'excuse ».

Le procès tire à sa fin. Les jurés pourront profiter du week-end pour fêter l'anniversaire de naissance d'un membre de leur groupe. Dès jeudi, ils devraient commencer leurs délibérations. Ils auront entendu une quarantaine de témoins durant les trois dernières semaines.

L'APPUI DE TRUDEAU AU RAPPORT GILSON SUR LE TRANSPORT DES GRAINS

L'agriculture québécoise sacrifiée pour gagner des votes dans l'Ouest

Le gouvernement libéral d'Ottawa est prêt à sacrifier l'agriculture du Québec pour se gagner des votes dans l'Ouest canadien. Si Ottawa applique le rapport Gilson favorisant l'octroi de subventions aux producteurs agricoles de l'Ouest c'est tout le secteur agro-alimentaire de la province qui sera menacé.

PIERRE GINGRAS

Tel est l'essentiel des propos qu'a tenu hier, à Montréal, le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Jacques Proulx qui participait à une conférence de presse de la *Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec*, un mouvement mis sur pied le mois dernier afin d'empêcher le gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec sa politique de subventions aux agriculteurs de l'Ouest. Selon M. Proulx le public québécois et celui des autres provinces de l'Est doivent absolument réaliser la gravité de la situation. En procurant de l'emploi à 200 000 personnes et pernettant des revenus de $2,5 milliards, l'agriculture est un secteur névralgique de l'économie du Québec.

Cette conférence de presse qui réunissait également le ministre de l'Agriculture du Québec, Jean Garon, le président de la Coopérative fédérée, un représentant de la Chambre de commerce de la province de Québec ainsi que plusieurs personnalités du monde agro-alimentaire du Québec, avait pour but d'expliquer en détail les implications économiques du rapport Gilson sur la tarification relative au transport des grains au pays. Ce rapport qui a reçu l'approbation officielle du gouvernement Trudeau propose l'abolition des tarifs préférentiels pour le transport des céréales.

Fixés en 1887 et inchangés depuis, ces tarifs sont de cinq cents la tonne par mille parcouru, jusqu'à une destination déterminée soit Vancouver ou Thunder Bay. Il s'agit de l'entente du Nid de Corbeau. Pour les compagnies ferroviaires, les conséquences de cette entente prennent aujourd'hui des proportions dramatiques soit un déficit annuel de plusieurs centaines de millions de dollars. En guise de solution de rechange, le rapport Gilson propose d'absorber entièrement le déficit encouru par les compagnies ferroviaires, soit $640 millions, au cours de la première année d'application de la nouvelle entente. Cette subvention serait ensuite versée progressivement aux producteurs agricoles de l'Ouest en fonction de la superficie de la terre qui leur appartient.

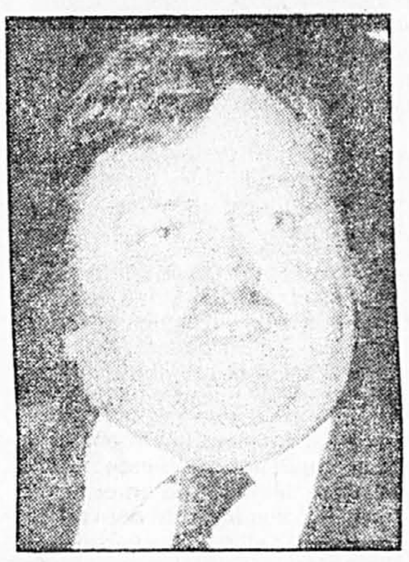

Pour la *Coalition*, cette situation est inacceptable et met l'agriculture de l'est du pays en danger. En effet, ainsi subventionnés, les agriculteurs de l'Ouest pourront alors vendre leurs produits à moindre prix et déloger du marché les producteurs agricoles de l'Est, leurs produits n'étant plus compétitifs. De plus ces subventions et le prix réduit des céréales dans l'Ouest permettront une grande diversification de la production agricole dans cette région, menaçant encore davantage certaine production plus québécoise comme le porc, la seconde en importance dans la province. Par exemple, si on se fie au rapport Gilson, une ferme porcine située dans l'Ouest pourrait théoriquement bénéficier d'un avantage annuel de $63 700 par rapport à un producteur porcin du Québec. Ces avantages peuvent atteindre des sommes dépassant $15 000 et $12 000 dans le cas d'un producteur de poulet et d'un producteur d'oeufs.

Selon le président de l'UPA, les députés libéraux fédéraux du Québec ne semblent pas très au courant de l'implication du rapport Gilson et ceux qui le sont observent la consigne du silence. Pour lui, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'une politique visant à charmer les agriculteurs de l'Ouest dans le but de récolter des votes. La *Coalition* favorise pour sa part le paiement des subventions fédérales aux compagnies de transport seulement. « Les Libéraux ont une soixantaine de sièges à gagner dans l'Ouest. C'est plus payant, électoralement parlant, de faire 160 000 chèques aux agriculteurs de l'Ouest qu'un seul aux compagnies ferroviaires... » Signalons que c'est mardi prochain, au cours de conférences de presse tenues simultanément à travers le pays, que le gouvernement fédéral annoncera officiellement sa politique relative aux transport des grains. À Montréal, c'est le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Wheeland de même que le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, qui en feront l'annonce.

Eugene Whelan

Whelan refuse de livrer des documents à Garon

Membre de la *Coalition pour la survie de l'Agro-alimentaire au Québec*, le ministre de l'Agriculture se défend bien de « faire de la politique » au sein de ce mouvement de pression. Toutefois, il a rappelé hier que les questions qu'il a posées à son vis à vis fédéral Eugene Whelan au sujet du rapport Guilson lors de la Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture tenue à Halifax en juillet 1982, demeurent toujours sans réponses. Depuis septembre dernier, le ministre Garon a réclamé à maintes reprises un extrait sonore de cette conférence au Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes. Le 22 décembre dernier, le secrétaire de cet organisme, M. Pierre-Luc Perrier écrivait, dans une lettre adressée au représentant de M. Garon et dont LA PRESSE a obtenu copie, que c'était le ministre Eugene Whelan lui-même qui avait refusé au secrétariat la permission de livrer à M. Garon l'extrait sonore réclamé.

Le Reér Dépôts garantis: capital et intérêts garantis, variété de termes.

Aimeriez-vous diminuer vos impôts en plaçant de l'argent dans un régime enregistré d'épargne-retraite? Le Reér Dépôts garantis de la Fiducie du Québec est peut-être ce qu'il vous faut.

C'est une forme de placement de toute sécurité, le capital et le taux d'intérêt sont garantis pour la durée du dépôt. Les termes varient de un à cinq ans. Il n'y a aucuns frais.

12 1/2 5 ans
Intérêts versés annuellement
Dépôt minimum 500 $

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

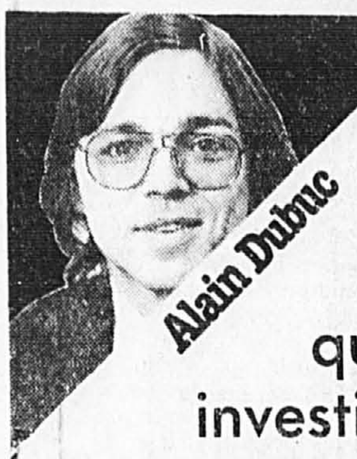

PECHINEY: c'est Québec qui a insisté pour investir $450 millions

Au premier abord, l'investissement de Pechiney au Québec ne semble pas être une très bonne affaire. L'impression qui ressort est que, pour attirer le producteur français d'aluminium et son investissement de $1.3 milliard, le gouvernement québécois a dû « mettre sur la table » environ $550 millions, en vendant son électricité à moitié prix et en payant de sa poche le tiers de l'investissement.

Il était facile d'en conclure que le Québec avait dû se mettre à genoux pour attirer ici un investisseur étranger à coups de cadeaux subventions, et que cela coûtait très cher pour créer 800 postes : presque $700,000 pour chaque nouvel emploi.

Mais ce n'est pas du tout cela qui est arrivé! Pechiney n'a jamais exigé de subventions québécoises pour s'implanter au Québec, bien au contraire. C'est le gouvernement du Québec qui a insisté pour mettre de l'argent dans l'aluminerie de Bécancour.

Cette information a été confirmée à *La Presse* par le ministre de l'Énergie et des ressources, Yves Duhaime, qui pilote le dossier depuis plus de trois ans. « C'est moi-même qui a demandé à Pechiney cette option de participation pour la première fois. Je leur ai dit que si nous avions une option de participation, j'avais l'impression qu'on s'arrangerait plus facilement pour négocier les tarifs d'énergie. »

Cette nouvelle pièce au dossier permet de présenter sous un jour nouveau la venue au Québec de Pechiney Ugine Kulhman, une société récemment nationalisée par le gouvernement français. Il ne s'agit plus de mesurer les concessions qu'a consenties Québec pour attirer des capitaux étrangers, mais plutôt de regarder si ce choix d'investissement de notre gouvernement, qu'ils placent sous le sceau de la « rentabilité », est judicieux.

Un investissement important

La participation québécoise au projet prendra trois formes : des tarifs d'électricité à rabais, une participation financière d'un tiers, et certaines dépenses en infrastructure qui pourraient se chiffrer à $10 ou $15 millions.

Du côté hydroélectrique, le gouvernement consentira des rabais qui reviennent plus ou moins à vendre l'électricité à la moitié du tarif de grande puissance pour cinq ans, de 1986 à 1990. On a fait à Pechiney une offre comparable à celle que l'aluminerie Reynolds a acceptée pour un investissement de $500 millions qui débutera bientôt, quoique les formules de calcul ne sont pas les mêmes. Pour la société française, qui consommera 200 mégawatts pour les deux premières années et 400 par la suite, un calcul approximatif permet d'évaluer le rabais à environ $100 millions de dollars d'aujourd'hui. En intégrant l'inflation, la note monterait à $140 millions.

Le Québec participera en outre au tiers de l'investissement. Selon les derniers chiffres, en dollars d'aujourd'hui, les dépenses s'élèveront à $1,050 milliard US, soit $1.3 milliard canadiens : la part du Québec est donc d'environ $450 millions.

Cette participation se fera par une combinaison de dette et d'équité, soit des prêts et une participation directe. C'est la Caisse de dépôt qui devrait être le principal agent gouvernemental, et comme on le sait, cet organisme investira si c'est payant. Selon nos informations, la Caisse étudie actuellement la rentabilitié de l'investissement et la forme que celui-ci pourrait prendre.

Il faut rappeler que l'investissement n'est donc pas une subvention, qu'il ne proviendra pas des coffres de l'État et donc de nos impôts, et que la somme n'aura pas à être déboursée d'un coup, puisque l'argent sera injecté au rythme de l'avancement des travaux.

L'aluminium n'est pas l'amiante

La présence de la Caisse indique bien que l'on pense plus en termes de rentabilité plutôt que d'altruisme. Il faut cependant se demander si Pechiney est bien le meilleur endroit pour injecter des fonds, tant pour le rendement du capital que pour les bénéfices dont profitera l'économie du Québec.

Au niveau strict de l'investissement, l'aluminium est sans nul doute une excellente affaire. Rappelons que l'État, toujours par le biais de sa Caisse de dépôt, est le plus important actionnaire de l'Alcan avec presque 10 pour cent des actions. Et c'est un bon placement dont la Caisse est extrêmement satisfaite, tant par la qualité de la compagnie que par les perspectives du secteur.

En somme, l'aluminium n'est pas l'amiante!

Comme l'a expliqué la semaine dernière notre consoeur Francine Osborne, l'avenir s'annonce bien pour l'aluminium qui, en plus de compter, selon les analyses, sur de bonnes perspectives dans les années à venir, traverse en outre une crise de restructuration où les pays fournisseurs d'énergie à bon marché, comme le Québec, sortiront gagnants.

Une industrie structurante

Même si c'est payant pour la Caisse, reste à savoir si c'est l'investissement qui bénéficiera le plus au Québec. On peut reprocher à l'industrie de l'aluminium de créer très peu d'emplois pour la quantité de capitaux requis et de très peu transformer ses lingots sur le territoire québécois.

Mais le secteur de l'aluminium est précieux, non pas par le nombre d'emplois, mais par la solidité qu'il confère à une économie et à la région où il s'implante : il suffit de voir son apport au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est au-dessus des faillites, est assuré par d'énormes multinationales aux reins solides et résiste bien aux zig-zags de la conjoncture.

C'est en outre le secteur industriel qui est le plus dépendant de notre principal avantage comparatif, l'électricité et pour lequel on a donc un très solide argument de vente. Les ventes à bon marché que consentira le Québec, notons-le, ne seront pas nécessairement une perte. Les chances sont élevées que la province ait du mal à écouler son énergie jusqu'à la fin de la décennie. Il est mieux de la vendre à moitié prix que pas du tout.

Il faut aussi être réaliste. Connaît-on beaucoup de secteurs industriels qui se lancent, à l'heure actuelle, dans des investissements de deux milliards, comme c'est le cas au Québec pour l'aluminium ?

Une parenthèse pour terminer. Le président d'Alcan, David Morton, s'est dit inquiet de la participation gouvernementale dans Péchiney parce qu'elle pourrait soulever un conflit d'intérêt. Mais comme les trois compagnies qui oeuvrent au Québec produisent ici pour le marché mondial et pour leur propre réseau multinational, et qu'elles exportent presque toute leur production, le risque d'un « préjugé favorable » de Québec pour Pechiney semble minime. Peut-être, par souci d'équité, serait-il cependant souhaitable que le gouvernement fasse preuve de générosité envers Alcan lorsqu'il renégociera les redevances que celle-ci doit verser à l'État pour produire de l'électricité avec ses propres barrages ?

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

Alcan investit $700 millions

Alcan possède à Jonquière le plus important complexe de chimie inorganique au Canada, l'usine Vaudreuil, et d'ici à 1990, la compagnie investira $700 millions dans ces installations. Ces investissements provoqueront cependant la disparition de 700 postes dans la main-d'oeuvre affectée au secteur de la chimie chez Alcan dans le Saguenay.

Textes de :
FRANCINE OSBORNE

La compagnie vient de terminer, au coût de $60 millions, un nouveau centre de calcination. Le centre est en rodage et devrait entrer en opération le mois prochain. Grâce à la nouvelle technologie qu'on y utilise, la compagnie compte réduire sa facture de mazout de 25 pour cent. En outre, les travaux de construction d'une usine de fluorure de $135 millions ont débuté récemment.

Selon Keith Armour, directeur de l'usine Vaudreuil, et son adjoint Jean Laganière, si la compagnie ne modernise pas ses installations chimiques, elle ne pourra survivre et tous les emplois seront alors perdus. D'ici à 1990, quelque 700 des 2,600 postes de l'usine disparaîtront, mais il n'y aura pas de mises à pied, les départs et mises à la retraite étant plus nombreux encore. Dans la région du Saguenay, Alcan emploie plus de 9,000 personnes.

L'usine Vaudreuil fabrique l'alumine à partir de la bauxite importée de Jamaïque. Cette alumine sert d'abord à alimenter les usines d'électrolyse de la compagnie. L'usine vend également pour $50 millions par an de produits à des entreprises de l'extérieur, des alumines commerciales utilisées notamment dans la porcelaine et les bougies d'allumage, de l'alun, qui sert à l'épuration des eaux, et de la cryolithe, utilisée dans l'industrie du verre.

Le secteur chimique d'Alcan au Saguenay ne jouit pas des avantages énergétiques du réseau électrique de la compagnie, car le réseau Alcan, d'une capacité de 2,700 megawatts, l'équivalent de la moitié de LG 2, sert d'abord à la fabrication de l'aluminium. Dans l'usine Vaudreuil, on utilise 1.5 million de barils de mazout par an et la compagnie envisage une conversion au gaz naturel lorsque le gazoduc arrivera dans la région, d'ici à 1985.

Le gaz est non seulement plus économique, mais plus « propre » que le mazout lourd et son utilisation serait avantageuse pour l'usine Vaudreuil. La compagnie négocie avec les compagnies gazières et une entente pourrait être conclue prochainement.

Les plans de conversion sont faits, mais il en coûtera $12 millions pour les réaliser. En outre, le gaz pose un problème de fiabilité, souligne M. Armour, car les opérations de l'usine ne peuvent subir une interruption même de 15 minutes sans qu'il y ait des dommages importants. Certains équipements pourraient également être convertis à l'électricité, notamment pour la fabrication de vapeur.

À part le nouveau calcinateur et l'usine de fluorure, les $700 millions investis par Alcan à l'usine Vaudreuil serviront à moderniser les équipements en place, comme les circuits de précipation des usines de minerai et l'usine de récupération de cryolithe.

Au cours des prochaines années, l'usine Vaudreuil projette d'accroître ses ventes de produits chimiques à des tiers et va tenter de diversifier sa production dans ce but.

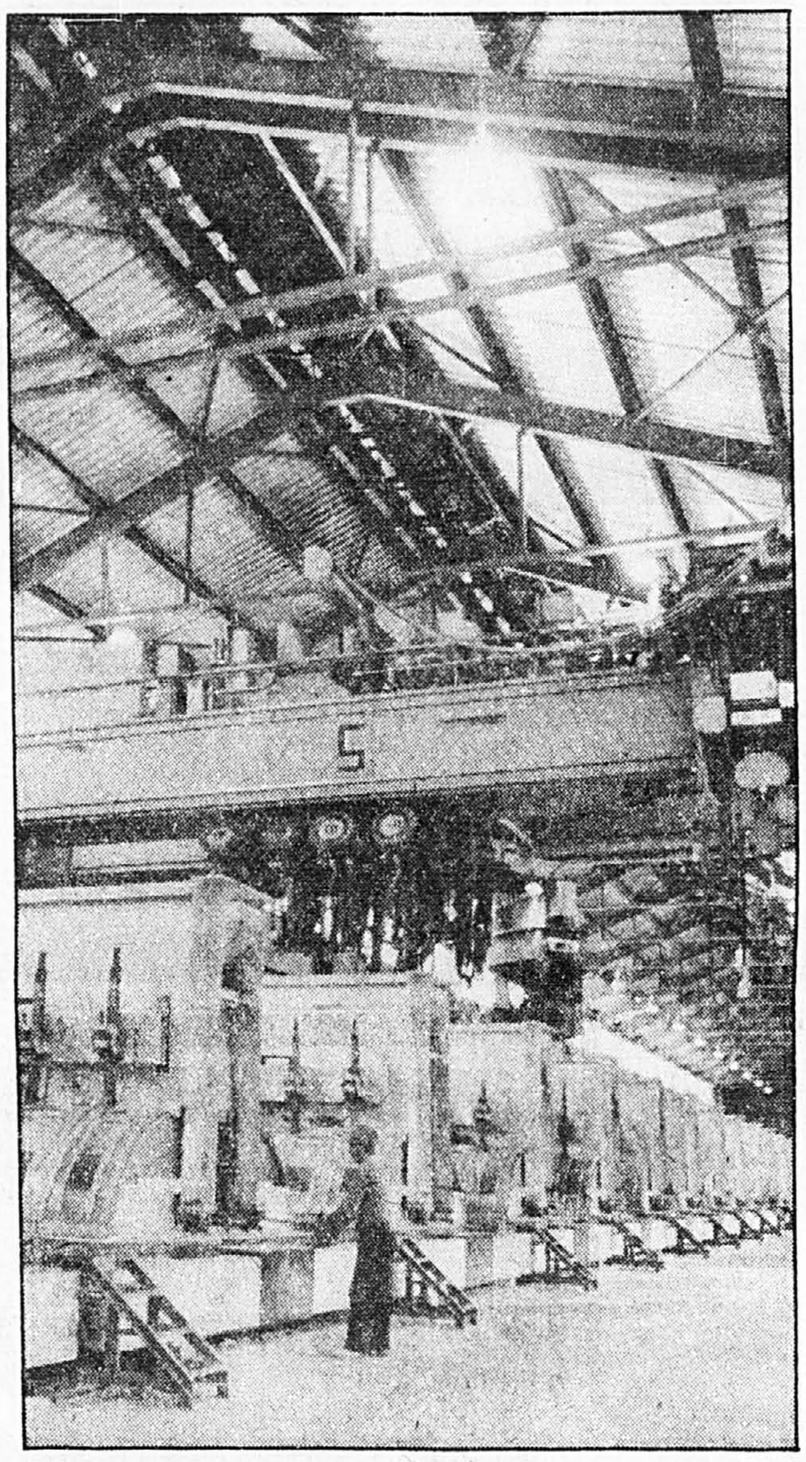

L'usine de Grande-Baie comporte six salles de cuves reliées en trois séries d'électrolyse.

En plus de produire l'aluminium, elle le transforme

Alcan est perçue au Québec comme un très gros producteur d'aluminium, mais la compagnie, une société intégrée, est également active dans la transformation de ce métal et possède en outre ses propres installations portuaires.

La région du Saguenay compte, à proximité des alumineries de la compagnie, deux usines de transformation, où la compagnie a dépensé plusieurs millions dans la technologie du coulage en continu.

À l'usine Saguenay, qui fabrique des feuilles d'aluminium, on a dépensé $20 millions pour mettre cette technologie au point. Ce procédé permet de sauter une étape dans la fabrication de la feuille d'aluminium, ce qui réduit les coûts de production et améliore la situation concurrentielle de la compagnie. Ces feuilles servent à fabriquer le papier d'aluminium, les assiettes à tarte et autres produits en feuille. Toutefois, Alcan vise aussi le marché de canette d'aluminium et des tests sont actuellement en cours pour en arriver à la meilleure qualité dans ce domaine. Toute la production de l'usine Saguenay, située près de l'aluminerie de Jonquière, est expédiée à l'usine Alcan de Kingston, Ontario, pour transformation ultérieure.

À l'usine Lapointe, construite il y a dix ans, on procède également par coulage continu pour fabriquer des tiges d'aluminium. L'usine fonctionne à plein rendement, en dépit de la récession, et la Baie James est son plus gros client. Les minces tiges servent notamment à enrober les fils électriques.

60 pour cent de la production de l'usine est écoulée au sein d'Alcan, tandis que 40 pour cent est exportée, dans des pays aussi lointains que le Bengladesh.

Ces tiges, fabriquées selon les commandes des clients grâce à différents alliages, peuvent servir à des usages aussi divers que des fermetures éclair, des fils barbelés, des aiguilles à tricoter.

Le port, une activité peu rentable

Alcan a aussi un port, comprenant deux quais, situé à La Baie. Ces installations servent au transbordement de la bauxite et autres matières premières nécessaires à la fabication de l'aluminium, de même que le mazout dont la compagnie a besoin.

Le port est aussi ouvert aux autres compagnies qui, comme la Consolidated Bathurst, l'utilisent pour expédier des marchandises comme du papier, du bois d'oeuvre.

Actuellement, le port fonctionne à 25 pour cent de capacité l'hiver et à 45 pour cent de capacité l'été, pour un volume de marchandises qui a atteint 4 millions de tonnes en 1982.

Selon les études effectuées par la compagnie, le port d'Alcan peut desservir adéquatement toute la région pendant 20 ans encore. La compagnie s'inquiète du projet, mis de l'avant par des hommes politiques locaux, d'un nouveau port à Grande-Anse, pour remplacer les installations de Chicoutimi. La réalisation d'un tel projet risque d'avoir des effets néfastes sur les installations d'Alcan déjà difficiles à rentabiliser.

Alcan est prête à la relance

« Nous sommes prêts à la relance n'importe quand », déclare le vice-président régional Gilles Chevalier, selon lequel Alcan est en meilleure posture que toutes les autres compagnies d'aluminium pour profiter de la reprise économique.

Alcan vient en effet de terminer sa nouvelle aluminerie de Grande-Baie, d'une capacité de 171,000 tonnes. Actuellement, seulement une des trois salles de cuves ultra-modernes fonctionne, les autres attendant patiemment, sous des couvertures de polythène, que les commandes d'aluminium affluent.

La compagnie a dépensé $500 millions (en dollars de 1980) pour construire cette nouvelle aluminerie au Saguenay et lorsque celle-ci est prête à fonctionner, la demande n'est pas là. M. Chevalier explique qu'en 1980, tous les producteurs écoulaient leurs produits en quantité et que personne, non seulement n'avait prévu la crise, mais ne savait pas qu'elle durerait aussi longtemps.

Alcan a souffert de la récession comme tous les gros producteurs, ayant subi un déficit de $58 millions en 1982, le premier en 50 ans. Néanmoins, la situation pourrait changer rapidement, car le prix de l'aluminium a commencé à se raffermir sur les marchés. La compagnie estime que pour chaque cent additionnel ajouté à la livre du lingot d'aluminium, les bénéfices augmentent de $20 millions environ. Le prix sur le marché libre se situe autour de 50 cents US actuellement, alors que les analystes prévoient que le producteurs obtiendront le prix officiel de 76 cents US la livre d'ici la fin de 1983.

Pour M. Chevalier, Alcan est en meilleure posture que ses concurrents parce que sa structure de coûts est différente. Alcan possède en effet ses propres centrales électriques, ce qui a nécessité d'importants investissements, mais la met à l'abri de hausses spectaculaires de cette matière première essentielle à son exploitation. En outre, la compagnie a signé des contrats à long terme pour son approvisionnement en bauxite et ne subira pas de fluctuations de prix lorsque la demande reprendra. M. Chevalier souligne qu'en dépit de ces coûts fixes très élevés, Alcan a réussi à passer à travers la récession sans trop de mal. En outre, avec Grande-Baie prête à fonctionner à pleine capacité, Alcan est en mesure de répondre immédiatement à toute demande accrue d'aluminium, mieux que ses concurrents qui investissent actuellement pour pouvoir augmenter leur capacité de production en 1985 ou 1986.

Néanmoins, posséder ses propres centrales électriques est aussi source d'inconvénients. Pour Alcan, lors d'un important ralentissement de la demande, il est plus difficile de cesser la production, car la compagnie gaspille alors son énergie. Une société qui achète son électricité fait des économies si elle ralentit sa production et en achète moins. Il est donc plus avantageux pour Alcan, en temps de récession, de continuer à produire, même si elle doit vendre ses lingots à bas prix. C'est ce qu'a fait la compagnie, qui a maintenu le taux d'opération de ses usines canadiennes à plus de 80 pour cent en 1982.

Grande-Baie, une usine qui semble déserte

Lorsqu'on visite la nouvelle usine de Grande-Baie après avoir vu les installations de Jonquière, on est frappé par l'absence de personnel et l'absence apparente d'activité. Dans la seule salle de cuves qui fonctionne, un employé opère de sa cabine un pont roulant suspendu au plafond. À regarder les cuves, on ne peut dire si elles fonctionnent et si elles fabriquent de l'aluminium de première fusion. C'est à partir du pont roulant que se fait l'alimentation en alumine des cuves et le siphonnage de l'aluminium en fusion dans les creusets nécessite l'intervention d'un employé seulement.

La salle de cuves ressemble à un immense entrepôt. Les courants d'air y sont omniprésents et lorsqu'il fait moins 20 Celcius à l'extérieur, le froid qui y règne est presque insupportable, compte tenu de l'humidité relative des lieux. Le chapeau réglementaire et les lunettes de plastique obligatoires ajoutent à l'atmosphère irréelle de cette usine où la technologie la plus moderne est en usage. Dans la salle de contrôle toute informatisée, écrans cathodiques, imprimantes et tableaux lumineux témoignent de l'évolution de l'industrie. Soudain, une voix féminine agréable nous en convainc encore davantage : « Vérifier cuve 206. Vérifier cuve 101 », dit-elle. C'est l'ordinateur qui parle.

À Jonquière, l'informatisation de l'usine vieille de plus de 30 ans a été faite, mais dans les salles de cuves, l'employé vêtu de laine, un tissu ignifuge, casse avec une machine la croute dans les cuves, la flamme est intense, le métal bouillonne. On a l'impression d'une activité intense, mais par travailleur, on y produit environ deux fois moins d'aluminium qu'à l'usine Grande-Baie.

Northern Telecom augmente son dividende et fractionne ses actions

TORONTO (Reuter) — Le conseil de Northern Telecom, qui a décidé de porter le dividende trimestriel de 25 à 30 cents, recommandera aux actionnaires le fractionnement des actions ordinaires de la compagnie à raison de trois pour une lors de l'assemblée qui aura lieu à Halifax le 29 avril.

Le cas échéant, ce fractionnement entrera en vigueur le 11 mai. Au 7 janvier dernier, Northern Telecom avait 35,451,460 actions ordinaires en circulation.

La compagnie a aussi fait savoir hier que le nouveau dividende sera payé le 31 mars aux actionnaires inscrits au 7 mars.

Northern Telecom a terminé son exercice financier 1982 avec des profits de $151.2 millions ou $4.30 par action et s'attend que ses bénéfices seront encore meilleurs cette année.

Les jeunes au Salon de l'Épargne-Placement

Ce sont les jeunes qui se sont présentés en premier au Salon de l'Épargne-Placements hier à la Place Bonaventure. C'est comme si les élèves des écoles et des collèges, qui sont fermés à cause de la grève, avaient entendus l'appel lancé une heure auparavant par Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du commerce, qui met son espoir dans les jeunes pour que l'épargne crée des emplois.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

Le salon frappe surtout par la diversité des exposants. Si la Bourse de Montréal y tient une place prépondérante par son effort de démystifier ses activités, la présence de « cliniques » organisées par les notares, les avocats, les comptables ou les assureurs attirera sans doute sa part des visiteurs, car ces professionnels sont prêts à donner les conseils que d'habitude ils font payer.

Le salon déborde, toutefois, les limites strictes de l'épargne et de la finance, car il met aussi en vedette une douzaine de chefs d'entreprises québécois qui montrent qu'il est possible de réussir en affaires si l'on a le goût du risque et l'esprit d'innovation. Le salon est ainsi devenu plus qu'un endroit où le public peut s'informer. Il est aussi un lieu où les chefs d'entreprises et les milieux financiers peuvent se rencontrer et se mesurer en vue de servir le public.

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) ($000) COURANT	LAN DERNIER	VARIATION	Revenus bruts ($000) COURANT	LAN DERNIER	VARIATION
Hayes-Dana (châss. de voit.)Thorold, Ont. année 31 déc.	1,900 0.30	5,400 0.89	—65%	217,200	223,200	—3%
Trans World Corp. (comp. aérienne) NY, NY année 31 déc.	35,900 0.54	42,200 1.12	—15%	5,110,000	5,270,000	—3%
AT & T Co. (communications) NY, NY année 31 déc.	7,279,000 8.47	6,823,000 8.55	+15%	65,093,000	58,066,000	+12%
Bausch & Lomb (verre) Rochester, NY année 31 déc.	29,944 2.48	47,286 3.93	—37%	509,736	533,300	—4%
Delta Air Lines (comp. aérienne) Atlanta, Ga. 1er sem. 31 déc.	(21,700) ——	16,100 0.41	——	1,780,000	1,790,000	—1%
Gulf Oil (pétroles) Pittsburgh, Pa. année 31 déc.	900,000 4.98	1,230,000 6.37	—27%	30,660,000	30,460,000	+1%
Ingersoll-Rand (électron.) Woodcliff, NJ. année 31 déc.	52,300 2.35	193,300 9.71	—73%	2,774,700	3,377,600	—18%
Xerox Corp. (équip. de bur.)Stamford, Conn. année 31 déc.	423,700 5.00	598,200 7.08	—29%	8,456,000	8,510,000	—1%
Sun Co. (pétroles) Radnor, Penn. année 31 déc.	537,000 4.49	1,080,000 8.85	—50%	16,300,000	16,400,000	—1%
Suncor Inc. (pétroles) Tor, Ont. année 31 déc.	60,100 1.13	50,100 0.93	+20%	1,550,000	1,320,000	+17%
Gulf Canada (pétroles) Tor, Ont. année 31 déc.	201,000 0.88	299,000 1.31	—33%	4,700,000	4,600,000	+2%
Genl Tire & Rubber (pneus) Akron, Ohio année 30 nov.	19,436 0.80	110,854 4.42	—82%	2,094,912	2,211,915	—5%
Castle & Cooke Inc. (agen. de voy.) Hin, Hawaii 1er sem. 1er janv.	(74,643) ——	572 ——	——	809,372	914,578	—12%
Dow Jones & Co. (publication) NY, NY année 31 déc.	88,103 1.39	62,604 1.14	+41%	730,673	641,024	+14%
BBC Realty Inv. (immeuble) Vanc, CB. année 31 déc.	3,600 1.37	5,700 2.17	—37%	24,300	28,500	—15%
Total Petroleum (pétroles) Calg, Alb. année 31 déc.	12,752 0.37	(63,608) ——	——	2,233,000	2,380,538	—6%
MaClean Hunter (communications) To, Ont. année 31 déc.	21,287 0.72	27,132 0.95	—22%	524,900	409,400	+28%
Dupont Canada (prod. chimique) Mont, Que. année 31 déc.	(7,426) ——	33,500 4.23	——	980,000	1,140,000	—14%
Conso-Bathurst (pâtes et papier) Mont,Que. année 31 déc.	53,406 2.20	101,780 4.41	—48%	1,430,000	1,490,000	—4%
Traders Group (inst. financière) Tor, Ont. année 31 déc.	2,654 0.04	2,665 0.02	——	639,200	612,000	+4%
Quaranty Trust of Canada (soc. de fiducie) Tor, Ont. année 31 déc.	4,796 0.33	3,390 0.23	+41%	403,400	355,800	+13%
New Brunswick Tel. (communications) Freder,NB. année 31 déc.	23,400 3.16	19,700 2.73	+19%	191,500	169,800	+13%
Kaufman & Broad (immeuble) Los Ang, Cal. année 31 déc.	(22,800) ——	5,100 0.37	——	422,700	531,200	—20%
Owens-Illinois (verres) Toledo, Ohio année 31 déc.	39,700 1.36	154,100 5.15	—74%	836,200	928,100	—10%
Amerada Hess Corp. (pétroles) NY,NY année 31 déc.	168,662 2.00	212,591 2.53	—21%	8,394,085	9,443,630	—11%
Union Carbide Cda (prod. chimique) Tor, Ont. année 31 déc.	(17,907) ——	36,139 1.50	——	691,300	827,300	—16%
Chum Ltd. (communications)Tor, Ont. 1er trim. 30 nov.	2,161 0.50	2,690 0.62	—20%	23,300	24,400	—5%
Western Air Lines (comp. aérienne)Los Ang, Cal. année 31 déc.	(44,000) ——	(73,400) ——	——	1,065,300	1,125,800	—5%
Cleveland-Cliffs Iron (mines) Clev, Ohio année 31 déc.	(30,178) ——	45,166 3.68	——	269,897	412,472	—35%

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Cortland, Wolfriver et Bencroft réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $10.00, aux grossistes $8.75; 8x5 lb, aux détaillants $10.50, aux grossistes $9.19; cellpack 120, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; cellpack 140, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grossistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants $9.50, aux grossistes $8.31.

Spartan, McIntosh, Délicieuse rouge, Empire et autres variétés réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $11.00, aux grossistes $9.62; 8x5 lb, aux détaillants $11.50, aux grossites $10.06; cellpack 120, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; cellpack 140, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grosssistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants, $10.50, aux grossistes $9.18.

McIntosh, Cortland et autres variétés, à atmosphère contrôlée, prix en vigueur le 31 janvier: 12x3 lb et 9x4 lb, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 8x5 lb, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.94; cellpack 120, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; cellpack 140, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; 4x4 pintes, aux détaillants $8.50, aux grossistes $7.44; minots en vrac, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: $3.50 à $4.00 le sac de 12 sachets de 2 lb; moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb, grosses $1.25 à $1.50 le sac de 25 lb; grosses, $2.50 à $3.00 le sac de 50 lb.

Carottes: $6.50 à $7.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; $2.25 à $2.50 le sac de 25 lb; grosses: $4.00 à $4.50 le sac de 50 lb.

Céleri rave: $8.00 à $9.00 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $4.00 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $3.00 à $4.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $1.75 à $2.00 le sac de 50 lb; gros: $1.00 à $1.25 le sac de 50 lb; moyens: $1.50 à $1.75 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: $7.50 à $8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr; $10.00 la boîte de 10 lb.

Endives: $11.75 à $12.00 la caisse de 8 lb.

Navets blancs: $5.50 à $6.00 pour 25 lb.

Oignons jaunes: gros, $4.00 à $6.00 le sac de 50 lb; moyens, $2.50 à $3.00 à $3.50 le sac de 50 lb; moyens, $2.00 le 25 lb; $0.80 à $0.90 le sac de 10 lb; $4.00 à $5.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Oignons rouges: $6.50 à $7.00 les 12 sachets de 2 lb.

Panais: $7.50 à $8.00 pour 12 sachets de 2 lb; $5.50 à $6.00 le 20 lb.

Poireaux: $2.00 à $3.00 la caisse de 12 bottes de trois unités.

Pommes de terre: moyennes $2.50 à $3.00 le 50 lb; $1.20 à $1.40 le sacde 20 lb; $0.65 à $0.75 le sac de 10 lb; grosses, $3.25 à $3.50 le sac de 50 lb; $5.00 la caisse de 50 lb.

Rutabaga: moyen $2.25 à $2.75 le sac de 50 lb; gros, $1.50 le sac 50 lb; $1.50 le sac de 25 lb.

Pommes de terre en vente: 55,000 lb.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de $00.178 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Vendredi $13.350

MONTREAL — Handy and Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $16.775 l'once troy

NEW YORK- Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $13.57 l'once troy.

LOUEZ OU ACHETEZ VOTRE ESPACE À BUREAUX, OU, LOUEZ AVEC OPTION D'ACHAT!

LE 500 OUEST

RUE SHERBROOKE

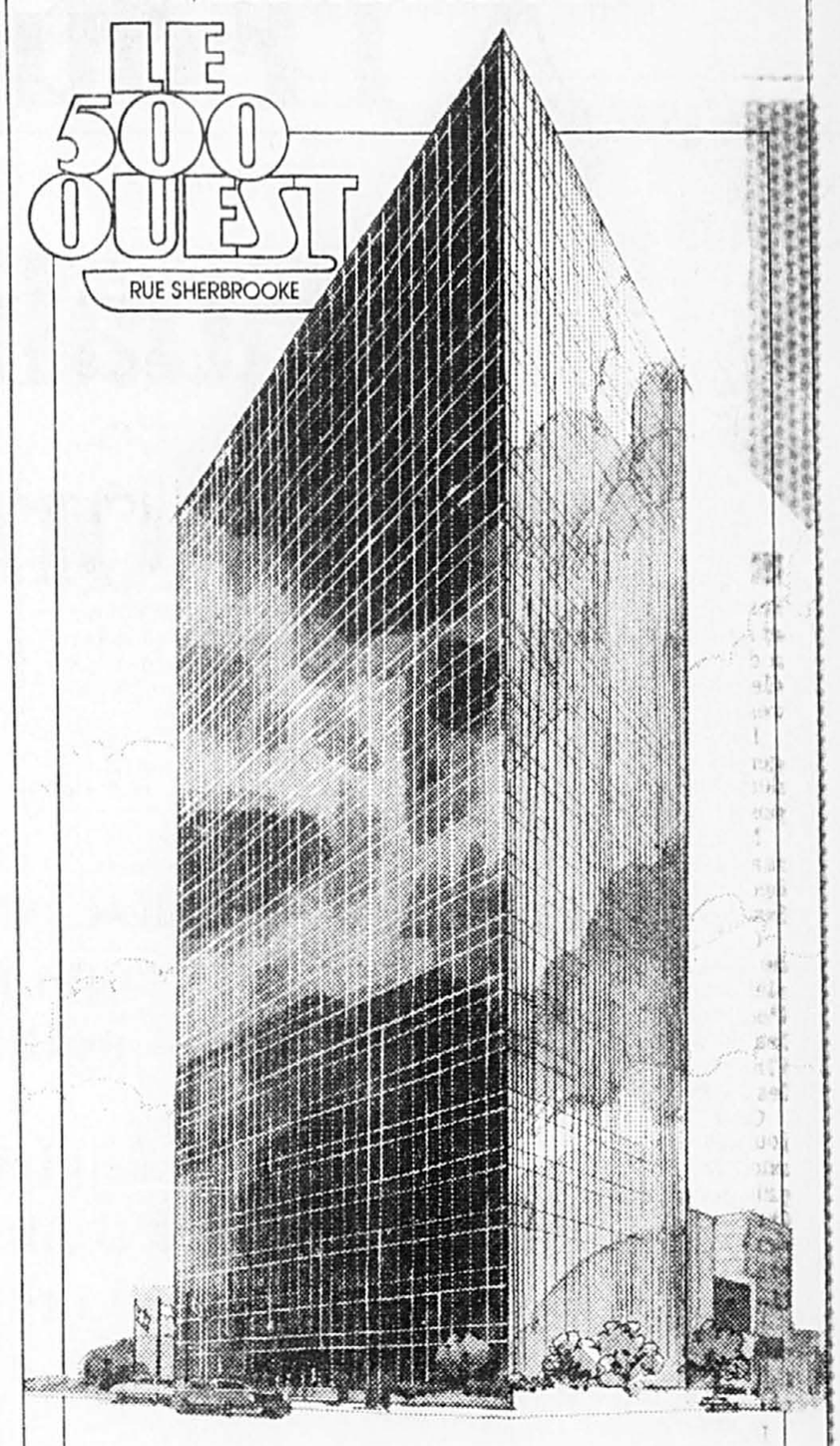

L'ADRESSE PRESTIGIEUSE DES AFFAIRES AU CENTRE-VILLE

L'endroit idéal, situé au coeur de Montréal, il est d'une conception élégante, efficace, sécuritaire et énergétiquement économe.

Spectaculaire façade de miroirs argentés. Élégant hall en granite, en marbre et en inox. Neuf ascenseurs programmés par ordinateur. Quatre toilettes par étage. Stationnement de 350 places à l'intérieur. Une galerie souterraine de 40 boutiques et restaurants.

La superficie moyenne des étages, 23,233 pi. ca.
Seulement 5% d'espace en commun par étage.

Situé dans le centre commercial, financier, récréatif et culturel de Montréal, à l'intersection des rues Sherbrooke et Aylmer, à un coin de rue de la station de métro McGill et des grands hôtels.

Ouvert: à partir de février 1983.

500 OUEST RUE SHERBROOKE: Une autre réalisation remarquable du groupe Gagnon & Archambault. Bureau de location et de vente: 450 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3A 2T7

Pour information, appelez: M. Charles S. Fam: tél.: (514) 842-5445

AÉRONAUTIQUE POUR TOUS
DES LOISIRS À UNE CARRIÈRE

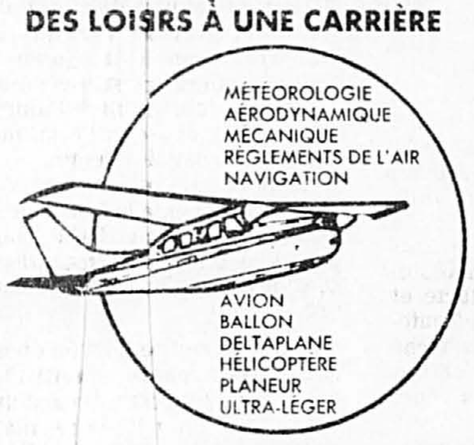

Soirée d'information:
les 1er et 4 février 1983 à 19h au local 3005.

Inscriptions:
les 10 et 11 février de 14h à 20h

Début des cours:
le 11 février à 19h

SERVICE DES SPORTS
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL
840, rue Cherrier, Montréal, local 3005

Ces 80 heures de cours, suivies d'une formation pratique, peuvent conduire à l'obtention d'un brevet de pilote privé ou professionnel.

Renseignements
658-5444

Le groupe marketing de l'Institut de Marketing du Québec (1974) Inc. IMQI
présente:

Dix séminaires en Techniques de vente professionnelle

- L'écoute active
- Comment susciter l'intérêt
- Les questions
- Le contrôle des objections
- Les attitudes
- La négociation professionnelle
- La fermeture
- La communication
- Le leadership
- La motivation
- Le positivisme

Début des séminaires: 7 février 1983

L'IMQI a mis à profit son programme TVP-2000 au service de représentants des ventes de tous genres d'entreprises.

Exemples:
Canadair, CP Hotels, Eaton, Howard Johnson, Northern Telecom, Ciba Geigy, Sperry Univac, Catelli Ltée, Labatt, Ryder et autres...

Informations: (514) 683-1108

BUREAUX À LOUER
pour médecins aux
PROMENADES ST-BRUNO
écrire à:
GESTION MALEP
171, boul. des Promenades
St-Bruno J3V 5K2

REER
(RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE)
TÉLÉ-INFORMATION
876-2970

Nous vous renseignerons sur nos sept régimes enregistrés d'épargne-retraite et sur les plus récentes mesures fiscales visant les REER.

Pour en savoir davantage, adressez-vous à ceux qui s'y connaissent, composez le numéro ci-dessus à Montréal, de 9h00 à 17h00 en semaine.

Trust Royal

À la maison du cadre seulement!
PRIX DE GROS AU DÉTAIL
7 JOURS seulement
du 29 janvier au 5 février

Des milliers de cadres standard en magasin nos prix... LES MEILLEURS ! ...parce que nous les fabriquons.

DES MILLIERS DE PEINTURES À L'HUILE
1/2 Prix

POURQUOI PAYER PLUS CHER!

SUPER SPÉCIAL
CADRES EN BOIS NON PEINTS pour le bricoleur

Formats	Prix
5x7	1,75
8x10	2,25
10x12	2,50
11x14	2,95
12x16	3,25

la maison du cadre
«Le plus grand centre d'art au Québec»

ROSEMÈRE LES GALERIES MILLE-ÎLES 315, BOUL. LABELLE 437-9444	PIERREFONDS CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIÈVE 10962 OUEST, GOUIN 683-3950	EST CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE 2975 EST, SHERBROOKE (Est d'Iberville) 521-3019
RIVE-SUD LES GALERIES TASCHEREAU 739, BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK 465-6040	DUVERNAY (LAVAL) CENTRE D'ACHATS DUVERNAY 3100, BOUL. DE LA CONCORDE (Est de Papineau) 661-2345	OUEST LES GALERIES ST-LAURENT 2031, BOUL. LAURENTIEN (Face à Canadair) 332-3097

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 29 JANVIER 1983

À l'Éducation

La qualité n'est pas qu'une question d'argent...

Le Québec consacre près de 30% de son budget total au secteur de l'éducation. Ce qui représente 6,5 milliards $ chaque année, soit 1 000 $ par citoyen. C'est beaucoup mais c'est important de le faire.

Cependant, il ne faudrait pas croire que la qualité de l'éducation dépende uniquement de la somme d'argent qu'on y investit. Si tel était le cas, le Québec serait au premier rang. Car nous investissons plus dans l'éducation que toute autre province, fut-elle mieux nantie que nous.

- Le coût de l'éducation au Québec est de 25% plus élevé qu'en Ontario.
- En 1979-1980, le Québec a investi 605 $ de plus par élève que l'Ontario.
- De 1972 à 1979, les dépenses annuelles par élève augmentaient de 17% par année au Québec et de 12% en Ontario.
- Comparativement à la semaine de travail des enseignants(tes) du Canada, celle des enseignants(tes) du Québec est moins longue de 7% au primaire et de 11% au secondaire.
- Le temps de présence en classe des enseignants(tes) du Québec est moins élevé de 9% au primaire et de 21% au secondaire, comparativement à celui des enseignants(tes) du Canada.
- Au Québec, il y a 24% d'élèves de moins par enseignant(e).

Des 6,5 milliards $ consacrés à l'éducation, 85% sont dépensés en salaires et en avantages sociaux pour les personnels. Déjà bien traités, les travailleurs et travailleuses du secteur de l'éducation seront assurés, cette année encore:

- d'une augmentation de revenu;
- d'une sécurité d'emploi absolue dont ils sont les seuls à bénéficier au Canada;
- de mesures spéciales d'aide aux enseignants(tes) en disponibilité.

C'est aussi une question d'effort.

L'avenir du Québec repose sur sa jeunesse. Toute l'importance de l'éducation se résume ainsi: de sa qualité dépend la qualité de notre avenir. Nous devons tous y contribuer, nous sommes tous concernés.

C'est vrai qu'on demande aux enseignants(tes) de se réserver plus de temps pour répondre aux besoins des étudiants.

C'est vrai qu'on leur demande d'augmenter leur tâche de 10% au primaire, de 15% au secondaire et de 13% au collégial, **en leur garantissant que le nombre d'élèves par classe n'augmente pas.**

C'est vrai qu'on demande aux étudiants de travailler plus fort et d'obtenir des résultats plus élevés.

C'est vrai qu'on demande aux parents de suivre leurs enfants de plus près dans leur cheminement scolaire.

Chacun doit y mettre du sien. Ce n'est qu'à ce prix que, tous et toutes, nous avancerons.

Pour la qualité de l'éducation, chacun doit faire plus.

Gouvernement du Québec

OPTIONS TRANS-CANADA (non transigées)

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en Cir.
Alcan	Fb	20	$14 1/8	$14 1/2	$13 1/4	60
Alcan	Fb	20	p 1	10	1	252
Alcan	Fb	22 1/2	$1 3/8	$1 7/8	$1 3/4	74
Alcan	Fb	22 1/2	p 1	10	10	280
Alcan	Fb	25	p 1	10	1	718
Alcan	Fb	30	p 10	25	15	698
Alcan	Fb	35	p 175	175	$2	205
Alcan	My	25	p 15	25	15	119
Alcan	My	27 1/2	p 40	50	65	113
Alcan	My	30	p 90	95	100	676
Alcan	Ag	27 1/2	$7 3/4	$7 7/8	$6 7/8	15
Alcan	Ag	27 1/2	p 70	85	95	83
Alcan	Ag	30	p 140	150	130	55
Alcan	Ag	32 1/2	p $2 1/8	$2 3/8	185	12
Alcan	Ag	35	p $3 1/8	$3 1/2	$3 1/2	39
Alcan	Ag	40	p $6 3/8	$6 1/2	$7 1/8	18
Alt Enr	Mr	10	$5 1/8	$5 1/2	$5 1/4	4
Alt Enr	Mr	10	p	15	15	50
Alt Enr	Mr	12 1/2	p 20	45	30	57
Alt Enr	Mr	15	110	130	115	210
Alt Enr	Mr	17 1/2	p $2 1/2	$3	$2 3/4	52
Alt Enr	Mr	20	10	25	10	139
Alt Enr	Mr	20	p $4 3/8	$5	54	30
Alt Enr	Jn	12 1/2	$3 1/4	$3 1/2	$3 1/2	10
Alt Enr	Jn	12 1/2	p 50	65		
Alt Enr	Jn	15	165	190	$2 3/8	76
Alt Enr	Jn	15	p 135	175	150	4
Alt Enr	Jn	17 1/2	p $2 3/8	$3 1/8	$3 1/4	11
Alt Enr	Jn	20	30	50	60	146
Alt Enr	Jn	20	p $4 3/8	$5	$3 7/8	5
Alt Enr	Sp	12 1/2	$3 3/8	$4	$4 1/4	5
Alt Enr	Sp	12 1/2	p 35	65	60	2
Alt Enr	Sp	15	$2 1/4	$2 1/2	$2 1/4	29
Alt Enr	Sp	17 1/2	125	160	180	48
Asama	Ap	7 1/2	$14	$14 1/2	$14 3/8	
Asama	Ap	7 1/2	p	15	35	2
Asama	Ap	10	p	15	40	10
Asama	Ap	12 1/2	$9	$9 1/2	$9 1/8	252
Asama	Ap	12 1/2	p	25	10	54
Asama	Ap	15	p 1	25	5	45
Asama	Ap	17 1/2	p 30	45	75	40
Asama	Ap	22 1/2	p $2 1/2	$2 3/4	$3 1/2	10
Asama	Jv	12 1/2	$9 1/2	$10	$9 1/4	23
Asama	Jv	12 1/2	p 1	20	20	67
Asama	Jv	15	p 15	40	45	19
Asama	Jv	17 1/2	p 75	100	135	8
Asama	Jv	20	$4 1/4	$4 1/2	$4 3/8	130
Asama	Jv	20	p 185	$2 1/8	$2	5
Asama	Jv	22 1/2	p $3	$3 1/4		
Asama	Oc	20	$4 1/8	$5 3/8	$4 3/8	20
Asama	Oc	20	p $2 1/8	$2 1/2	$2 3/4	4
Asama	Oc	22 1/2	p $3 1/4	$3 3/4		
Bell Can	Fb	15	$7 3/4	$8 1/8	$9	71
Bell Can	Fb	15	p	5	10	14
Bell Can	Fb	17 1/2	$5 1/4	$5 3/8	$6 7/8	26
Bell Can	Fb	17 1/2	p 1	5	5	63
Bell Can	My	15	$7 7/8	$8 1/4	$6 3/8	
Bell Can	My	15	p	15		
Bell Can	My	17 1/2	$5 3/8	$5 5/8	$5 1/2	18
Bell Can	My	17 1/2	p	25	10	120
Bell Can	My	20	p 10	30	20	182
Bell Can	My	25	p $2 1/4	$2 1/2	$2	68
Bell Can	Ag	20	p 10	45	10	22
Bell Can	Ag	22 1/2	p 50	70	65	35
Bell Can	Ag	25	p $2 1/4	$2 5/8	$2 1/4	60
Bk Mtl	Fb	15	$10 1/2	$10 5/8	$6 1/2	2
Bk Mtl	Fb	15	p	10	50	10
Bk Mtl	Fb	17 1/2	$7 3/8	$8 1/8	$8 1/4	28
Bk Mtl	Fb	17 1/2	p	10	1	316
Bk Mtl	Fb	20	p 1	15	1	185
Bk Mtl	Fb	22 1/2	p 5	20	15	131
Bk Mtl	Fb	25	p 40	60	65	184
Bk Mtl	Fb	27 1/2	1	15	30	460
Bk Mtl	Fb	27 1/2	p $2 1/4	$2 1/2	$2 1/8	26
Bk Mtl	My	17 1/2	$7 3/4	$7 5/8	$8 1/8	5
Bk Mtl	My	17 1/2	p 1	25	30	50
Bk Mtl	My	20	$5 1/8	$5 1/2	$5	130
Bk Mtl	My	20	p 10	25	30	37
Bk Mtl	My	22 1/2	$3	$3 1/8	$2 3/4	822
Bk Mtl	My	22 1/2	p 35	55	55	49
Bk Mtl	My	27 1/2	60	75	60	354
Bk Mtl	My	27 1/2	p $2 1/2	$2 5/8	$2 1/2	66
Bk Mtl	Ag	22 1/2	$3 1/2	$3 3/4	$3 1/2	146
Bk Mtl	Ag	22 1/2	p 70	95	100	23
Bk Mtl	Ag	25	185	$2 1/8	195	495
Bk Mtl	Ag	25	p 165	180	180	50
Bk Mtl	Ag	27 1/2	130	130	115	651
Bk Mtl	Ag	27 1/2	p $2 5/8	$2 7/8	$3	20
Bk NS	Mr	20	$12	$12 3/8	$12	
Bk NS	Mr	20	p	10		
Bk NS	Mr	22 1/2	$9 1/2	$9 7/8	$9 1/2	305
Bk NS	Mr	22 1/2	p	5	5	185
Bk NS	Mr	25	$7	$7 1/2	$7 1/2	721
Bk NS	Mr	25	p	10	5	191
Bk NS	Mr	27 1/2	$4 1/2	$5 1/4	$4	
Bk NS	Mr	27 1/2	p 1	15	50	18
Bk NS	Mr	30	$2 1/2	$2 7/8	$5 1/2	26
Bk NS	Mr	32 1/2	110	145	135	292
Bk NS	Mr	35	40	60	40	1382
Bk NS	Mr	35	p $2 1/8	$3 1/2	$2 1/8	1287
Bk NS	Jn	25	$7 1/8	$7 3/8	$8	1
Bk NS	Jn	25	p 5	35	35	13
Bk NS	Jn	27 1/2	$4 7/8	$5 1/4	$6 3/4	95
Bk NS	Jn	30	$2 1/4	$3 1/2	$4	820
Bk NS	Jn	32 1/2	p 140	170	185	7
Bk NS	Jn	35	p 3	5	$3 1/2	$2 3/8	5
Bk NS	Sp	32 1/2	p 170	$2	145	7
Bk NS	Sp	35	105	135	$2	2
Bk NS	Sp	35	p $3 1/4	$3 3/4	$3	1
Bow Val	Ap	12 1/2	$4 3/8	$5	$4 3/8	25
Bow Val	Ap	12 1/2	p 5	20	20	76
Bow Val	Ap	15	$2 1/2	$2 3/4	$2 3/4	126
Bow Val	Ap	15	p 40	55	65	233
Bow Val	Ap	17 1/2	p 140	155	165	224
Bow Val	Ap	20	p $3	$3 1/4	$3 1/8	86
Bow Val	Jv	15	p 80	100	100	52
Bow Val	Jv	17 1/2	p 195	$2	$2 1/8	293
Bow Val	Jv	20	p $3 1/8	$3 3/8	$3 1/2	59
Bow Val	Oc	15	p 110	135		
Bow Val	Oc	17 1/2	$2 1/4	$2 1/2		
Bow Val	Oc	17 1/2	p $2 1/4	$2 1/2	190	2
Bow Val	Oc	20	150	170	160	33
Bow Val	Oc	20	p $3 1/4	$3 1/2	$2 3/4	5
BP Can	Ap	20	$23 1/2	$24 1/4	$21 3/4	
BP Can	Ap	20	p 25	65	10	
BP Can	Ap	22 1/2	$21 1/4	$22 1/4	$19 1/4	
BP Can	Ap	22 1/2	p 25	50	33	
BP Can	Ap	25	$18 5/8	$19 3/8	$19 1/2	2
BP Can	Ap	25	p 20	10	35	
BP Can	Ap	27 1/2	$16 1/8	$17 1/8	$14 3/8	5
BP Can	Ap	27 1/2	p 70	40	6	
BP Can	Ap	30	$13 3/8	$14 3/8	$12	45
BP Can	Ap	30	p 30	35	9	
BP Can	Ap	32 1/2	$11 1/8	$12 1/8	$10 1/4	
BP Can	Ap	32 1/2	p 30	50	11	
BP Can	Ap	35	$8 3/8	$9 3/8	$8 1/8	57
BP Can	Ap	35	p 30	20	15	
BP Can	Jv	27 1/2	$16 1/8	$17 3/8		
BP Can	Jv	27 1/2	p 5	25	190	3
BP Can	Jv	30	$13 7/8	$14 3/4	$12 1/2	2
BP Can	Jv	30	p 15	40	75	15
BP Can	Jv	32 1/2	$11 1/2	$12 3/8	$10 1/2	3
BP Can	Jv	32 1/2	p 25	45	85	47
BP Can	Jv	35	$10	$10 1/2	$11 1/8	412
BP Can	Jv	35	p 40	65	75	39
BP Can	Jv	40	$5 1/8	$6 3/8	$5 3/8	35
BP Can	Jv	40	p 100	125	140	40
BP Can	Jv	45	$2 3/4	$3 1/4	$2 1/4	245
BP Can	Jv	45	p $3	$3 1/2	$3 3/8	11
C Imp B	Mr	15	$14 3/4	$15 1/2	$9 3/4	
C Imp B	Mr	15	p	5	40	15
C Imp B	Mr	17 1/2	$12 1/4	$13	$13 5/8	12
C Imp B	Mr	17 1/2	p	5	5	186
C Imp B	Mr	20	$9 1/4	$10 1/2	$11 1/2	60
C Imp B	Mr	20	p	5	1	195
C Imp B	Mr	22 1/2	p	15	15	80
C Imp B	Mr	22 1/2	$7 3/8	$8 1/8	$9 3/4	111
C Imp B	Mr	25	$4 3/4	$5 1/4	$4 3/8	216
C Imp B	Mr	27 1/2	15	25	$4	127
C Imp B	Mr	27 1/2	p 15	40	40	101
C Imp B	Jn	20	p $9 7/8	$10 3/8	$5 3/8	
C Imp B	Jn	20	p 5	20	30	37
C Imp B	Jn	22 1/2	p 5	25	50	17
C Imp B	Jn	25	$5 3/8	$5 1/2	$5 1/8	379
C Imp B	Jn	25	p 25	50	45	213
C Imp B	Jn	27 1/2	$3 1/4	$3 3/4	$2 7/8	377
C Imp B	Jn	27 1/2	p 55	90	75	128
C Imp B	Jn	30	170	$2	160	508
C Imp B	Jn	32 1/2	p $2 1/4	$2 1/8	$2	27
C Imp B	Sp	27 1/2	$3 3/4	$4 1/4	$4 1/4	3
C Imp B	Sp	27 1/2	p 95	120	100	16
C Imp B	Sp	30	p 175	$2 1/8	$2 1/4	15
C Imp B	Sp	32 1/2	p 120	150	150	286
C Imp B	Sp	32 1/2	p $3 1/8	$3 1/2	$3 1/4	39
CanP E	Fb	12 1/2	$8 3/8	$7 3/4	$7 3/8	5
CanP E	Fb	12 1/2	p 1	5	5	36
CanP E	Fb	15	p 1	10	5	298
CanP E	Fb	20	p 40	65	100	339
CanP E	My	15	55	$5 1/4	$4 1/8	63
CanP E	My	15	p 20	45	35	53
CanP E	My	17 1/2	p 30	50	50	169
CanP E	Ag	15	$5 1/4	$5 1/2	$6 3/8	29
CanP E	Ag	15	p 30	50	75	28
CanP E	Ag	17 1/2	p 50	70	75	52
CanP E	Ag	20	p 115	135	140	41
CanP E	Ag	22 1/2	p $3 3/8	$3 7/8	$4 1/8	21
CBth A	Ap	12 1/2	$4 1/4	$5 1/8	$5 1/4	32
CBth A	Ap	20	25	50	60	178
CBth A	Jv	20	65	115	125	112
CBth A	Oc	20	125	165	$2	1
Cmnc	Mr	22 1/2	$20 1/4	$21 3/4	$13 1/2	60
Cmnc	Mr	22 1/2	p 1	20	50	60
Cmnc	Mr	35	$18 1/2	$19 1/2	$21 1/4	142
Cmnc	Mr	35	p 5	25	45	50
Cmnc	Mr	40	$13 3/4	$14 3/4	$7 3/4	212
Cmnc	Mr	40	p 10	30	20	97
Cmnc	Mr	45	$8 1/2	$9 1/2	$8	133
Cmnc	Mr	45	p 50	70	70	224
Cmnc	Mr	50	$4 1/4	$5	$5 3/8	110
Cmnc	Mr	50	p 150	185	160	79
Cmnc	Mr	55	125	$2 1/4	$2 1/4	36
Cmnc	Mr	55	p $4 1/2	$5	$4 3/8	102
Cmnc	Mr	60	25	100	100	2
Cmnc	Mr	60	p $8 1/4	$9 1/4		
Cmnc	Jn	40	$15	$16	$8 3/4	19
Cmnc	Jn	40	p 75	125	$2	12
Cmnc	Jn	45	$10 1/4	$11 1/4	$14 1/2	5
Cmnc	Jn	45	p $2	$2 3/4	150	3
Cmnc	Jn	50	p $2 1/4	$3 1/4	$3	26
Cmnc	Jn	55	$3 3/4	$4 1/4	$4 1/2	151
Cmnc	Jn	55	p $5	$6	$4 1/8	7
Cmnc	Jn	60	150	$2	195	11
Cmnc	Jn	60	p $9 1/2	$10 1/2		
Cmnc	Sp	40	$15 1/4	$16 1/4		
Cmnc	Sp	40	p 75	150		
Cmnc	Sp	45	$11 1/4	$12 3/4	$7 3/4	1
Cmnc	Sp	45	p $2	$2 1/4	$2 3/4	2
Cmnc	Sp	50	$7 1/2	$8 1/2	$11	8
Cmnc	Sp	50	p $3 3/4	$4 3/4	$3 3/4	3
Cmnc	Sp	55	$5	$6	$6	4
Cmnc	Sp	55	p $5 1/4	$6 1/2	$5 1/2	11
Cmnc	Sp	60	$3	$4		
Cmnc	Sp	60	p $10	$11		
CP Ltd	Fb	25	$11 3/8	$12 1/8	$13 3/8	2
CP Ltd	Fb	25	p 10	5	10	95
CP Ltd	Fb	27 1/2	$9 1/4	$9 3/8	$8 3/8	388
CP Ltd	Fb	27 1/2	p	10	1	245
CP Ltd	Fb	30	$6 1/4	$7 1/8	$7 3/8	379
CP Ltd	Fb	32 1/2	p	15	10	299
CP Ltd	Fb	40	p $3 1/8	$3 1/2	$4 3/8	6
CP Ltd	My	27 1/2	$9 3/8	$10	$9 1/4	39
CP Ltd	My	27 1/2	p 15	25	50	13
CP Ltd	My	30	$7 1/4	$7 7/8	$7 1/8	1188
CP Ltd	My	30	p 15	30	20	108
CP Ltd	My	32 1/2	p 40	60	60	108
CP Ltd	Ag	32 1/2	p 90	110	60	26
CP Ltd	Ag	35	p 170	190	$2 1/8	16
CP Ltd	Ag	40	p $4 3/8	$4 3/4	$5 3/8	33
CRL	Mr	10	$24 3/4	$25 1/4	$25 1/8	25
CRL	Mr	10	p 1	10	50	11
CRL	Mr	12 1/2	$22 1/4	$22 3/4	$20 5/8	28
CRL	Mr	12 1/2	p 1	10	20	29
CRL	Mr	15	p 1	10	1	89
CRL	Mr	17 1/2	$17 1/4	$17 3/4	$15	49
CRL	Mr	17 1/2	p 5	10	5	95
CRL	Mr	20	$14 3/4	$15	$13	306
CRL	Mr	22 1/2	p 10	20	10	193
CRL	Mr	27 1/2	$8 1/4	$8 3/4	$8	273
CRL	Mr	40	p $6 3/4	$7 1/4	$8	20
CRL	Jn	17 1/2	$17 1/2	$18	$17	24
CRL	Jn	17 1/2	p 10	30	100	22
CRL	Jn	20	p 20	35	35	60
CRL	Jn	22 1/2	$12 1/2	$13	$9 3/8	79
CRL	Jn	22 1/2	p 40	60	40	32
CRL	Jn	25	p 60	85	60	61
CRL	Jn	27 1/2	$9 1/4	$9 1/2	$10	147
CRL	Jn	40	$3/8	$4 1/4	$4 3/8	376
CRL	Jn	40	p $7 1/8	$7 3/8		
CRL	Sp	27 1/2	p 25	50	$2 1/8	2
CRL	Sp	32 1/2	p 70	95	100	30
CRL	Sp	35	p 185	$2 1/8	195	5
CRL	Sp	37 1/2	p 150	165	175	13
CTL Bk	Mr	5		$5 1/4	$5 3/4	$2 1/2	2
CTL Bk	Mr	7 1/2		$3 1/4	$3 5/8	$3 1/4	20
CTL Bk	Mr	12 1/2		10	25	25	57
CTL Bk	Jn	10		155	180	175	210
CTL Bk	Sp	7 1/2		$3 1/4	$4 1/8	$3 1/4	4
CTL Bk	Sp	10		$2	$2 3/8	$2 1/8	2
D Pete	Mr	5	p 100	120	110	37
D Pete	Mr	7 1/2			10	10	356
D Pete	Mr	7 1/2	p	$3 1/2	$3 3/4	$3 1/8	8
D Pete	Ap	7 1/2		15	25	15	1708
D Pete	Jn	5		35	60	85	997
D Pete	Jn	5	p 105	130	120	33	
Denis	Ap	15		$15 3/4	$16 3/4		
Denis	Ap	15	p 1	15	110	20	
Denis	Ap	17 1/2		$13 1/4	$14 1/4	$12 7/8	
Denis	Ap	17 1/2	p 5	20	10	85	
Denis	Ap	20	p 10	$10 3/4	$11 1/2	$11	15
Denis	Ap	20	p 75	100	90	98	
Denis	Ap	22 1/2	p 180	$2 1/8	$2 1/4	45	
Denis	Ap	22 1/2	p 15	50	175	4	
Denis	Ap	25		$6 1/4	$7	$6 1/2	1/8 -
Denis	Ap	25	p 40	70	$2 1/8	5	
Denis	Ap	27 1/2		$5 1/8	$5 5/8	$5 1/4	80
Denis	Ap	32 1/2	p	$2 3/4	$3 1/2		
Denis	Jv	22 1/2		$9 1/8	$9 7/8	$8 3/4	7
Denis	Jv	22 1/2	p	$2 1/2	$2 3/4	$2 1/2	2
Denis	Jv	25		$7 1/8	$7 7/8	$7 1/2	35
Denis	Jv	27 1/2	p 165	190	175		
Denis	Jv	30		$4 1/4	$4 3/4	$4 3/4	95
Denis	Jv	30	p	$2 3/8	$2 7/8	$3 1/2	4
Denis	Jv	32 1/2		$3	$3 3/8	$3 1/8	92
Denis	Jv	32 1/2	p	$3 1/2	$4		
Denis	Oc	27 1/2		$6	$6 3/4		
Denis	Oc	27 1/2	p	$2	$2 1/2		
Denis	Oc	30		$4 3/4	$5 1/2	$5 1/2	3
Denis	Oc	30	p	$3 1/8	$3 3/8	$3 1/4	10
Dmtr	Mr	17 1/2					
Dom M	Ap	5		$19 5/8	$20 1/8	$19 3/4	2
Dom M	Ap	5	p		20		
Dom M	Ap	7 1/2		$17 1/8	$17 3/8	$8 3/4	26
Dom M	Ap	7 1/2	p		25	35	6
Dom M	Ap	10		$14 3/4	$15 1/8	$15	105
Dom M	Ap	12 1/2	p	1	20	10	180
Dom M	Ap	15	p	10	35	25	231
Dom M	Jv	10		$15 1/8	$15 5/8	$15 3/4	34
Dom M	Jv	10	p	20	50	40	4
Dom M	Jv	12 1/2		$12 1/8	$13 3/8	$10 5/8	397
Dom M	Jv	12 1/2	p	40	60	45	260
Dom M	Jv	15	p	55	75	65	39
Dom M	Jv	17 1/2		$8 3/4	$9 1/8	$10	428
Dom M	Jv	17 1/2	p	85	110	90	178
Dom M	Jv	20	p 150	175	155	103	
Dom M	Jv	22 1/2		$5 7/8	$6 1/8	$6 1/2	110
Dom M	Jv	22 1/2	p	$2 3/8	$2 3/4	$3 1/4	45
Dom M	Jv	27 1/2	p	$5 1/8	$5 1/2	$5 3/8	15
Dom M	Oc	22 1/2	p	$7 3/8	$8 1/8	$8 1/2	1
Dom M	Oc	27 1/2	p	$5 7/8	$6 3/8		
Gnstar	Ap	7 1/2	p	$14 1/2	$15 1/2	$13 3/4	1
Gnstar	Ap	10		$12	$13	$13	4
Gnstar	Ap	10	p	5	20	20	27
Gnstar	Ap	12 1/2	p	$10	$10 1/2	$11 1/2	104
Gnstar	Ap	12 1/2	p	10	25	20	63
Gnstar	Ap	15		$7 3/4	$8	$8 1/2	359
Gnstar	Ap	15	p	15	40	25	90
Gnstar	Ap	17 1/2		$5 1/4	$5 3/8	$4	37
Gnstar	Ap	17 1/2	p	25	40	40	91
Gnstar	Ap	20		$3 1/2	$3 3/8	$3 1/2	249
Gnstar	Ap	20	p	75	100	90	98
Gnstar	Ap	22 1/2	p 180		$2 1/8	$2 1/4	45
Gnstar	Ap	25	p	$2 1/8	$3 1/2	$4	7
Gnstar	Jv	12 1/2		$9 7/8	$10 3/8	$8 1/2	5
Gnstar	Jv	12 1/2	p	5	30	85	
Gnstar	Jv	15		$8 1/8	$8 3/8	$8	22
Gnstar	Jv	15	p	30	55	75	65
Gnstar	Jv	17 1/2		$6 1/4	$6 1/2	$6 1/2	82
Gnstar	Jv	17 1/2	p	55	70	55	35
Gnstar	Jv	20		$4 1/8	$4 3/8	$4	85
Gnstar	Jv	20	p 110	130	110	52	
Gnstar	Jv	25	p	$3 1/4	$3 3/8	$3 1/2	6
Gnstar	Oc	20		$4 1/8	$5 1/8		
Gnstar	Oc	20	p 130	155	145	6	
Gnstar	Oc	22 1/2		$3 7/8	$4 1/4	$3 5/8	4
Gnstar	Oc	22 1/2	p	$2 1/2	$2 3/4		
Gnstar	Oc	25	p	$3 3/8	$4		
Gulf C	Ag	12 1/2		$3	$3 1/8	$3	469
Gulf C	Ag	12 1/2	p	75	90	80	138
Gulf C	Ag	15	p 190		$2 1/8	$2	213
Gulf C	Ag	17 1/2	p	$3 1/2	$3 3/4	$3 3/8	22
Husky	Ap	5		$3 1/2	$3 3/4	$3 3/4	458
Husky	Ap	5	p	5	15	5	6
Husky	Ap	7 1/2	p 135	150	150	1763	
Husky	Ap	7 1/2	p	25	45	40	335
Husky	Jv	10	p 175	195	195	93	
Husky	Jv	7 1/2	p	40	60	50	225
Husky	Jv	10	p 175	195	195	93	
Husky	Oc	7 1/2	p 190		$2 1/4	190	15
Husky	Oc	10	p 185		$2 1/8		
I-Citv	Mr	7 1/2	p	$3	$4 1/4	$5 1/4	2
I-Citv	Mr	7 1/2	p	1	15	15	
I-Citv	Mr	10	p 10	30	10	61	
I-Citv	Mr	12 1/2	p 135	160	110	120	
I-Citv	Mr	15	p	$3 1/2	$3 3/4	$2	5
I-Citv	Jn	7 1/2		$4	$4 3/8	$6 1/2	20
I-Citv	Jn	7 1/2	p	1	25	10	15
I-Citv	Jn	10	p 35	60	40	16	
I-Citv	Jn	12 1/2	p 165	190	125	108	
I-Citv	Jn	15	p $3 3/4	$4	$2 1/8	8	
I-Citv	Sp	10	p 40	65			
I-Citv	Sp	12 1/2	p 125	140	180	33	
I-Citv	Sp	12 1/2	p 185	$2 1/4	130	18	
I-Citv	Sp	15	p 50	75	55	115	
I-Citv	Sp	15	p $4	$4 1/4			
Imsco	Ap	25	p	$7 1/4	$7 5/8	$4 3/4	20
Imsco	Ap	25	p	20			
Imsco	Ap	27 1/2		$4 3/4	$5 1/4	$3	78
Imsco	Ap	27 1/2	p	15	70	70	28
Imsco	Ap	30	p 20		45	80	180
Imsco	Ap	32 1/2	p 75	100			
Imsco	Jv	25		$7 1/2	$7 7/8	$6 3/4	32
Imsco	Jv	25	p 10	30			
Imsco	Jv	27 1/2		$5	$5 1/2	$4	136
Imsco	Jv	27 1/2	p	5	30	25	74
Imsco	Jv	30	p 40	65			
Imsco	Jv	32 1/2	p 100	125			
Imsco	Oc	30	p 65	110			
Imsco	Oc	32 1/2		$2 1/4	$2 1/2		
Imsco	Oc	32 1/2	p 125	160			
Inco	Fb	10		$5 1/4	$5 1/2	$5 1/2	230
Inco	Fb	10	p		5	1	256
Inco	Fb	12 1/2		$3	$3	$3	1704
Inco	My	10		$5 1/2	$5 7/8	$4 1/8	136
Inco	My	10	p 20		30	30	203
Inco	My	12 1/2	p 40		60	65	136
Inco	Ag	10		$5 3/8	$6 1/8	$4 1/2	74
Inco	Ag	10	p 25		45	35	52
Inco	Ag	12 1/2	p 65		80	90	56
Inco	Ag	17 1/2	p	$3	$3 1/4	$4 3/8	30
IOil A	Fb	20		$6 3/8	$7 1/4	$8 1/8	27
IOil A	Fb	20	p	1	10	10	45
IOil A	Fb	22 1/2		$4 1/8	$4 1/4	$4 1/4	14
IOil A	Fb	22 1/2	p	1	15	1	133
IOil A	Fb	25		$2 1/4	$2 3/8	$2 3/8	296
IOil A	Fb	30		20	30	15	984
IOil A	Fb	32 1/2		5	10	5	1028
IOil A	Fb	32 1/2	p	$3 1/2	$3 3/4	$2 7/8	218
IOil A	My	25		$3 1/4	$3 1/2	$3 1/4	253
IOil A	My	27 1/2		40	50	50	1131
IOil A	Ag	25		$3 7/8	$4 1/4	$4 7/8	43
IOil A	Ag	25	p	85	110	115	
IOil A	Ag	27 1/2		$2 1/2	$2 3/4	$2 3/4	69
IOil A	Ag	30	p	$3 1/2	$3 3/4	$3 1/2	26
IOil A	Ag	32 1/2	p	90	100	120	296
IOil A

TORONTO (Revue de la semaine)

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982 Haut	1982 Bas
A-B							
A.G.F.M	10500	$7½	7½	7½	- ½	8	400
AMCA Int	104259	$22½	21	22⅜	+ ⅜	23½	15⅜
Abti Prce	2108	$19½	18½	19¼	- ¾	22⅜	15
Abitbi 7½p	1070	$34	34	34	- 1	35	24½
Abitbi 10	556	$47½	46½	47	- 1½	48	34½
Acklands	1810	$11	11	11		14	10
Adanac M o	35900	73	55	65	- 1	120	42
Aero E o	106300	75	55	68	- 7	8⅛	20
Agassiz o	34575	190	171	177	- 13	205	51
Agassiz w	8850	95	80	87	+ 2	95	47
Agnico E	313816	$19½	15½	18⅞	+ 1⅛	20½	480
Agra Ind A	12917	$10⅝	10¼	10¼	- ⅛	11½	6⅜
Ahed C	1000	30	30	30	+ 10	40	11
Aiguebel o	500	$11½	11½	11½	- ½	12¼	250
Akaitco o	7200	135	111	130	+ 20	140	40
Albany o			5555	121	- 12	150	51
Albany r	h15882	3	1	1½	+ ½	6	1
Alt Energy	138560	$15⅜	14½	15¼		20¼	8
Alt Enr A	13870	$22	30	30	- 2	32¼	25½
Al Enr 1125	1200	$33¼	33	33	- ¼	33¾	27
Alta Nat	580	$24½	24	24	- ½	27½	22
Alcan	238293	$34½	32⅜	33⅞		38½	20⅜
Alcan w	152850	$9	7⅜	8⅜	+ ½	9¾	7⅜
Algo Cent	1410	$15¾	15½	15¾	+ ⅛	18¼	13
Algoma St	11015	$29	26¼	29	+ 1¼	44	22¾
Algoma St p	7900	$22	22	22		22½	14¾
Algon Merc	1300	$21	21	21		24	10¾
Alum A	116775	$24	23⅛	23⅞		24½	22⅝
Alum 1st p	6220	$25¼	24⅛	24⅜	- ⅜	25¼	18
Am Eagle o	268423	220	156	195	+ 30	360	120
Am Leduc	46850	39	36	39	+ 3	55	20
Andrs WA f	2900	$22¼	21	22⅛	+ ⅜	23¼	12
Andres W B	1140	$21½	21	21½	+ ½	22¾	12
Ang CT 4½	200	$20	19½	19½	- ¾	20¼	14
Ang CT 265	512	$23	23	23	- ½	23½	16
Ang CT 290	625	$25¾	25	25⅛	+ 1	25¾	18⅜
Ang CT 315	403	$28	27½	27½		28	20
Ang dGld o	8100	160	110	160	+ 20	175	40
Ang UDev o	42500	160	131	160	+ 26	180	55
Anthes	15500	50	45	50	+ 5	290	25
Arbor A	3020	$7½	7	7	- ½	9⅛	165
Arbor B f	3600	$7½	7½	7½		8	400
Argosy o	2000	40	36	36	- 4	54	18
Argus	225	$7	7	7	+ ⅛	9¼	435
Args 250 p	150	$22½	22½	22½	+ ¾	22½	16¾
Args 260 p	2100	$23	23	23		23	16¾
Argus B pr	288	$23¾	23½	23½	- ½	24½	16¼
Argus C pr	561	$5¼	5	5¼	+ ½	7	285
Argyll o	84700	240	200	240	+ 30	240	110
Asamera	186681	$22⅜	19½	21½	+ ¼	22⅜	8
Asbestos	495	$10½	10¼	10⅜	- ⅛	19⅞	9⅜
Asoc Porc o	3483	$6¾	5⅞	6¾	- ⅛	8⅛	190
Astral f	15100	465	430	460		6½	400
Atco I f	214150	$10½	9⅝	10		11¼	5
Atco II	1400	$9½	9⅜	9½	- ½	10⅞	5
Atco 11½	42030	$32¼	30¼	32	+ ½	34¼	28½
Atl C Cop	1300	125	125	125	+ 3	145	71
Atlantis o	121759	88	80	85	- 5	101	67
Atlas Yk o	90166	49½	42	46½	- 3½	73	25
Atlas w	29000	11	10	11		24	4
Augmitto o	22540	250	180	245	+ 45	250	100
Ato Hard A	4700	$10½	9½	10½	+ 1⅛	12	6½
BC Sugar A	9037	$17½	16½	17½	+ ¾	18	12
BP Can	294503	$44	42¾	43⅞		44½	20¾
Bachelor o	107780	$9	7	8⅞	+ ⅜	9¾	186
Bakertalc o	18009	70	58	63	- 1	70	21
Banister C	16230	$8½	8	8⅛	- ⅛	10½	5¼
Bank BC	5740	$17½	16¾	17		25¼	11
Bk BC 225	740	$21½	21½	21½		1⅛	1⅛
Bank Mtl	151073	$25⅜	25	25⅜	- ½	26⅞	16¾
Bk Mtl 285	39850	$32⅛	30⅝	32⅛	+ ⅜	33¼	21½
Bk Mtl 250	47010	$26¾	25¾	26¾		27¾	16½
Bk Mtl w	119800	$6¼	5⅝	5⅝	- ⅝	7⅜	190
Bank N S	100838	$33¾	32	32¼	- 1⅜	35¾	19¾
Bankeno o	10081	255	225	245	- 10	10	175
Bankeno u	500	470	470	470	+ 20	6¼	295
Bankeno w	15900	140	112	125	- 10	140	60
Barbcon B	812	325	310	310	+ 10	6	225
Barymin o	66100	23	20	20	- 5	31	8
Basic Res o	113750	241	152	241	+ 76	490	105
Baton A f	5800	$13¼	12¾	12¾	- 1	14	5½
Baton B	4000	$13	13	13	- 1	14	6¾
Bay Mtls	150	$6¾	6¼	6¾	- ¾	7½	5⅞
Becker B p	500	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜	16⅞	12½
Bell Canad	575592	$23½	22⅝	22⅞	- ¼	24½	16⅜
Bell C pr	8855	$22½	22	22⅝	- ⅜	23¼	16¾
Bell 1.80	2225	$18⅞	18½	18½	- ⅜	19¼	12½
Bell 1.96	3600	$27½	27½	27½	- ½	29¼	20¼
Bell 2.05	26140	$23½	22⅝	22⅞		24¼	16¾
Bell 2.70	133430	$27	26½	26¾	- ¼	29	20¼
Bl Hawk o	8000	30	28	30	- 2	39	10
Black Phot	15229	$12¼	11½	11⅞	- ⅛	13¼	7
Blake Res o	71816	64	50	57	- 7	495	29
Bluesky	38650	345	305	320	- 20	430	251
Bluesky pr	8600	425	400	425	+ 20	5	300
Bomac A f	200	$5½	5½	5½	- ½	8	425
Bombdr B f	850	$11½	11	11	- 1	15⅜	6⅞
Bonanza Oil	9657	485	460	460	- 25	7½	190
Bow Valy	396073	$18⅜	16¾	17	- 2⅛	20½	10
Bow Vly 7	936	570	66	67	- 6	77	50
Bow Vly 205	30210	$27½	25	26½	- ⅞	27⅜	25
Bow Vly R	22525	$6⅝	5¾	6⅝	+ ⅛	8	300
Bralor Res	265051	$6⅛	5⅜	5¾	- ⅛	14⅛	460
Bramalea	45305	$9¼	8¾	9¼	+ ⅜	9½	395
Briscade p	73422	$34¾	33¾	34	- ⅜	35¼	26¼
Brascan A	55670	$22⅞	21⅜	22½	- ⅜	24½	12¼
Brscn 8½	6250	$23	21½	23	+ 1½	23	15
Brscn 1981	13200	$25½	25¼	25½		25½	20
Brenda M	5750	$14½	12⅜	14⅜	- ⅛	15¾	6
Brinco	26974	350	305	345	+ 5	6⅜	230
Brinco p	9114	455	425	425	- 15	490	380
Br Am Bnk	1039	$16¾	16	16	- 1¼	17½	14
BCFP	282741	$9⅞	8⅜	9½	+ ⅞	12⅞	5⅜
BCFP pr	120	$27	27	27	+ ¼	28½	23
BC Res	309781	300	275	299	+ 13	395	238
BC Res p	41916	$27½	25¾	26½		27½	24½
BC Phone	64578	$18	17⅛	17¾		18⅛	12¼
BCPh 4½ p	340	$39	38	38	- 1	39	27⅜
BCPh 4½ p	100	$39¼	39¼	39¼	- 1¾	41	28½
BCPh 4¾ p	240	$43	43	43		44	29¾
BCPh 1956	140	$43	43	43	+ ¼	43	29¾
BCPh 4.84	750	$12	11½	11½		12	8
BCPh 5.15	200	$47	47	47	- 1	48	34
BCPh 6 pr	123	$54	54	54	- 1	55	38
BCPh 6.80	750	$16	16	16	- ⅜	16⅝	10½
BCP 7.04 p	825	$16	16	16		17	11¼
BCP 10.16 p	710	$25¼	25	25	- ½	25½	16¾
BCP 11.24 p	9700	$27½	26¾	27½	+ ½	27¾	25⅞
Brout Reef	71900	185	125	167	+ 12	210	58
Brunswk	40477	$15¾	14⅝	15¾	+ ⅝	15⅞	6½
Budd Can	4700	$8½	8¼	8½	+ ⅛	9¾	430
C							
CAE	431150	$9¾	9	9¾		10⅝	6½
CCL Ind	12355	$8¼	7¾	8¼	+ ¼	8½	440
CIL	19256	$24⅜	24	24½	+ ⅛	34	18¼
CME Res o	75600	110	85	110	+ 10	115	27
Canleshar	98250	$5⅞	410	5½	+ 140	7¼	275
Cabre o	31600	209	195	199	- 10	220	190
Cad Frv	235223	$8½	8	8¼	- ⅜	13¾	5¼
Cad Frv A	9563	$7½	7	7	- ½	7¾	5¼
Calvrt DA f	400	160	160	160	- 15	350	80
Calvrt D B	300	235	235	235	+ 5	350	150
Calvert o	298900	82	55	82	+ 18	82	24
Camchib	3475	5⅞	6¼	7	+ ½	7⅜	375
Cmchib w	5600	200	150	192	+ 42	211	20
Camel O G	394333	310	285	300	- 25	490	230
Camflo	788334	$17⅝	14	16½	+ ⅜	19¾	350
Camp RL	447421	$35⅞	30	34¾	+ 2½	37½	10⅛
Camp Res	28243	$12¼	10¼	12	+ ¾	13½	465
Campeau f	219376	$11½	1⅛	1⅛	- ⅛	13	5
Camreco o	34257	115	100	115	+ 10	220	47
Can Cem	125851	$14⅛	13⅜	13⅞	- ⅜	14⅞	8
C Cem 6½	1181	$12¼	12	12¼	+ ¼	14¼	8¼
CCem 2 p	37105	$16¾	15¼	16⅜	- ⅜	17	9⅜
CDC f	75577	$7¼	6⅜	7⅛	- ⅛	9½	425
CDC pr B	6223	$96	94¾	94¾	- 1	99	79
CDC 1980	117829	$14⅞	14	14½	- ¼	15⅛	9⅜
Can Malt	817	$43	42⅜	43	+ 1½	43	27½
C Nor West	74198	$55	50	54¾	- ¼	58	18¼
CanP Ent	258350	$20⅛	18¾	19¾	+ ⅛	27⅜	12⅞
C Packrs	15455	$35¾	35½	35½	- ½	36¼	28½
CPerm 8	212	$17½	17¼	17¼	- ¼	19	12½
CS Pete f	26760	$5⅜	490	5¼	- ⅛	6¾	330
Can Trust	7977	$31¾	30	31¾	+ ½	34½	18¼
C Trust 11	35150	$22¾	21⅜	22⅜	- ⅛	22½	19⅞
Can Trust w	700	$13½	10¾	10⅜	- 2⅛	15	6⅛
CTrust w A	14975	$11	9⅜	10¾	+ ¼	12⅞	6¼
C Tung	1200	$18¾	17¾	18	+ ¼	25	13
Canadex o	33890	250	200	220	- 25	335	100
C Arrow o	5250	78	65	70	+ 1	78	25
C Curtis	7400	120	118	120	+ 2	125	70
C Formst f	3015	250	205	250		435	150
C Formst sp	1535	290	230	290	+ 20	425	160
C Found pr	207	$16	16	16		16¼	11
CGE	1825	$42½	42½	42½	- ½	44	29½
CG Invest	2544	$25	24½	25		26	17¼
CI Bk Com	137193	$30¾	29¼	30	- 1	33⅛	16¼
CIBC 250 p	12676	$26⅛	25½	25⅞	- ⅜	26¼	19½
CIBC 2.05 p	51346	$24⅛	23⅝	23⅝	- ⅛	26	14⅜
CIBC 35625	331363	$29⅜	28¼	29⅛	- ⅛	29½	23⅛
CIBC w	18370	$8½	8	8¼	- ⅜	9¾	235
CIBC w 2	412420	410	375	405	- 10	430	60
C Lncort o	62000	42	30	38	- 1	50	14
C Manoir	1500	355	355	355		370	250
C Marconi	38436	$56	51¾	55½	+ 1⅜	57	26¼
Cdn Nat Res	1140900	250	214	228	- 18	9⅛	106
C Nat 8.50	4500	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛	20½	8
C Occidental	27731	$16	15	15⅜	- ¼	17¾	9½
C Ocdntl p	400	$23¼	23	23¼	+ ½	23½	17
CP Ltd	211885	$37¼	35¼	36⅞	+ ⅜	41⅞	24⅞
CPL A p	3458	$8⅝	8½	8½		10¼	6¾
C Reserve	40150	$18¼	16½	16½	- 1⅞	19¼	9
Cdn Tire	763	$54	52½	54		55	31½
CTire A f	39772	$53¼	51	52½	- ½	57	33
CUtil A f	10177	$15	14	14¼	- ¼	16¼	8½
C Util B	284	$14½	14¼	14½		16⅛	9¼
C Util 4¼ p	235	$35⅞	35⅞	35⅞		38	29¼
C Util 10¼ p	6700	$25⅝	24	24	- 1	25⅝	17
C Util 9.24	2200	$22⅞	22	22¼	+ ¼	23	14¾
C Util 7.30	2700	$17	16¾	16¾	- ¾	18½	11¼
CUtil 2nd D	4400	$27½	26	27½	+ ⅝	27½	20
CUtil 2nd E	54300	$27⅛	26½	26¾	+ ¼	27⅛	19½
CUtil 2nd F	19550	$30	29	29⅛	+ ⅛	30	24¼
CUtil 2nd G	9000	$30½	29½	30	+ ¼	31½	25¼
CUtil 2nd H	1310220	$21⅞	21¼	21¾		22⅛	20¾
CWN G 4 pr	307	$73¼	73½	73½	+ ⅛	73¼	51¼
Canbra	3400	$7¾	7¼	7⅜	- ⅛	10½	5⅝
Canray o	33496	55	46	55		69	29
Canron A	6366	$12⅜	12	12	- ⅜	14⅞	9
Canuc o	25100	80	72	80		83	32
Canusa	233009	325	290	320	- 5	6¾	100
Canusa w	54312	70	56	70		480	15
Cnwst Fin p	53910	$25⅜	25	25	- ⅜	25⅜	20½
Cara	70770	$10	9¼	10	+ ¾	10	5⅛
Cara A f	129600	$10	9⅛	10	+ ½	18¾	5⅛
Carl OK	64535	$13½	12⅜	13¼	+ ½	13½	5⅛
Carl A o	710	$22	21½	22	+ ¼	22	14⅜
Carl B p	430	$26.	25½	26	+ ⅛	26	17⅞
Carma 8¾	1000	$5¼	5¼	5¼		14½	425
Carma A	106071	275	260	266	+ 4	11¾	131
Carma cvp	39600	$5¼	440	5⅛	+ ⅛	15⅞	395
Carolin o	31350	$24½	19½	23½	+ 2½	24¾	6
Casidy A p	500	$5⅞	5⅞	5⅞		6¾	415
Celanese	26445	$67⅛	6⅜	67⅛	+ ⅜	10½	440
Celan 175 p	2750	$14½	13⅞	14⅛	- ⅛	15	10¾
CFund A f	3950	$10¾	10⅛	10½		11½	6
Centrl Tr	1851	$9	8½	9	- ¼	10	5½
Ceres Res o	30500	280	270	280	- 5	290	110
Chancelor o	22450	143	125	140		195	101
Charter Ol	9625	120	100	103	- 7	150	75
Cherokee	9272	$6⅜	5⅞	6⅛		7	275
Chieftan D	7771	$24¾	23¾	24	- ⅜	26	14¾
Chieftan B	700	$53½	52	52	- 3½	57	38½
Chrysler	45028	$21½	17⅛	21¾	+ 2¾	22⅞	425
CHUM B f	24910	$19	18½	18½	- ¼	19	14
Cineplx	2300	410	400	410	- 10	5½	375
Cineplx w	2100	51	50	50	- 7	57	30
Cinequity	2600	27	19½	27		60	12
Claiborne A	700	225	200	225	+ 45	275	105
Coastal f	2178	$9⅛	8⅛	9⅛		9½	5
Coastl A f	8450	$7	6⅝	7	+ ⅜	7½	340
Cockfield	1615	$6	5½	6	+ ⅛	10	200
Coho A f	23727	$5⅞	5	5½	- ⅛	8⅜	300
Coin Lake o	84300	75	50	70	+ 15	85	16
Colonial o	3300	235	205	220	- 20	310	205
Color Y W	1100	450	450	450	+ 75	450	325
Comaplex o	20084	130	110	116	- 19	145	42
Comiesa o	1000	125	125	125	+ 10	125	35
Cominco	48072	$52½	50¾	52	- 2	57½	33¼
Cominco A	2150	$23	21½	22	- ½	23	17⅜
Cominco D	14150	$27⅛	27⅛	27⅜	+ ⅛	27¾	25⅝
Cmrcl OG o	34200	181	171	180	- 10	215	85
Computlog	8160	$7⅝	6⅞	6⅞	- ¾	7⅞	340
Comtech	205	400	400	400	+ 25	400	300
Comterm	28770	$9¾	8¾	9⅜	+ ¼	10⅞	5
Conduit A	500	80	80	80	+ 35	240	31
Coniagas o	85850	425	350	410	+ 20	490	110
Con Bath A	28822	$18½	17	17¼	- ½	1¼	1⅛
Con Bath B	285	$17⅞	17¾	17¾		18½	13¼
C Bath 575	13175	$51⅜	50¾	51¼	- ⅜	51¾	49½
Con Bath p	350	$13¾	13½	13½	+ ¼	14¼	10½
Con Fardy	5049	235	225	234	- 1	236	135
C Copper o	105925	75	52	70	+ 5	95	14
C Durham	71400	145	110	138	- 3	225	65
C Marbnr o	3300	56	54	56	- 3	67	37
Cons Pipe	4125	$9	8¾	9		9	5½
Con Prof o	274390	256	180	245	+ 54	256	70
C Rambler	6000	$6½	6	6	- ⅝	7	430
C Rexpar o	2300	31	27	27	- 8	37	15
C Summit o	18650	50	45	48		80	25
Consoltex	1900	285	275	275	- 5	325	150
Con Distrb	112100	$18¾	17	18⅜	+ ⅞	18⅜	5⅛
Cons Gas	21840	$17	15⅞	16	- 1¼	18⅞	11¾
Con Gas B	225	$47	47	47		51	37¼
C Gas 13½	44150	$31	29¾	30¾	+ ⅞	31	24¼
Cons Gas w	64700	345	310	320	- 20	440	92
Con Glass	1700	$17¼	16⅞	17¼	+ ½	17¼	13
CTL Bank	41004	$11	10¾	11	+ ½	11⅞	6¼
CTL Bk 4½	225	$80	80	80		75	46
Control F	1041	300	290	300		305	125
Conventrs	13700	$5⅜	5⅛	5¼	- ⅜	11⅜	355
Conwest A	6800	$6½	6	6½	- ⅜	7½	300
Conwst B f	33742	$6⅝	6⅛	6½	- ⅜	7¾	230
Conwest r	664819	50	37	48	+ 7	70	37
Conwst 6 p	900	$16⅝	16⅜	16⅜	+ ⅛	18¼	10
Cooper C	1700	$8⅜	7½	7½	- 1¼	9	450
Cop Fields	15300	$12	11	11	- ½	12	475
Corby vt	4970	$30¼	28	30¼	+ ⅞	31	22
Corbv B f	195	$28½	28½	28½	- ½	29¾	19½
C Falcon C	96714	$17¼	14	17	+ ⅜	18½	7½
Corrida o	71700	130	112	129	+ 1	320	60
Coseka R	52280	460	405	445	- 15	12¾	315
Coseka 7 p	9200	$6½	5⅜	5¾	- ⅜	7⅛	365
Costain Ltd	4070	$7⅞	7½	7⅞		9¼	385
Courvan o	47100	155	120	150	+ 15	180	16
Craigmt	10715	240	220	240		330	150
Crain RL f	1850	$12⅞	12½	12⅝	+ ⅛	14½	8¼
Crestbrk	375	330	29	29	- 8	52	27
CZelrba A f	2150	$30¾	30½	30½		31½	20½
Cullaton o	455260	490	380	460	+ 15	14¼	130
Culaton 10	91400	405	375	400	+ 15	405	250
Cuvier o	70550	63	42	57	+ 8	63	17
Czar Res	98760	255	220	240	- 25	6⅜	175
Czar Wt	13500	35	34	34	- 2	85	18
D-G							
DRG A f	600	$7	7	7	- ¼	7½	425
Dalmys	200	$7½	7½	7½		9	6¾
Dalmiy C f	220	$7⅛	7⅛	7⅛		9	6½
Daon Dev	187993	210	185	195	+ 6	5¼	70
Daon A f	500	220	200	220	- 20	485	75
Daon 8⅜ p	7500	275	230	275		5⅛	100
Daon 9½ p	3700	280	265	280	- 25	6	125
Dejour o	181100	73	52	69	+ 4	93	20
D Eldona o	148800	74	66	72	- 1	94	43
Delhi Pac o	647677	60	45½	55	+ 4	97	31
Delhi Pac r	583759					4½	½
Denison	44073	$31½	30¼	31		33¾	15⅛
Develcon	90873	$18	15¾	18	+ 1¼	18	6½
Dicknsn A f	211668	$7⅛	485	6¾	+ ⅛	7⅜	100
Dicknsn B	113928	$6½	5	6⅛	+ ⅜	7	122
Digtech	69450	140	100	109	- 31	480	100
Discovry	103865	330	270	310	+ 10	360	85
Dist Tr A	2000	50	50	50		160	20
Dofasco A	75109	$37½	36	37		41½	27
Dofasco B	788	$36¼	36⅞	36¾	+ 3⅛	39¾	27⅛
Dofasco 4¾	400	$45	41½	45	+ 3	45	35⅛
Dofasco 235	2650	$21⅞	21⅜	21⅝	- ⅛	22¼	15⅞
Dofasco wt	4830	$7¾	6½	7¼		8⅛	295
Doman I	26675	$6¾	5⅞	6⅜	+ ⅜	7⅞	220
Dome Cda	549871	$5¼	470	480	- 57	6⅝	225
Dme Cda w	118982	33	26	27	- 8	163	21
Dome Mine	843991	$26⅛	21	24¾	+ 1	27¼	6½
Dome Pete	h16026	455	375	440	- 10	15	255
DPete A p	16240	$14⅛	13¾	14½	- ⅛	14⅞	7
DPete B p	6414	$14½	13½	14½	- ⅛	15	7
D Pete w	h10666	19	13	18	+ ½	124	1
Dome Res p	8990	$57⅜	57½	57½		57⅜	47
D Explor o	156600	135	100	129	+ 3	170	29
D Scotish p	213	$19¼	19¼	19¾		20	16½
Dom Store	14527	$18	17½	17½		20	13
D Textie	48136	$15⅞	14¼	15½	+ 1	15⅞	8¾
Domtar	75538	$23⅞	23⅜	23⅞	+ 2¼	23⅞	15½
Domtar pr	1500	$9	8¾	9	- ⅛	9⅝	6¾
Dorset o	38000	45	40	45	+ 8	85	25
Dorset w	177000	1	½	1½	- ½	15	½
Dover Ind	1300	$18½	17⅛	17¼	+ ½	18½	10⅞
Dover pr	750	$5⅞	5⅜	5⅜	+ ⅛	5⅞	400
Dr Mc C A	5456	$7¼	6⅞	6⅞	- ⅜	8⅜	5¼
Dr Mc C B	413	$6⅜	6½	6½	- ¼	6¾	5¼
Drm Pete o	h12269	44	38	38	- 5½	270	26
Drm Pete r	h11777					22	5
Dunde Pal o	11100	20	18	18	- 2	34	9
Dunraine o	43712	120	90	120	+ 5	160	25
Du Pont A	9690	$19½	18	18¾	- ¾	29	13½
Dylex Ltd	2625	$26	24¾	26	+ ½	26	13¾
Dylex A f	161602	$26½	25	26	+ ½	26½	13
Dynamar	48204	230	200	218	- 13	350	168
Dynex A	12800	125	110	111	- 14	165	65
E-L Fin	2000	$9¾	9⅜	9¾	+ ¼	10⅜	6½
E-L Fin p	200	$10¼	10¼	10¼	- ¼	11	8½
Eaglet o	14500	365	315	365	+ 5	365	270
East Sul	37890	$5¾	420	5⅝	+ 1⅜	5¾	140
Eaton Bay	400	350	350	350	- 25	6½	325
Eaton A	200	$8¾	8¾	8¾	- ¼	9	5¾
Echo B 300	47200	$23¾	22	23¾	+ ¾	23¾	8½
Echo 1986 w	21715	$7¼	5½	7¼	+ ¾	7¾	160
Echo 1987 w	24915	$7¼

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL		
	Haut:	1,080.57
	Fermeture:	1,064.75
	Bas:	1,056.66

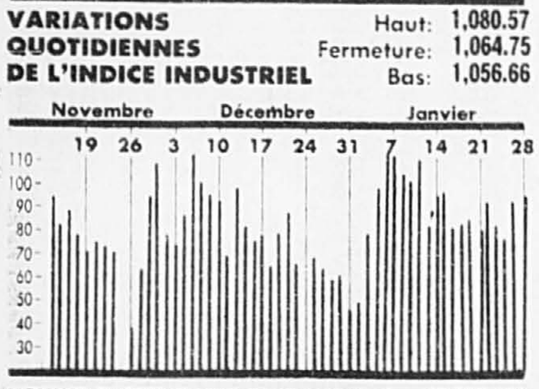

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 90,250,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	83.35	+0.18
INDUSTRIELLES	95.45	+0.35
TRANSPORTS	76.15	+0.22
SERVICES PUBLICS	46.16	—0.11
FINANCE	84.12	—0.32

par AFP

NEW YORK La Bourse de New York a consolidé vendredi ses gains de jeudi avant de céder partiellement aux ventes bénéficiaires à la veille du weekend. L'indice des industriels s'est établi à 1,064.75 en hausse de 1.10 points après avoir enregistré des gains de plus de 10 points. Quelque 90 millions d'actions ont changé de mains.

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	6	223	32⅞	32	32⅞	+ ⅜
AMF	6	853	17	16⅝	16⅞	
AMRCp		7414	22½	21½	21¾	+ ⅜
AMR wt		1538	10¼	9⅝	9¾	+ ⅛
APL	19	14	3⅜	3½	3⅜	+ ⅛
ARA	10	94	36⅛	35⅝	35¾	+ ⅛
ASA		543	76¾	74¾	75	- 1¾
AbtLab	17	1427	41⅝	40½	41	- ⅝
Acme Cl	22	287	19½	19¼	19½	+ ⅛
Advest	10	71	16	15½	15½	
AMD	53	1110	35⅜	34⅝	35⅛	
AetnaLf	7	3030	34⅞	34⅜	34⅝	- ⅛
Aileen		91	3⅜	3¼	3¼	- ⅛
Air Prd	11	961	41⅞	41¼	41¾	+ ⅛
Airb Ft	23	149	18⅞	18	18½	
Alberto	13	46	19⅞	19¼	19½	- ⅛
Alcan		402	27⅞	27¼	27¾	+ ⅛
AlcoStd	9	1675	28¼	27⅞	28	+ 1
Alexdr	17	67	12⅞	12⅜	12⅝	- ⅛
Alleg Cp	9	27	52¼	52¼	52¼	+ ¼
Alg Int	8	419	29⅞	28⅞	29½	+ 1
Allg Pw	7	397	24⅛	23¾	24	
AllenG	43	75	15½	15	15⅛	
AlldCp	5	2168	35½	35	35¼	+ ⅛
AlldStr	9	329	35⅛	35	35¼	
AlldTel	9	133	24¼	24¼	24⅜	+ ⅜
AllisCh		437	12	11⅞	11⅞	
AlphPr		13	16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Alcoa		1747	33	31⅞	31⅞	- 1⅜
Amax		618	24⅜	24¼	24¼	
AmHes	12	4197	24⅜	23¾	24¼	
ABrand	7	x4696	46½	46	46⅛	- ⅛
A Bdcst	9	2403	54	53	53¼	+ ⅛
Am Can		398	31½	30¾	30⅞	- ⅛
A Cyan	12	1364	36	35¼	35¼	+ ⅛
ADT	12	202	50⅜	50	50⅜	+ 1¼
AEI Pw	10	2468	19⅜	19⅛	19⅜	+ ⅛
AmExp	11	3526	66⅜	63¼	63¾	- 2¼
AGnCp	9	739	61¼	60¾	61	
AHoist		83	13⅞	13½	13⅝	- ⅛
AHome	13	3099	45⅞	45	45	- ⅛
Am Hosp	15	4981	40	39½	39⅝	- ⅛
AMI	15	979	36	34¾	35	- ⅛
AmMot		1294	7⅜	7⅛	7⅛	+ ⅛
ANatR	4	240	34¾	33⅞	34⅛	+ ⅛
AShip	10	76	13⅞	12½	12¾	- ⅛
AmStd	20	742	32⅜	32¼	32⅜	+ ¼
A Steril	10	311	14⅛	13¾	14⅛	+ ⅛
ATT	8	12894	u70¼	68⅜	69⅛	- ⅞
Amfac	10	32	22	21¾	21¾	- ⅛
Amplin	20	1484	71⅛	70	71	+ 2¼
Ampco		11	13	12⅞	13	
Amrep	19	4	11⅜	11⅜	11⅜	
AmStar	24	70	24⅞	24½	24⅞	- ⅛
Anlog	41	79	33⅞	32⅞	33⅛	+ ⅛
Anchr H	18	299	20	19¾	19¾	+ ⅛
Angelic	16	26	35⅞	35⅛	35⅛	- ⅛
Anheus	11	505	63¼	62½	62⅝	+ ⅛
Anixtr	20	463	21⅞	20⅞	21¼	+ ⅛
Anthny	21	113	7¾	7½	7½	
Apache	8	141	10⅜	10⅛	10⅛	
ApplMg	15	331	u24⅜	23¾	23¼	- ⅜
ArchD	15	8462	22¼	21⅜	21⅜	- ½
Ariz PS	7	2289	24⅛	24⅛	24⅛	- ⅛
ArlnRt	2	208	1⅛	1	1	+ 1-16
Armco		1858	17	16½	16¾	- ⅛
ArmR	8	41	32⅞	32	32⅜	+ ⅜
Arm Wln	29	555	23⅞	22	22⅝	- ¾
ArowE	71	26	16⅛	16¼	16¼	
Asarco		774	38¼	37¾	38	+ ½
Ashld O	6	867	29	28½	28¾	+ ⅛
Asd Drg	11	625	44	43¾	43⅞	+ ⅜
Athlone	13	26	17⅞	17⅝	17¾	+ ⅛
AtlMtro	6	255	1½	1¼	1½	+ ⅛
AtlRich	7	2793	44⅜	43⅛	44⅛	+ ⅞
AtlasCp	2	50	20¾	20	20¾	+ 1⅛
AutoDt	20	373	35⅞	35½	35½	- ⅛
Avco Cp	10	775	28⅛	27¼	27¼	- ⅛
Avery	13	72	38¼	37⅞	38⅛	
Avnet	18	596	71⅛	69½	69¾	
Avon	10	1543	u33⅛	31⅝	32	- ⅛
Axia	12	79	18¾	18½	18½	- ½
Aydin	22	150	40¾	39½	39⅝	- ⅜
BkrIntl	8	1928	21¾	20⅞	21½	+ ⅛
BaldU	5	799	29½	28⅛	28⅜	- ⅞
BallCp	9	106	27¾	27¼	27¼	
Bally	7	1330	25⅜	24½	24½	- ⅜
Bandag	15	94	43⅜	42½	43⅛	+ 1
Bang P	60	59	20⅜	20	20¼	
Bk of Va	6	14	21⅞	21⅜	21⅜	
BnkAm	6	2211	19⅞	19⅜	19⅝	+ ⅛
BankTr	4	1462	38½	37½	37⅞	- ⅛
Banner		68	7⅜	7¼	7⅜	- ⅛
Bard	17	439	31½	30⅜	30½	- ⅛
BasRes	13	130	8⅜	8⅛	8¼	- ⅛
Bausch	23	209	41⅜	40¼	40⅞	+ ⅛
BaxlTr	18	551	48⅛	47⅛	47⅞	- ⅛
BeatFd	8	3829	23⅛	22⅜	23⅛	+ ⅜
BectnD	12	207	44¾	43¼	44¾	+ 1⅜
BelcoPt	6	468	24⅞	24⅛	24⅛	- ⅛
BeldnH	12	53	9	8⅝	8⅞	+ ⅜
BelHow	9	252	28¼	28	28⅜	+ ⅜
Bell Ind	15	45	24⅛	23½	24	+ ⅜
BellCan		1278	19⅛	18½	18½	- ⅛
Bendix	15	827	85¼	83¾	84½	- ¼
Bentl Cp	12	185	22	21½	21½	
BengtB	24	705	10⅜	9⅝	10	- ⅜
Berkey	41	199	6	5⅝	5¾	- ⅛
Beth Stl		1311	20⅛	19⅜	19⅞	- ⅛
Beverly	20	556	39⅝	39	39¼	- ⅛
Black D		1913	21⅛	20⅜	20⅜	- ¼
Blair Jhn	11	73	49¼	49⅛	49¼	
Blck HR	12	180	38¾	38	38⅛	+ ¼
Blue Bel	11	57	32	31½	31½	
Boeing	11	1776	36⅛	35	35¼	- ⅞
Bois Cas	144	239	37⅛	37	37⅛	+ ⅜
Borden	9	1317	u54	51	52	- 1½
BorgWa	10	675	41	39⅝	39⅝	- ¼
Bos Edis	9	76	25⅜	25¼	25½	
BrigSt	13	515	31⅝	31	31⅛	+ ⅛
BristM	13	1332	68¾	67⅛	68	+ 1
BritPt	4	561	19½	19	19¼	
Brckwy	9	36	17¾	17⅝	17⅝	+ ⅛
BwnSh		39	13⅜	12¾	12¾	- ⅜
Bwn Gp	10	274	56	54¼	55	+ ¾
BrwnF	18	997	38½	37½	37⅞	+ 1⅜
Brnswx	13	341	26	25⅞	26	
Bucy Er	13	954	16	15¼	15⅞	+ ⅜
BunkrH		18	17⅛	17¼	17⅛	
Burlin	19	576	28⅜	27	27⅛	- ⅞
BrlNth	8	1754	62⅜	60⅜	62¼	+ 1⅞
Burndv	15	3068	23⅞	22⅛	23⅞	+ 2⅛
Burrghs	12	5052	48¼	46½	47⅜	- ⅝
Buttes		66	8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
CBI Ind	8	36	40¼	39½	39½	- ½
CBS	12	522	59⅜	58¾	59	+ ⅛
Cigna	5	1240	39¼	37⅞	38¼	- ¾
CLC		10	10½	10	10¼	+ ⅛
CNA Fn	12	69	17¾	17¼	17¼	- ¾
CPC Int	8	492	41⅜	40	40¼	- ¾
CSX	7	891	53¾	53	53	- ⅜
CTS	1	16	3	30⅜	30½	+ ⅛
Cabot	10	161	25¼	24⅝	24⅞	- ⅛
Cadenc	13	32	15⅛	15	15	+ ⅛
Caesar		849	8½	8¼	8⅜	
Callhn		423	25¾	24½	25¼	- ½
CRLk		593	28⅛	27¾	28	- ⅜
Camp Sp	10	458	47¼	46⅜	47	+ ¼
CdPac		194	30	29¾	29¾	+ ⅜
Can PE		690	16¼	15⅞	16	+ ⅛
Cap Cit	18	173	126	123½	1	h q-4
CapHld	9	307	32⅞	32⅜	32½	+ ⅛
Carling		850	u11	10½	10⅜	+ ⅛
Carnat	9	266	42¼	41½	41⅝	- ⅜
CarPw	7	863	22⅞	22⅜	22¾	
Cart Hw	13	1056	16⅛	15¾	15¾	- ⅛
CartWl	11	187	21½	21	21⅛	+ ⅛
CastlCk		258	9	8⅝	8¾	- ⅛
CatrpT		3554	44⅛	42½	42¾	- ⅛
CecoCp	7	9	24½	24	24½	+ ⅛
Celanse		324	52⅛	50¾	52	+ 1¼
Centel	8	503	35¼	33¾	33¾	- 1⅛
Centex	17	239	37½	36	37½	+ 2¼
CenSoW	6	1636	18⅛	17⅝	17⅝	- ⅜
Cn Soya	11	64	15⅞	15¾	15¾	- ⅛
CntryTl	6	156	9⅛	8⅞	8⅞	- ⅛
CessAir	98	674	u25⅞	25¼	25⅜	+ ⅛
Chmpln	52	3648	24	23½	23½	+ ¼
ChamSp	18	364	10¾	10½	10½	
Chart Co	6	407	12¾	12⅜	12½	
Chase	6	1587	49⅜	48¾	49⅜	+ ⅜
Chelsea	7	83	15¾	15¼	15½	+ ⅛
ChNY	5	450	43	43⅝	43⅝	- ⅛
ChesPn	11	379	41⅜	41	41⅛	+ ⅜
ChkFull	28	54	14⅜	13¾	13¾	- ⅛
ChrisCf	17	71	60¼	60	60	- ⅜
Chroma		210	10	9⅝	10	+ ⅛
Chrvslr		7797	17½	17	17¼	+ ⅛
ChurCh	10	554	35½	34⅞	34⅞	+ ⅜
Cin Mil	23	238	31⅜	30¾	30¾	- ⅜
Citicrp		6436	35⅞	34¾	34⅝	- ⅜
City Inv	8	422	29½	28⅜	28⅞	- ½
Ctvln pf2		13	44½	44¼	44¼	- ¼
Clark Eq		134	30	28½	28½	- 1⅜
Clv Clf		164	23	21¼	22⅜	+ 1⅛
ClevEl	6	466	19½	19⅛	19⅛	- ¼
Clorox	11	724	24⅜	24	24	- ⅛
Cluett P	8	105	23⅜	21	21	- ¼
Coastal	13	616	22⅜	21¾	22	- ⅜
CocaCl	14	6858	50⅜	49⅞	50¼	+ 3⅜
ColeN	18	65	25¼	24¾	24¼	- ¾
Coleco	11	1312	42	40	40⅜	- 1
Colemn	13	262	28⅜	28⅛	28⅜	+ ⅛
ColgPal	8	3819	20⅝	19¾	19⅞	- ⅛
Col Atk	11	33	21⅞	21½	21¾	+ ⅛
Col Penn		1270	16⅛	15	16⅛	+ 1⅛
ColtIn		499	33⅛	32	33⅛	+ ¼
ColGas	6	274	28⅞	28½	28⅝	- ⅛
CmbEn	7	529	36⅜	35⅝	35⅞	+ ½
Comds	18	862	45	43¾	44	
Comdl	26	2066	79¾	77½	77⅝	+ ⅛
CmwE	7	1315	26¾	26½	26¾	+ ¼
Comsat	20	567	75½	73½	74¼	+ 1½
CoPsyc	25	189	37⅜	36⅞	37⅜	+ ⅜
Compgr	16	65	17¾	17½	17½	- ⅛
CompSc	14	4123	20¼	19⅜	19⅝	+ 1⅛
Cptvsn	30	2800	u40⅜	39⅜	39⅞	
CnnNG	7	8	20¾	20⅜	20⅜	- ⅛
ConEd	6	1059	20⅛	19⅞	19⅞	
CONFds	7	918	40	39¼	39¾	+ ⅜
CnsFrt	11	359	50⅛	48¾	49	- 1⅛
CnsNG	7	192	27¼	26¾	27	
ConsPw	6	1194	20¼	20	20⅛	
CntlCp	7	304	27⅛	27⅛	27⅛	- ⅛
Cntl Grp	6	293	36½	35¾	35⅞	- ½
CntlIll	11	1116	21⅞	21¼	21¼	- ⅞
Cont Tel	8	577	19⅛	18⅞	19	- ⅛
CtDat	11	2967	45	43½	43¾	- ⅜
Cook Un		191	4½	4	4	
Coopr	7	700	34¼	33	33⅛	
Coop Lb	23	657	81	78¼	78½	- 1½
CooprT	8	124	35¾	35¼	35¼	- ⅛
Copwd	31	6	15⅞	15⅝	15⅝	
Cordura	14	127	17½	16⅝	16¾	+ ⅛
Corein	14	83	12⅜	11⅞	12⅜	+ ⅛
Corn Gl	20	592	72¼	71	71½	- ½
Cowle		75	16¾	16½	16¾	+ ⅛
Crane		23	26	25⅝	25⅝	- ⅜
CrayRs	40	642	43⅞	43	43	+ ¼
CrockN	8	45	28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅛
CrmpKn	13	24	20¼	20	20	- ⅛
Cr Crk	8	154	29⅝	28⅞	29⅜	- ⅛
Cr Zell		602	29½	29¼	29½	+ ⅜
Cptvsn	30	2800	u40⅜	39⅜	39⅞	
CrnNG	7	8	20¾	20⅜	20⅜	- ⅛
ConEd	6	1059	20⅛	19⅞	19⅞	
CONFds	7	918	40	39¼	39¾	+ ⅜
CnsFrt	11	359	50⅛	48¾	49	- 1⅛
CnsNG	7	192	27¼	26¾	27	
ConsPw	6	1194	20¼	20	20⅛	
CntlCp	7	304	27⅛	27⅛	27⅛	- ⅛
Cntl Grp	6	293	36½	35¾	35⅞	- ½
CntlIll	11	1116	21⅞	21¼	21¼	- ⅞
Cont Tel	8	577	19⅛	18⅞	19	- ⅛
CtDat	11	2967	45	43½	43¾	- ⅜
Cook Un		191	4½	4	4	
Coopr	7	700	34¼	33	33⅛	
Coop Lb	23	657	81	78¼	78½	- 1½
CooprT	8	124	35¾	35¼	35¼	- ⅛
Copwd	31	6	15⅞	15⅝	15⅝	
Cordura	14	127	17½	16⅝	16¾	+ ⅛
Corein	14	83	12⅜	11⅞	12⅜	+ ⅛
Corn Gl	20	592	72¼	71	71½	- ½
Cowle		75	16¾	16½	16¾	+ ⅛
Crane		23	26	25⅝	25⅝	- ⅜
CrayRs	40	642	43⅞	43	43	+ ¼
CrockN	8	45	28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅛
CrmpKn	13	24	20¼	20	20	- ⅛
Cr Crk	8	154	29⅝	28⅞	29⅜	- ⅛
Cr Zell		602	29½	29¼	29½	+ ⅜
Crutchfd		1000	4	3⅞	4	
Cubic		1000	11	10¾	11	
Culbro		1000	26	25½	25½	- ½
Cullnet		1000	3	2⅞	2⅞	
Cullnet wt		1000	½	⅜	⅜	
Cullnet pf		1000	3	2⅞	2⅞

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Option	Mois	Prix	Op. en. Vol.	Op. en. cir.	Dern. Trans.	Ferm. du Titre
eAlcan	Fb	25	1	171	$9½	$34⅛
Alcan	Fb	27½	2	903	$6¾	$34⅛
Alcan	Fb	27½p	1	1085	10	$34⅛
Alcan	Fb	30	25	1002	$4	$34⅛
Alcan	Fb	32½	48	919	$2	$34⅛
Alcan	Fb	32½p	6	442	45	$34⅛
Alcan	Fb	35	60	420	75	$34⅛
Alcan	My	25	9	95	$9½	$34⅛
Alcan	My	27½	5	478	$7	$34⅛
Alcan	My	30	77	1985	$4⅛	$34⅛
Alcan	My	32½	¼	⅜/⅛&	1⅜/⅛	$34⅛
Alcan	My	32½p	4	303	175	$34⅛
Alcan	My	35	52	710	$2⅛	$34⅛
Alcan	My	35 p	6	165	$3	$34⅛
Alcan	My	40	15	332	90	$34⅛
Alcan	My	40 p	2	11	$6¼	$34⅛
Alcan	Ag	30	7	50	$6	$34⅛
Alcan	Ag	32½	9	283	$4½	$34⅛
Alcan	Ag	35	13	178	$3¼	$34⅛
Alcan	Ag	40	117	889	165	$34⅛
Alt Enr	Mr	12½	10	112	$2¾	$15¼
Alt Enr	Mr	15 p	11	197	120	$15¼
Alt Enr	Mr	17½	10	488	60	$15¼
Alt Enr	Jn	17½	15	271	95	$15¼
Alt Enr	Sp	15 p	10	37	175	$15¼
Alt Enr	Sp	17½p	5	15	$2⅞	$15¼
Asama	Ap	10	10	249	$11½	$21½
Asama	Ap	15	17	227	$7¾	$21½
Asama	Ap	17½	9	397	$5½	$21½
Asama	Ap	20	35	538	$3⅛	$21½
Asama	Ap	20 p	9	34	130	$21½
Asama	Ap	22½	100	133	185	$21½
Asama	Jv	15	1	139	$7¾	$21½
Asama	Jv	17½	1	146	56	$21½
Asama	Jv	22½	2	28	$3¼	$21½
Asama	Oc	22½	1	21	$3⅞	$21½
Bell Can	Fb	20	43	808	$3½	$22¾
Bell Can	Fb	20 p	1	721	5	$22¾
Bell Can	Fb	22½	525	1909	80	$22¾
Bell Can	Fb	22½p	2	764	20	$22¾
Bell Can	Fb	25	40	418	5	$22¾
Bell Can	Fb	25 p	25	19	$2¼	$22¾
Bell Can	My	20	17	1220	$3	$22¾
Bell Can	My	22½	49	3035	130	$22¾
Bell Can	My	22½p	22	153	50	$22¾
Bell Can	My	25	38	2922	45	$22¾
Bell Can	Ag	20	15	323	$3¼	$22¾
Bell Can	Ag	22½	500	1041	150	$22¾
Bell Can	Ag	25	19	1004	65	$22¾
Bk Mtl	Fb	20	117	43	$5½	$25⅞
Bk Mtl	Fb	22½	55	57	$2⅞	$25⅞
Bk Mtl	Fb	25	30	802	65	$25⅞
Bk Mtl	My	25	147	1107	120	$25⅞
Bk Mtl	My	25 p	30	275	125	$25⅞
Bk NS	Mr	30 p	30	82	40	$32¼
Bk NS	Mr	32½p	130	274	100	$32¼
Bk NS	Jn	27½p	10	40	30	$32¼
Bk NS	Jn	30 p	3	57	80	$32¼
Bk NS	Jn	35	4	65	95	$32¼
Bk NS	Sp	32½	2	17	$2¼	$32¼
Bow Val	Ap	17½	23	909	135	$17
Bow Val	Ap	20	40	1528	65	$17
Bow Val	Jy	15	5	64	$3⅜	$17
Bow Val	Jy	17½	80	923	185	$17
Bow Val	Jy	20	10	377	100	$17
Bow Val	Oc	15	14	74	$4	$17
BP Can	Ap	40	115	169	$5	$43⅞
BP Can	Ap	40 p	1	238	90	$43⅞
BP Can	Ap	45	39	174	170	$43⅞
BP Can	Ap	45 p	3	110	$2½	$43⅞
C Im B	Mr	25 p	5	127	15	$30
C Im B	Mr	30	24	301	125	$30
C Im B	Mr	30 p	57	214	100	$30
C Im B	Mr	32½	22	201	45	$30
C Im B	Mr	32½p	10	15	$2⅜	$30
C Im B	Jn	30 p	106	144	160	$30
C Im B	Jn	32½	102	198	100	$30
C Im B	Sp	30	24	191	$2¾	$30
CanP E	Fb	15	10	264	$4⅞	$19¾
CanP E	Fb	17½	10	1847	$2⅜	$19¾
CanP E	Fb	17½p	2	622	15	$19¾
CanP E	Fb	20	25	858	75	$19¾
CanP E	My	17½	10	453	$3	$19¾
CanP E	My	20	19	855	175	$19¾
CanP E	My	20 p	5	423	110	$19¾
CanP E	My	22½	20	808	75	$19¾
CanP E	My	22½p	2	60	$3⅛	$19¾
CanP E	Ag	17½	40	156	$3¾	$19¾
CanP E	Ag	20	33	450	$2¼	$19¾
CanP E	Ag	22½	4	705	120	$19¾
CBth A	Ap	15	5	72	$2¾	$17¼
CBth A	Ap	17½	5	333	125	$17¼
CBth A	Jy	15	10	26	$3¼	$17¼
CBth A	Jy	17½	5	287	$2	$17¼
CBth A	Oc	17½	30	50	$2½	$17¼
Cmnc	Jn	50	1	103	$5¾	$52
CP Ltd	Fb	30 p	25	548	1	$36⅞
CP Ltd	Fb	32½	43	514	$4⅜	$36⅞
CP Ltd	Fb	35	45	1083	$2¼	$36⅞
CP Ltd	Fb	35 p	19	860	40	$36⅞
CP Ltd	Fb	40	70	277	45	$36⅞
CP Ltd	My	32½	3	212	$5¾	$36⅞
CP Ltd	My	35	103	472	$3⅞	$36⅞
CP Ltd	My	35 p	25	460	115	$36⅞
CP Ltd	My	40	83	417	150	$36⅞
CP Ltd	My	40 p	1	2	$3⅜	$36⅞
CP Ltd	Ag	32½	3	230	$6⅜	$36⅞
CP Ltd	Ag	35	16	304	$4¾	$36⅞
CP Ltd	Ag	40	5	110	$2⅜	$36⅞
CRL	Mr	15	1	91	$20½	$34¼
CRL	Mr	20 p	10	212	15	$34¼
CRL	Mr	22½	3	527	$12¼	$34¼
CRL	Mr	25	7	450	$10⅜	$34¼
CRL	Mr	25 p	51	292	40	$34¼
CRL	Mr	27½p	8	158	40	$34¼
CRL	Mr	30	47	770	$6¼	$34¼
CRL	Mr	30 p	14	452	115	$34¼
CRL	Mr	32½	5	409	$5¾	$34¼
CRL	Mr	32½p	20	222	$2¼	$34¼
CRL	Mr	35	177	1430	$3¾	$34¼
CRL	Mr	35 p	1	342	$3½	$34¼
CRL	Mr	40	52	797	165	$34¼
CRL	Jn	20	10	77	$15⅜	$34¼
CRL	Jn	25	5	301	$11¼	$34¼
CRL	Jn	27½p	3	14	115	$34¼
CRL	Jn	30	44	315	$8	$34¼
CRL	Jn	30 p	5	86	$2	$34¼
CRL	Jn	32½	1	186	$7½	$34¼
CRL	Jn	32½p	1	32	$2¾	$34¼
CRL	Jn	35	45	329	$5½	$34¼
CRL	Jn	35 p	1	65	$3¾	$34¼
CRL	Sp	27½	10	112	$10⅜	$34¼
CRL	Sp	30	12	207	$9¼	$34¼
CRL	Sp	30 p	10	184	$3¾	$34¼
CRL	Sp	35	18	247	$7¼	$34¼
CRL	Sp	40	13	171	$5½	$34¼
CRL	Sp	40 p	1	47	$7½	$34¼
CTL Bk	Mr	10	5	322	110	$11
CTL Bk	Jn	12½	2	95	45	$11
D Pete	Mr	5	25	637	30	$4
D Pete	Ap	5	58010	910	40	$4
D Pete	Ap	5 p	33	1686	80	$4
D Pete	Ap	7½p	1	92	$3⅛	$4
D Pete	Jy	5	387	5989	85	$4
D Pete	Jy	5 p	44	1513	100	$4
Denis	Ap	27½p	8	28	130	$31
Denis	Ap	30	15	62	$3½	$31
Denis	Ap	30 p	1	27	185	$31
Denis	Ap	32½	8	261	$2	$31
Denis	Oc	32½	2	2	$3⅞	$31
Dom M	Ap	10 p	8	127	10	$24¾
Dom M	Ap	12½	2	183	$12¾	$24¾
Dom M	Ap	15	37	342	$10	$24¾
Dom M	Ap	17½	10	289	$7⅜	$24¾
Dom M	Ap	17½p	2	104	35	$24¾
Dom M	Ap	20	13	411	$6⅜	$24¾
Dom M	Ap	20 p	12	145	95	$24¾
Dom M	Ap	22½	5	396	$4¾	$24¾
Dom M	Ap	22½p	2	76	160	$24¾
Dom M	Ap	25	85	945	$3½	$24¾
Dom M	Ap	25 p	29	117	$3	$24¾
Dom M	Ap	27½	89	671	$2	$24¾
Dom M	Ap	27½p	20	66	$3⅜	$24¾
Dom M	Jy	15	3	326	$11½	$24¾
Dom M	Jy	20	12	187	$7⅜	$24¾
Dom M	Jy	25	15	415	$5½	$24¾
Dom M	Jy	25 p	5	93	$3¾	$24¾
Dom M	Jy	27½	81	256	$3⅞	$24¾
Dom M	Oc	22½p	2	9	$3	$24¾
Dom M	Oc	25	11	62	$6¾	$24¾
Dom M	Oc	25 p	25	52	$4¾	$24¾
Dom M	Oc	27½	22	32	$5¼	$24¾
Gnstar	Ap	22½	28	300	$2⅛	$22⅛
Gnstar	Ap	25	4	305	115	$22⅛
Gnstar	Jy	22½	12	71	$3¼	$22⅛
Gnstar	Jy	22½p	2	40	$2⅛	$22⅛
Gnstar	Jy	25	8	109	195	$22⅛
Gulf C	Fb	12½	5	540	165	$14
Gulf C	Fb	12½p	10	570	15	$14
Gulf C	Fb	15	334	3601	35	$14
Gulf C	Fb	15 p	60	1683	105	$14
Gulf C	Fb	17½	113	4613	5	$14
Gulf C	Fb	17½p	1	365	$3½	$14
Gulf C	My	12½	10	583	$2½	$14
Gulf C	My	12½p	10	512	50	$14
Gulf C	My	15	65	3178	115	$14
Gulf C	My	15 p	30	606	170	$14
Gulf C	My	17½	67	4914	45	$14
Gulf C	My	17½p	5	125	$3½	$14
Gulf C	Ag	15	53	658	175	$14
Gulf C	Ag	17½	93	561	110	$14
Husky	Ap	10	83	5887	35	$8⅛
Husky	Ap	10 p	20	177	145	$8⅛
Husky	Jy	7½	2	874	175	$8⅛
Husky	Jy	10	12	3380	75	$8⅛
Husky	Oc	7½p	5	5	55	$8⅛
Husky	Oc	10	77	120	105	$8⅛
I-City	Mr	10	10	315	175	$113⅛
I-City	Mr	12½	20	499	55	$113⅛
I-City	Mr	15	62	689	15	$113⅛
I-City	Jn	10	5	166	$23⅛	$113⅛
I-City	Jn	12½	30	402	105	$113⅛
I-City	Jn	15	6	603	35	$113⅛
Imsco	Ap	30	326	2198	$27⅛	$32½
Imsco	Ap	32½	20	27	80	$32½
Imsco	Jy	30	27	332	$3⅛	$32½
Imsco	Jy	32½	2	1037	160	$32½
Imsco	Oc	30	2	22	$4⅛	$32½
Inco	Fb	12½p	62	522	10	$15¼
Inco	Fb	15	66	1601	85	$15¼
Inco	Fb	15 p	8	224	50	$15¼
Inco	My	12½	78	543	$3⅜	$15¼
Inco	My	15	40	990	170	$15¼
Inco	My	15 p	3	327	125	$15¼
Inco	My	17½	74	792	85	$15¼
Inco	My	17½p	10	28	$2⅞	$15¼
Inco	Ag	12½	1	156	$4⅛	$15¼
Inco	Ag	15	55	421	$2⅜	$15¼
Inco	Ag	15 p	4	74	160	$15¼
Inco	Ag	17½	5	399	140	$15¼
IOil A	Fb	25 p	4	196	25	$26⅞
IOil A	Fb	27½	39	290	55	$26⅞
IOil A	Fb	27½p	13	346	115	$26⅞
IOil A	Fb	30 p	10	417	$3	$26⅞
IOil A	My	25 p	1	54	65	$26⅞
IOil A	My	27½	12	312	185	$26⅞
IOil A	My	27½p	4	305	$2	$26⅞
IOil A	My	30	2	675	100	$26⅞
IOil A	My	30 p	18	166	$3¼	$26⅞
IOil A	My	32½p	8	45	$5¾	$26⅞
IOil A	Ag	27½p	11	66	$2	$26⅞
IOil A	Ag	30	2	130	165	$26⅞
Mitel	Mr	20	400	958	$15½	$34¼
Mitel	Mr	25 p	10	562	15	$34¼
Mitel	Mr	30 p	76	996	100	$34¼
Mitel	Mr	32½p	5	378	130	$34¼
Mitel	Mr	35	11	701	$2⅞	$34¼
Mitel	Mr	35 p	21	367	$2⅞	$34¼
Mitel	Mr	40	36	621	125	$34¼
Mitel	Mr	40 p	17	316	$5¾	$34¼
Mitel	Jn	27½p	5	103	145	$34¼
Mitel	Jn	30	1	65	$8	$34¼
Mitel	Jn	30 p	5	178	190	$34¼
Mitel	Jn	32½p	10	182	$3¼	$34¼
Mitel	Jn	35	6	267	$5½	$34¼
Mitel	Jn	35 p	5	58	$4¼	$34¼
Mitel	Jn	40	10	139	$3¾	$34¼
Moore	Fb	50	10	156	$2⅞	$52½
Moore	My	50	10	145	$4¾	$52½
Moore	My	55	13	22	$2⅛	$52½
Nat Bk	Fb	7½	3	613	$2⅞	$10¼
Nat Bk	My	7½	26	148	$3⅜	$10¼
Nat Bk	My	10	38	621	155	$10¼
Nat Bk	My	12½	24	174	60	$10¼
Nat Bk	Ag	12½	25	874	110	$10¼
Nor Tel	Ap	45	1	6	$47¼	$91½
Nor Tel	Ap	55	2	12	$38¼	$91½
Nor Tel	Ap	65	4	7	$28¼	$91½
Nor Tel	Ap	85	22	12	$11	$91½
Nor Tel	Ap	90	30	86	$8½	$91½
Nor Tel	Ap	90 p	30	37	$4	$91½
Nor Tel	Ap	95	14	33	$6⅜	$91½
Nor Tel	Ap	95 p	1	1	$7	$91½
Nor Tel	Jy	85	7	12	$16⅜	$91½
Nor Tel	Jy	95	21	32	$9¼	$91½
Nor Tel	Oc	90	37	20	$15⅜	$91½
Noran	Fb	17½	27	990	$5	$22⅛
Noran	Fb	17½p	15	455	10	$22⅛
Noran	My	20	4	609	$4	$22⅛
Noran	My	22½	12	727	$2⅜	$22⅛
Noran	My	22½p	42	165	$2	$22⅛
Noran	My	25	46	784	145	$22⅛
Noran	My	25 p	10	37	$3⅜	$22⅛
Noran	Ag	17½	4	177	$6¾	$22⅛
Noran	Ag	20	26	368	$4⅞	$22⅛
Noran	Ag	20 p	6	21	130	$22⅛
Noran	Ag	22½	14	499	$3⅜	$22⅛
Noran	Ag	22½p	10	40	$2¾	$22⅛
Noran	Ag	25	13	714	$2⅜	$22⅛
Norcn	Fb	30 p	5	60	175	$28⅜
Norcn	My	27½p	142	192	125	$28⅜
Norcn	My	30	70	196	125	$28⅜
Norcn	My	30 p	3	66	$2½	$28⅜
Norcn	Ag	30	10	83	$2½	$28⅜
Nva A f	Fb	7½	30	1619	60	$7⅞
Nva A f	Fb	10	20	4872	5	$7⅞
Nva A f	My	7½	13	2343	110	$7⅞
Nva A f	My	10	75	5226	25	$7⅞
Nva A f	Ag	7½	41	1007	140	$7⅞
Nva A f	Ag	10	21	808	50	$7⅞
Nva A f	Ag	10 p	2	46	$2	$7⅞
Oba 01	Mr	82½	2	162	$2¼	$82⅜
Oba 01	Mr	85	7	161	125	$82⅜
Oba 01	Mr	87½	4	64	45	$82⅜
Oba 01	Jn	82½	1	50	$3⅜	$82⅜
Obd 04	Mr	85	7	44	$2¾	$86¼
Placer	Mr	20	13	344	$2½	$23⅜
Placer	Mr	22½	35	986	115	$23⅜
Placer	Mr	25	20	362	65	$23⅜
Placer	Jn	17½	3	65	$5⅜	$23⅜
Placer	Jn	20	10	321	$3⅞	$23⅜
Placer	Jn	22½	¼	½/⅛	-	1¼/½ $2
Placer	Jn	25	105	197	160	$23⅜
Placer	Sp	20	15	226	$4⅜	$23⅜
Placer	Sp	22½	9	238	$3½	$23⅜
Powr f	Fb	15	2	144	10	$133⅛
Powr f	Ag	10	3	3	$4¼	$133⅛
Rang	Ap	7½	27	2245	135	$8⅛
Rang	Ap	7½p	20	907	40	$8⅛
Rang	Ap	10	83	4094	40	$8⅛
Rang	Ap	10 p	20	204	$2¼	$8⅛
Rang	Jy	10	35	1700	85	$8⅛
Rang	Oc	7½	23	39	$2¼	$8⅛
Rang	Oc	10	20	33	125	$8⅛
Roy Bk	Ap	22½	8	460	$4¾	$26⅜
Roy Bk	Ap	25 p	5	61	70	$26⅜
Roy Bk	Ap	27½	15	839	80	$26⅜
Roy Bk	Ap	30	29	367	30	$26⅜
Roy Bk	Jy	25	30	236	$3¼	$26⅜
Roy Bk	Jy	27½	25	818	165	$26⅜
Roy Bk	Jy	30	11	897	80	$26⅜
Roy Bk	Oc	27½	18	21	$2⅜	$26⅜
Segrm	Ap	80 p	2	192	40	$94
Segrm	Ap	90	6	201	$8¾	$94
Segrm	Ap	95	45	324	$5½	$94
Segrm	Ap	95 p	30	160	$5⅛	$94
Segrm	Ap	100	1	346	$3¾	$94
Segrm	Ap	100 p	5	8	$7⅜	$94
Segrm	Jy	90	30	29	$11	$94
Segrm	Jy	95	3	109	$8⅜	$94
Segrm	Jy	100	30	121	$5⅛	$94
Shell C	Fb	20	1	66	110	$20
Shell C	Fb	22½p	2	24	$2⅜	$20
Shell C	my	17½	2	12	$3½	$20
Shell C	My	20 p	2	41	125	$20
Shell C	My	22½	10	233	105	$20
Shell C	Ag	20 p	3	45	195	$20
Shell C	Ag	22½	10	41	190	$20
Shell C	Ag	25 p	3	13	$5⅜	$20
Stico A	My	22½	5	1808	$2¼	$23
Stico A	My	25 p	45	37	$2½	$23
Stico A	Ag	22½	30	320	$3⅛	$23
T-D Bk	Sp	40 p	5	5	$2¾	$41¼
Total P	Ap	10	3	461	$2⅜	$12¼
Total P	Ap	12½	20	2029	100	$12¼
TrC PL	Fb	27½	5	65	40	$26⅞
TrC PL	My	20	5	27	$7	$26⅞
TrC PL	My	27½	40	89	160	$26⅞
TrC PL	My	30	25	25	70	$26⅞
TrC PL	Ag	22½	6	6	$5¾	$26⅞
TrC PL	Ag	25	2	7	$4¼	$26⅞
TrC PL	Ag	27½	10	20	$2½	$26⅞
TrC PL	ag	30	15	87	130	$26⅞
Tx Can	Mr	30 p	2	50	$2¼	$28½
Tx Can	Jn	30 p	10	10	$3	$28½
Tx Can	Jn	35	30	66	115	$28½
Tx Can	Sp	27½	1	1	$4½	$28½
Tx Can	Sp	27½p	2	3	180	$28½
Wcoast	Mr	15	35	1968	35	$14⅛
Wcoast	Jn	15	27	603	110	$14⅛
Wlkr R	Mr	20	6	1699	$2¼	$21⅞
Wlkr R	Mr	22½	7	1158	75	$21⅞
Wlkr R	Jn	22½	20	352	150	$21⅞
Wlkr R	Sp	22½p	10	13	$2⅛	$21⅞

Total volume 11024.
Total open interest 265290.

Open Interest: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto) (Revue de la semaine)

INDUSTRIELLES

	Volume	Haut	Bas
Abitibi pfd	100	15.00	15.00
Act Tradrs	64000	.21	.20
Act TradrsCpfd	200	.60	.60
Aurel Develop	500	1.77	1.77
Beauty Counsel	4000	2.175	2.00
Bow Vall$2.05pfd	3100	27.625	25.375
Bow Vals2pfd	600	26.125	25.375
CIL Inc	4900	1.40	1.30
Carvern Intl	4900	1.40	1.30
Chieft Devpfd	58425	51.00	48.80
Cons Comp Com	7000	.28	.26
Copp Clark pfd	46	44.00	44.00
Fincorp CapA	725	.04	.04
Fincorp CapB	63	.02	.02z
First Utd Captl	5300	2.625	2.25
GM Accept Cda	31	71.25	71.25
Goderich Elev	7	50.00	50.00z
Gofaas Larsen	232	5.45	5.45
Hodden Grey	4300	2.625	2.50
HBay Co Acc	1600	20.25	20.25
Hud Bay Fpfd	485725	25.875	24.45
In Mark Corp	2020	.25	.25
Intl Systcoms	66000	.719	.63
Longf Ept	1000	1.25	1.25
Merid Technol	4100	3.00	2.375
Nabu Manufact	78245	13.75	10.090
Nelma Informa	6400	2.75	2.50
Oakwood Petepfd	29500	28.125	26.00
Pony Sport	500	.18	.18
Real Time Datapro	500	1.625	1.625
Rupertsind pfcw	19000	10.00	9.00
Seaway Trust	6000	.48	.45
Seel Mtge	1300	7.00	6.25
Steinb Bpfd	11750	26.375	27.50
Steinbg Apfd	22800	27.25	26.50
Superpack	245	2.00	.00
Trilon Fincl	200	18.00	18.00
Versatile CPpfd	25193	30.248	28.20
Video Indust	10000	.11	.1

Total volume: 2,103,497

MINES

	Volume	Haut	Bas
Aggressive	17800	.28	.18
Aiken Russett	2000	.15	.15
Ansil Res	1100	1.30	1.30
Ajon Mns	8000	.18	.16
Aubet Res Inc	56200	1.20	.85
BandOre Gold	2000	.37	.37
Bilou Ltd	2000	.40	.40
Biron Bay Res	2400	.15	.15
Black Cliff	9000	.75	.70
Blythwood	3000	.20	.20
Brramingo	2000	.33	.33
Brown Mcdade	64000	.75	.55
Cabre Explor	1000	2.10	2.10
Cdn All Metal	55000	.12	.12
Cane Consoldt	1000	.30	.30
Candore Explor	29000	.16	.13
Cannon Mns	242300	.53	.16
Carling Cop	10000	.20	.20
Carlson Mns	9000	1.15	.75

OPTIONS SUR L'OR Montréal-EGCC

Série	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Feb 400	25	368	93.00	92.00	93.00
May 400	4	423	113.00	111.00	111.00
Aug 400	1	2093	116.00	116.00	116.00
Feb 425	25	963	74.00	65.00	65.00
May 425p	10	1025	4.00	4.00	4.00
Aug 425p	100	248	13.00	13.00	13.00
May 350	3	160	152.00	150.00	150.00
Feb 450	56	1673	50.00	45.00	46.00
May 450	40	1513	69.00	64.00	69.00
May 450p	3	916	8.00	8.00	8.00
Aug 450	4	512	85.00	83.00	82.00
Aug 450p	10	285	15.00	14.00	15.00
Ag 475	2	458	71.00	71.00	71.00
Ag 475	150	153	26.00	25.00	25.00
Feb 475	148	2633	27.50	23.00	26.00
Feb 475p	16	386	7.00	6.50	7.00
May 475	42	1144	54.00	51.00	54.00
May 475p	25	268	19.00	17.00	19.00
Feb 500	53	4969	17.00	13.00	13.00
Feb 500p	39	307	18.00	17.00	17.00
May 500	122	1958	43.00	37.50	37.50
May 500p	16	1068	29.00	28.50	28.50
Feb 550	40	3149	4.50	3.50	3.50
May 550	72	3649	22.00	18.50	20.50
May 550p	9	333	65.00	65.00	65.00

Série	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Ag 500	132	334	58.00	53.00	58.00
Ag 500p	1	51	42.00	42.00	42.00

Total volume: 1148

Série	Intérêt en cours	Offre	Demande
Feb 300	172	185.00	195.00
Feb 300p	179	0.00	.10
Feb 325	178	167.00	172.00
Feb 325p	343	0.00	.30
Feb 350	666	142.00	145.00
Feb 350p	1867	0.00	.30
Feb 375	88	117.00	122.00
Feb 375p	548	0.00	.30
Feb 400p	844	0.00	1.00
May 400p	500	2.50	3.50
Aug 400p	433	5.00	8.00
Feb 425p	555	.20	1.20
May 425	741	82.00	87.00
Aug 425	179	96.00	101.00
May 350p	716	.70	1.20
May 375	1259	127.00	131.00
May 375p	852	1.50	2.50
Feb 450p	663	2.00	3.00
Feb 550p	0	53.00	59.00

Total open interest: 41822

MARCHÉ DES OPTIONS — Chicago

Option et prix	Fév.	Mai	Fév.	Mai
Amdahl

PROBLÈME
avec
L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Advanc	89300	52	46	50	+ 8
Am chr a	11750	92	82	92	+ 7
Am chr b	36600	84	82	82	- 3
Aqarus	26809	175	150	175	+ 25
Argus	3500	215	200	200	- 15
Ashlu ex	1000	100	100	100	
Ateba	3000	40	35	40	+ 10
Arelian	5500	193	190	193	+ 3
Barons	11400	235	225	225	- 10
Bearct	3000	105	100	100	- 5
Beaver	8500	50	50	50	- 5
Belore	1000	85	85	85	+ 5
Calais	24000	57	53	55	
Cnshor	2400	70	70	70	
Capt tv a	500	$8¾	8¾	8¾	
Captain	21500	70	70	70	+ 1
Carlyle	2900	185	180	180	+ 10
Castl oil	133	450	450	450	
Cvalir	1582	56	6	6	
C pioner	700	360	360	360	
Chrtrhl	3569	80	80	80	
Chavc a	1600	375	340	375	+ 50
Chavc r	2700	6	6	6	
Cmarn	10200	260	240	255	+ 5
Cincnat	16560	35	34	34	
Cinbar	1000	80	80	80	
Citadel	1100	200	175	200	
Claude	13000	61	53	61	+ 1
Cochrn	74700	109	80	100	+ 20
Colt expl	5779	23	23	23	
Concpt	5100	335	335	335	- 5
C gscom	240	$6½	5⅝	5⅝	
Crnatn	12800	90	85	90	+ 5
Cultus	90500	23	21	21	
Epping	1000	33	33	33	- 2
Evergr	10000	27	26	27	- 1
Flag res	21200	165	155	160	+ 5
Flin flin	12000	110	102	110	+ 5
G amer a	4000	80	80	80	
Gld hwk	3500	25	25	25	
Gld brir	22200	114	108	110	+ 1
Go shdw	2500	227	220	227	- 8
Hallmc	41500	200	185	195	- 10
Intl tika	1900	50	48	48	
Invrmir	500	115	115	115	
Jupiter	6100	43	43	43	+ 6
Kappa	2900	82	80	82	
Katana	7000	20	20	20	
Kavty	4000	85	75	85	
Kelvin	2900	58	58	58	
Kt res	2567	35	30	30	
Lariat	9000	75	70	75	+ 8
Lasiter	500	14	14	14	
Lenora	30500	105	99	100	
Lobell	2000	22	22	22	
Madre	9300	370	355	355	- 20
Mrcana	14000	61	58	60	+ 10
Marshl	14000	145	135	140	
Midval	1000	41	41	41	
Missi isl	1000	30	30	30	
Morgan	1600	310	280	310	+ 45
Nw forty	224	145	145	145	
Nwcan	500	70	70	70	
Newpss	8000	50	50	50	
Nordex	4500	12	12	12	- 1
Nth cont	2500	18	18	18	
Oak intl	1500	12½	12½	12⅛	- ½
Opact	12500	20	18	18	- 2
Orbit	1974	365	330	350	+ 30
Osway	25500	60	55	58	- 2
Para life	210	400	400	400	
Penstr	12500	53	51	53	+ 3
Pere pet	5900	90	89	89	- 1
Petroco	1000	14	14	14	
Petrhnt	1500	25	25	25	
Prmed	500	51	51	51	
Qctv ltd	100	$10	10	10	
Reigate	6500	145	130	145	+ 5
S k pete	5100	120	120	120	+ 10
Seagull	300	250	245	245	- 5
Shdofx	13000	285	271	280	+ 5
Shngtre	1000	64	64	64	+ 4
Sorrel	4000	85	85	85	- 5
Sthwrd	1900	99	90	90	- 9
Sngate	10000	160	145	155	+ 5
Surf oil	5500	25	23	23	- 2
Tanner	8500	13	12	13	- 1
Tiffany	3000	65	60	65	
Trappr	4500	75	70	75	
Troy gld	6000	180	170	180	+ 5
Turner	1800	135	135	135	
Univ exp	2000	75	66	70	+ 3
Windj	400	100	100	100	- 10
Xrg intl	800	220	220	220	
Znmac	4663	57	6⅛	7	+ ⅛

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
LIN				
Mars ——	——	——	296.50	296.50
Mai 302.00	303.30	301.60	303.00	303.10
Juil. 307.50	309.00	307.50	309.00	309.00
Oct. ——	——	——	319.00	316.00

VANCOUVER

GRAINE COLZA

Mars 324.00	324.50	322.40	324.10	325.20
Juin 326.70	328.00	325.70	327.20	328.50
Sept. 328.30	329.00	32o.70	328.00	329.60
Nov. 327.30	330.00	327.30	330.00	329.50
ORGE				
Mars 107.50	108.00	107.10	107.10	108.50
Mai 109.50	109.80	109.00	109.00	110.40
Juil. 111.40	111.50	110.60	110.90	112.40
Oct. 112.90	113.40	112.60	113.40	114.50
Déc. ——	——	——	114.20	114.20
AVOINE				
Mars. 100.70	100.70	100.40	100.40	101.50
Mai. 99.50	99.50	98.90	98.90	100.00
Juil. 100.40	100.40	99.90	99.90	100.70
Oct. ——	——	——	100.00	100.00
BLÉ-FOURRAGER				
Mars 136.00	136.00	135.00	135.00	136.00
Mai 134.30	134.30	134.00	134.00	134.30
Juil. ——	——	——	133.00	133.00
Oct. ——	——	——	132.00	132.00
SEIGLE				
Mars ——	——	——	120.70	121.20
Mai 124.00	124.40	124.00	124.40	124.90
Juil. ——	——	——	127.40	127.60
Oct. 130.50	130.50	130.50	130.50	128.70

MARCHÉ AU COMPTANT:
AVOINE: 1 cw 102.40 ; 2 cw 102.40 ; ex1 fourragère 101.40 1 fourragère 100.402 fourragère 96.90 ; 3 fourragère 93.90 ; mélangée 41.00
ORGE: 1 cw 6-rang 117.10 ; 1 cw 2-rang 117.10 cw 2-rang 117.10 , 2 cw 6 rang 117.10 ; 1 fourragère 105.10 ; 2 fourragère 103.60 3 fourragère 98.60
SEIGLE: 1 cw 118.70 ; 2 cw 116.70 ; 3 cw 88.70 ; ergoté 79.70.
LIN:1 cw 292.70 ; 2 cw 290.70 ; 3 cw 257.70
GRAINE - COLZA: Thunderbay no 1 canadienne 294.10
Vancouver no 1 canadienne 307.10
BLÉ FOURRAGER: 3 rouge printemps 135.00 ; fourragère Canadienne 129.00

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
BLÉ					
Mars	3.34	3.35½	3.31½	3.35¼	+ .00½
Mai	3.43⅛	3.44½	3.41	3.44¼	- .00¼
Juil.	3.52	3.52½	3.49	3.51¾	- .01¼
Sept.	3.61	3.62	3.59¼	3.62	- .01⅛
Déc.	3.80	3.80½	3.77	3.78¼	- .03¼
Mars	3.94	3.94	3.91½	3.92½	- .02
Ventes: 7,710					
MAÏS					
Mars	2.65	2.65	2.63	2.63¼	- .03¼
Mai	2.75	2.75	2.72½	2.72¾	- .03
Juil.	2.82½	2.82½	2.80¾	2.81¼	- .02½
Sept.	2.84½	2.85	2.83⅛	2.83⅜	- .02¾
Déc.	2.88	2.88¼	2.86	2.86½	- .02¾
Mars	2.98½	2.99	2.96½	2.97	- .02½
Mai	3.05	3.05½	3.04¾	3.04½	- .01¾
Ventes: 38,463					
AVOINE					
Mars	1.66⅝	1.67	1.65¼	1.65¾	- .01⅛
Mai	1.73⅛	1.73¼	1.73	1.73½	- .00¾
Sept.	1.88	1.88	1.86½	1.87	- .02
Déc.	1.95⅜	1.95¾	1.94	1.94½	- .02¼
Ventes: 796					
FÈVES-SOYA					
Mars	5.96	5.96	5.92¾	5.93½	- .03½
Mai	6.09	6.09¼	6.06¼	6.07	- .04¼
Juil.	6.21	6.21¼	6.18¼	6.19	- .04¼
Août	6.23⅛	6.24	6.21	6.22	- .05
Sept.	6.24½	6.25½	6.22	6.22½	- .05
Nov.	6.33½	6.34	6.30½	6.32½	- .03
Janv.	6.47	6.47	6.43	6.45	- .02½
Mars	6.58½	6.58½	6.55	6.57½	- .02½
Ventes: 37,841					

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a progressé de 3-100 et a clôturé à $1.2355 vendredi en devises canadiennes. Il était à $1.2352 jeudi. La livre sterling a acquis 9-20 et a clôturé à $1.9002.

Le dollar canadien a descendu de 1-50 à $0.8094 en devises américaines. La livre sterling a monté de 33-100 et a clôturé à $1.5380.

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$1.1545
Allemagne O.	Mark	$0.5070
Ar. Saoudite	Rial	$0.3595
Australie	Dollar	$1.2050
Autriche	Schilling	$0.0725
Bahamas	Dollar	$1.2450
Bahrain	Dinar	$3.2700
Barbade	Dollar	$0.6225
Belgique	Franc	$0.026100
Bermudes	Dollar	$1.2450
Brésil	Cruzeiro	$0.0048
xBulgarie	Lev	$1.2770
Caraïbes	Dollar	$0.4645
Chine	Renminbi	$0.6570
xColombie	Peso	$0.0175
Danemark	Couronne	$0.1445
E.A.E.	Dirham	$0.3365
Espagne	Peseta	$0.00965
États-unis	Dollar	$1.2358
Fiji	Dollar	$1.3000
Finlande	Mark	$0.2300
France	Franc	$0.1795
Grèce	Drachme	$0.0150
Guyane	Dollar	$0.4170
Hong kong	Dollar	$0.1890
Hongrie	Forint	$0.0310
Inde	Roupie	$0.1295
Indonésie	Rupiah	$0.001770
Irak	Dinar	$3.9600
Irlande	Livre	$1.6950
Israel	Shekel	$0.0361
Italie	Lire	$0.000890
Jamaïque	Dollar	$0.7000
Japon	Yen	$0.005260
Koweit	Dinar	$4.2470
Liban	Livre	$0.3265
Malaysie	Ringget	$0.5420
Mexique	Peso	$0.0090
Norvège	Couronne	$0.1740
N.-Zélande	Dollar	$0.8950
Pakistan	Roupie	$0.1010
Pays-Bas	Florin	$0.4645
xPologne	Zloty	$0.0145
Portugal	Escudo	$0.01300
xRoumanie	Leu	$0.2765
Royaume-U.	Livre	$1.8988
Singapour	Dollar	$0.5955
Suède	Couronne	$0.1670
Suisse	Franc	$0.6230
Tanzanie	Schilling	$0.1355
xTchécosl.	Couronne	$0.2025
Trinidad-T.	Dollar	$0.5170
xURSS	Rouble	$1.7300
Venezuela	Bolivar	$0.2950
Yougoslavie	Dinar	$0.0195

Les cotes sont en devises canadiennes.

LIQUIDATION
ÉQUIPEMENT DIVERS

MATÉRIEL ROULANT
- Camions avec ou sans unité de réfrigération
- Chariots élévateurs. Transpalettes, etc...

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
- Bureaux, tables, chaises, filières, machines à écrire, etc...

ÉQUIPEMENT DIVERS
- Comptoirs réfrigérés. Viviers à homards. Étagères. Éléments audio-visuels. Éléments décoratifs. Etc...

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Pour renseignements: **382-5500**
Date de la vente: 31 JANVIER 1983 de 9h à 18h
Lieu de vente: 655, rue du Marché central
(L'Acadie et Métropolitain)
Ancien Centre de distribution alimentaire

COMMENT RÉPONDRE AUX OBJECTIONS DE VOS CLIENTS

Séminaire pour représentants-vendeurs

- Les 11 et 12 février 1983
- Séminaire d'une durée de dix heures, le vendredi de 18h à 21h et le samedi de 8h à 17h
- Maximum de 30 participants par groupe
- Animé par des professionnels de la vente

QUELQUES THÈMES ABORDÉS
- les points forts de votre produit
- les erreurs à éviter
- les règles à suivre dans la réponse aux objections
- la vente active du produit

Trois autres séminaires complémentaires sont offerts

Réservez votre place dès maintenant au:

CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE
du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

DALE CARNEGIE®
Fondateur et auteur du livre «Comment se faire des amis»

VENDEURS(EUSES)
augmentez vos ventes
SOIRÉE D'INFORMATION
cours de vente **DALE CARNEGIE** de réputation internationale
MARDI 1er FÉVRIER À 20 h
Hôtel Mont-Royal, 1455, rue Peel

ÉGALEMENT EN ANGLAIS,
POUR RÉSERVER: **285-1287**

VOYEZ:
Comment conclure une vente
Comment répondre aux critiques
Comment organiser le temps à consacrer à la vente
Comment vous vendre et vendre vos idées
Comment acquérir une plus grande confiance en vous

Une présentation de E.J. Glowka & Ass.
285-1287

LA CALIFORNIE À

Enfin! Depuis le temps que vous en rêviez! La Californie est à vous. Plus généreuse que jamais avec Air Canada. Voici un aller-retour moitié-prix pour Los Angeles et/ou San Francisco. **À partir de n'importe laquelle des villes canadiennes d'Air Canada.** Une réduction spectaculaire qui vous est offerte **tous les jours de la semaine** jusqu'au 24 mars 1983, pourvu que vous réserviez seulement 14 jours à l'avance.

LOS ANGELES OU SAN FRANCISCO
456$
aller-retour de Montréal

Air Canada vous propose de multiples forfaits pour accompagner ce tarif spécial.
Vous pouvez même vous envoler vers l'Orient à partir de la Californie d'Air Canada. Informez-vous sur nos Prêt-à-partir spéciaux vers Honolulu et la plupart des grandes destinations du Pacifique Sud.
Avec des tarifs pareils, il n'y a rien comme le Prêt-à-partir d'Air Canada pour la Californie.

Une visite de la Californie en voiture louée et séjour dans les hôtels de votre choix, en fonction de votre itinéraire.

LA CALIFORNIE SUR QUATRE ROUES
Forfait hôtel et auto à partir de
202$ US
par personne, occupation double, pour un minimum de 7 nuits.
Présenté par Tours Maison jusqu'au 31 décembre 1983.

En collaboration avec General Rent-a-Car, Air Canada offre en exclusivité à ses passagers ce tarif location-auto.

LOCATION-AUTO
Une aubaine!
Chevette 2 portes,
95$ CAN
par semaine, kilométrage illimité.
Disponible aux aéroports de Los Angeles et San Francisco jusqu'au 15 avril 1983. Présenté par Réserv-o-Loin.

9 nuits/11 jours. 4 nuits à Tahiti, 4 nuits à Bora Bora, 1 nuit à Los Angeles.

Le forfait inclus: • aller-retour Los Angeles/Tahiti
• transport en avion entre les îles

TAHITI-BORA BORA
1040$ CAN
par personne, occupation double.
Départ chaque vendredi jusqu'au 31 mars 1983.
Présenté par Touram.

POUR LA CALIFORNIE Y'A RIEN COMME LE PRÊT-À-PARTIR D'AIR CANADA

Tarif avion en vigueur tous les jours de la semaine, jusqu'au 24 mars 1983. Le nombre de places est limité. Séjour minimum: jusqu'au premier dimanche suivant le départ. Séjour maximum: 30 jours. Réservations au moins 14 jours avant le départ. Sujet à l'homologation gouvernementale. Certains vols peuvent afficher complet. Frais d'annulation: 100 $. Taxes d'aéroport non comprises.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec / Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

Consolidated Bathurst réduit son dividende de moitié

La compagnie de papier Consolidated Bathurst a réduit de moitié, soit de 40 cents à 20 cents, le dividende trimestriel qui doit être payé le 14 mars aux actionnaires inscrits au 11 février. Cette décision, dit-on, s'explique par la nécessité de conserver des liquidités.

Au dernier trimestre de son exercice, Consolidated Bathurst a vu ses bénéfices nets tomber à $8.9 millions ou 31 cents par action sur des revenus de $350 millions, alors que, pour la même période lors de l'exercice 1981, ses profits s'élevaient à $20.5 millions ou 87 cents par action sur un chiffre d'affaires de $365 millions.

Pour l'exercice 1982 tout entier, les bénéfices nets ont été de $53.4 millions ou $2.20 par action sur des revenus de $1.42 milliard, comparativement à des bénéfices de $101.8 millions ou $4.41 par action sur des revenus de $1.48 milliard en 1981.

Les états financiers de 1981 n'englobent ni ds frais de $3.5 millions pour le dernier trimestre et de $8.4 millions pour l'année, ni des gains de $1.4 million au dernier trimestre et de $18.7 millions pour l'année, gains résultant de la vente d'actions d'Abitibi-Price Inc.

Selon la compagnie, la baisse des profits au dernier trimestre de l'an dernier s'explique à la fois par les faibles prix du papier-journal et par des fermetures d'usines en décembre. Le commerce des emballages de plastique et de carton ondulé s'est cependant amélioré.

La Banque d'épargne émet des actions privilégiées

La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal confirme que son conseil a approuvé l'émission de $35 millions d'actions privilégiées, catégorie A, série 1, remboursables au gré du détenteur. Ces actions rapporteront un dividende cumulatif de 10.5 p. cent l'an et sont au prix de $25 l'action.

La distribution sera effectuée à travers le Canada, sous réserve de l'obtention des approbations requises, par l'intermédiaire d'un groupe de courtiers que dirigent Lévesque, Beaubien Inc., Richardson Greenshields du Canada, Geoffrion Leclerc Inc. et Merrill Lynch Royal Securities Ltée.

Bombardier vend quatre divisions à des employés

(PC) — La Direction de Bombardier a annoncé hier qu'elle a vendu ses quatre divisions manufacturières à Camoplast Inc., une compagnie qui a été constituée par un groupe d'employés sous la direction de M. Normand Carpentier, auparavant président du Groupe des produits industriels de Bombardier et, à ce titre, responsable de la gestion des entreprises en question.

La transaction se chiffrant à quelque $10 millions concerne quatre usines toutes situées dans la région des Cantons de l'Est et fabriquant respectivement des produits de caoutchouc (à Kingsbury), des produits de plastique (à Richmond), des produits de plastique renforcé (à Roxton Falls) et des vêtements et accessoires (à Richmond).

Bombardier avait acquis ces usines, il y a plusieurs années, dans le but d'assurer l'approvisionnement en pièces et composantes de la Division des produits récréatifs et de réaliser d'importantes économies d'échelle, à une époque où le marché de la motoneige était en pleine expansion.

Aujourd'hui, la rentabilisation du secteur des produits récréatifs exige que, tout en maintenant et en améliorant même sa part du marché de la motoneige, la Compagnie ramène les activités de fabrication dans ce domaine à un niveau plus conforme à la demande et plus en accord avec ses autres priorités.

C'est dans cette perspective de désengagement de l'intégration verticale que Bombardier a décidé de se départir de ses divisions manufacturières. Ces entreprises saines et prometteuses, qui se sont au cours des années taillé une part de marché à l'extérieur du groupe Bombardier, se situent en effet en dehors des principaux champs d'activités sur lesquels la Compagnie fonde maintenant son développement.

Le siège social de Camoplast Inc. est situé à Kingsbury.

3 DERNIERS JOURS
SOLDE ANNUEL
LUCAS
JOAILLIERS — ORFÈVRES
1476 ouest, rue Sherbrooke 933-3691
Westmount Square 933-6761

PRÉVENEZ LES ACCIDENTS DE TRAVAIL
Vous avez besoin d'initier ou d'améliorer un programme de prévention des accidents chez vous. Votre fréquence de blessures est peut-être plus élevée que la moyenne de votre secteur d'activité.
Des professionnels renommés de la sécurité au travail peuvent élaborer un programme de prévention adapté à votre entreprise. Notre approche pratique plutôt que théorique et notre vaste expérience dans ce domaine vous assurent des résultats à court terme à des honoraires raisonnables.
Pour vous renseigner sur les services dont vous pouvez bénéficier, téléphonez à:
LAFLEUR, BOSSÉ ET ASSOCIÉS
727-1254

REÉR Eaton Baie
12%
Certificat de placement garanti de 5 ans.
Placement minimum: 500 $.
Intérêts composés annuellement jusqu'à l'échéance.
Les taux peuvent changer sans préavis.
AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION
Il existe également toute une gamme de possibilités de placement pour votre REÉR, dont trois fonds de placement et un régime autogéré comportant des frais uniformes annuels de 95 $. Nous acceptons les hypothèques moyennant des frais annuels supplémentaires de 75 $ par hypothèque.
DATE LIMITE POUR COTISER: le 1er mars 1983
LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE
Succursale du trust
1450, rue Ste-Catherine ouest... 861-3664
Centres financiers Eaton
Situés dans les magasins Eaton
677, rue Ste-Catherine ouest.... 284-8944
600, boul. Les Promenades 461-2345
Le Carrefour Laval 687-1470
Centre commercial Fairview..... 697-6420
Centre commercial Bayshore (Ottawa) 829-9211
Centres financiers la Baie
Situés dans les magasins la Baie
585, rue Ste-Catherine ouest.... 281-4683
3275, chemin Côte Vertu 332-4550
Centre commercial Bayshore (Ottawa) 236-7511
Les heures d'ouverture sont les mêmes que celles des magasins
DES SERVICES FINANCIERS PERSONNALISÉS
Institution membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

REER
Les transactions peuvent se faire par téléphone
1253 ave McGill College Métro McGill (514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère (514) 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke Métro Langelier (514) 253-1720
CPG de 30 jours à 5 ans aussi disponibles
12% 40 MOIS paye annuellement
SANS FRAIS/MINIMUM 500$
Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Le trust à la mesure de chacun
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

REER GARANTIS
CERTIFICATS
12 1/4%
5 ans
Intérêt versé une fois l'an
Dépôt minimal $500.
Autres durées et taux compétitifs sur demande.
Montréal Trust
Les experts du REER
1, place Ville-Marie 861-1681
Centre Fairview 695-5230
Place Versailles 353-8770
Sherbrooke, Québec 565-1933
Les durées et les taux peuvent changer sans préavis

Le cycle de la vente
POUR CEUX QUI VEULENT ACCROÎTRE LEUR EFFICACITÉ... ET LEURS VENTES
- Cours de 40 heures
- 5 mercredis consécutifs de 13h à 22h
- débutant le mercredi 2 février
- maximum de 24 personnes par groupe
- animé par des professionnels de la vente

QUELQUES SUJETS TRAITÉS:
- le rôle du vendeur
- les besoins du client
- la réponse aux objections
- l'organisation d'une présentation
- la conclusion d'une vente

Réservez votre place dès maintenant au:
CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin
7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

ABAISSEMENT: première-deuxième hypothèque. Jour, soir: 729-4332.

ACHAT et refinancement, 1ère et 2e hypothèque, 11 3/4 % - 1 an ou 13 1/2 % - 5 ans. Gesco 2,000 courtier, Claude Turcot agent: 861-2000

ARGENT à prêter, en 1re et 2e hypothèques, taux 10%, écrire à C.P. 990, St-Césaire, JOL-1TO.

ARGENT A PRETER sur hypothèque. 1ère et 2e. Confidentiel. Notaire. 697-5361

AVONS 2e, 1ere hyp., taux flexible, Mtl & extérieur. Société Novitas, semaine & fin semaine 525-2661

DOUBLEZ VOTRE CAPITAL
En 5 ans. Placement garanti. Sur semaine: 688-3256.

FINANCEMENT D'ENTREPRISES
Prêts hypothécaires 1re-2e, résidentiel et commercial, prêts commerciaux.
TEL: 845-1232
LES SERVICES FINANCIERS ANDRE RICHARD & Ass. Inc.

L'HOMME à connaître, 1ere, 2e, achetons balance de vente, 733-4214. Claude St-Onge Courtier.

PREMIERE ou deuxième hypothèque, refinancement hypothecaire, service rapide. Caisse Populaire Pontmain, 663-6020

PRETERAIS personnellement 2e hyp., petit montant pour dépanner, ou acheterais. Ramsay crt, 738-8902.

RAPIDEMENT: 1ere, 2e, consolidation dettes jour, soir: 387-1696

1ERE hypothèque demandée, 6 logements à Verdun, $35,000. 366-1657.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS faillites - pré faillites, balance marchandises tous genres. Comptant. 668-4736 M. Papineau

AGENTS DISTRIBUTEURS
Dû à la demande et en vue d'une extension prochaine, nous offrons à des gens motivés, l'opportunité de devenir distributeur en charcuterie et viandes fraîches. Territoire à bon potentiel protégé. Investissement minimum $5,000. Une expérience de la vente serait un atout. Pour entrevue confidentielle, contacter F. Neveu 322-1744.

ATTENTION !
LANCEZ-VOUS EN AFFAIRES SUR LE BON PIED.
LOYER FEVRIER GRATUIT
Promenade des Aubaines.
125 sites disponibles
(Le meilleur site à Montréal pour marché aux puces).
13057, O. boul. Gouin
(Centre Commercial Pierrefonds)
Joignez-vous à notre équipe de 40 vendeurs - baux avantageux.
M. Gee: 487-2605 ou 620-9085

CLINIQUE medicale à vendre, comporte: 2 bureaux équipés, salle d'urgence équipée, un autre bureau non equipé, mobilier, salle d'attente et secretariat. Endroit: boul. Monk, à Ville Emard. Contacter Mme A. Prophete, 761-4882 (jours ouvrables).

CONSTRUCTEUR
55 terrains, dezonés du territoire agricole, prêts à être desservis, situés à St-Sulpice (1 mille de Repentigny).
A vendre ou à échanger contre bloc appartements. 581-5319.

CONTENEURS 8x8x20 pi pour expédition ou entreposage, 849-7290

DEMANDE CONTRACTEUR pour construction et vente de condominiums. S'adresser au: 273-8268

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

MAGNIFIQUE emplacement, en excellente condition, situé sur les bords du Richelieu avec vue panoramique, bâtisse 70'x75', incluant bar, salle à manger, salle de réception, piscine, terrain, 125,000. pi.ca. 659-3918, 2161, 2227.

MESDAMES, démarrez votre propre commerce, très petit capital. Van Horne. 733-2944.

N'EST-IL PAS TEMPS QUE VOUS SONGIEZ A AVOIR VOTRE PROPRE AFFAIRE?
Nous représentons de nombreuses franchises de tous genres.
M-FOUR CANAM INC.
282-9373

NOUVEAU PRODUIT NATUREL
Déjà un succès à Montréal. Franchise disponible. Investissement $10,000. Pour inf. appeler Futon Nu-Age Inc. P. Collette514-697-5157

OCCASION exceptionnelle pour homme d'affaires, disposant d'un capital de $5,000, pour la mise en marché au niveau local, national ou international d'un nouveau type de maison pré-fabriquée, révolutionnaire. Pour rendez-vous, (1-514)842-2559.

OPPORTUNITE COMMERCIALE: Aimeriez-vous posséder votre propre commerce? Parfait pour les équipes, couples. Appelez 933-3673, local 1508.

OPPORTUNITE COMMERCIALE: Aimeriez-vous posséder votre propre commerce? Parfait pour les équipes, couples. Appelez 933-3673, local 1508.

OPPORTUNITES interessantes pour investisseurs sérieux, 683-1642.

VENDRAIS recette de cornichons croquants, méthode française, 678-2007.

715 SERVICES FINANCIERS

SUISSE
SERVICES IMMOBILIERS ET FIDUCIAIRES
- conseillers fiscaux et financiers
- agence
- domiciliation postale

Immobiliare Fiduciaria Centro
CH - 6900 Lugano
Via Cantonale 1, tel. 091/ 23.60.92
telex 79'670 Sibec CH

720 EXPERTISES IMMOBILIÈRES

ADMINISTRATION
Bureau d'administration en expansion pour Montreal et ses environs pour des propriétés résidentielles et commerciales. Applications confidentielles, B.P 248, Ville Mont-Royal H3P 3C5.

725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITE, payes, rapports mensuels au Gouvernement, états financiers mensuels, déclarations d'impôt, T-4 et TP-4. 668-4494.

COMPTABLE d'expérience diplômée ferait: impôts, tenue de livres, états financiers, prix de revient, instauration système comptable manuel ou informatisé, formation de personnel, subvention, 468-1773.

IMPOT comptabilité, paye, rapport mensuel de taxes et d'impôt, correspondence etc. 437-7415.

PRIX RAISONNABLE
Tenue de livre, paye, TP-6, dactylo, etc... Domicile ou bureau, ordinateur disponible. 849-3798.

RAPPORT d'impôt et tenue de livres. 733-5221.

TENUE de livres sur ordinateur et traitement de textes, 989-1331.

730 ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES
Maryse Dorval Enr.
. Lettres répétitives
. Liste d'adresses
. Actes notariés
. Devis, soumission, rapport
Jour, soir et samedi, 653-5033

SERVICES TELEX / F.A.X.
Emission et réception de vos télex, $12.50 mois. Tel-Econo: 284-2246.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des OFFRES D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

IMPORTANTE ENTREPRISE EUROPÉENNE DÉVELOPPANT SES ACTIVITÉS DANS LA BRANCHE DE LA QUINCAILLERIE ET RECHANGES AUTOMOBILE, CHERCHE

UN DISTRIBUTEUR

AU CANADA POUR SES ARTICLES.

INTÉRESSÉS ÉCRIRE À LA BOÎTE POSTALE 405 DE SABADELL (BARCELONE) ESPAGNE, POUR INFORMATION.

NOUS RÉPONDRONS À TOUTES LES LETTRES, VISITERONS PERSONNELLEMENT LES CANDIDATS AU CANADA POUR LA SÉLECTION.

D71418-R 710

AGENT DEMANDÉ

Harjohn Industries est une entreprise spécialisée en traitement anodique de l'aluminium par le biais du processus «ALZAK», de même qu'en polissage et brunissage de produits en aluminium. Nous offrons une gamme de revêtements aux finis diffusés et spéculaires, un service de traitement anodique des couleurs et sommes distributeurs de tôles d'aluminium traitées par anode.

Nous cherchons un agent possédant une connaissance des diverses applications de l'aluminium pour le marché québécois. En outre, cette personne doit être en mesure de déterminer précisément quelles entreprises peuvent utiliser notre processus afin de leur présenter les services et produits de Harjohn. Les personnes intéressées à représenter Harjohn sont priées de communiquer avec:

M. G. Robert,
3015, Louis-A. Amos,
Lachine, Québec
H8T 1C4
(514) 636-0670

D71834 - R 710

AUGMENTEZ vos revenus, rentabilisez votre consommation avec Amway. Rendez-vous: 389-5360.

AVEZ-VOUS des idées ou inventions. Nous étudions tout projet, nous commercialisons. 931-3897

CONSULTANT en investissement vacances. Franchise de $650 pour ce nouveau plan très populaire aux USA. Entrainement pratique et suivi; Accès à un réseau international de 800 sites privés. Envoyer curriculum vitae à Condo-Vacances, 365 Deguire app. 707, V.-St-Laurent, H4N 2T8.

DISTRIBUTEUR de films Video, liquidation faillite etc... 738-3130.

DOUBLEZ VOTRE ARGENT A CHAQUE 1 A 3 ANS
Investissez seul ou avec associé dans le marché hypothécaire ou investissement immobilier avec potentiel de doubler votre argent à chaque 1 à 3 ans. Acceptons collatéral ou transfert d'équité. Consultation gratuite confidentielle et professionnelle. 651-2789.

ENTREPRISE internationale cherche un représentant de bâtiments en acier pour l'industrie, le commerce et l'agriculture. Excellente occasion pour augmenter votre chiffres d'affaires. Contacter: Wedgcor Steel Building Systems Inc. Tél.: 1-303-759-3200, demander Michel, poste 292, français-anglais. Appels à frais virés.

FEMME de couleur 37 ans, avec sérieuses propositions en affaires. B.P. 511, station H, Mtl. H3H 2L5.

IMPOT RAPIDE
Franchise d'impôt disponible dans plusieurs secteurs, investissement minime. Disponible à Joliette, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Côte Vertu, Plaza Ontario. S'adresser à:
GUY MARTIN: (514)353-1880

IMPRIMERIE "Offset" à vendre. Prêt à opérer. Prendre contact avec Tom Spiegel 483-2770, 484-5243.
MONTREAL TRUST, COURTIER

JE SUIS acheteur de terrains bien situés ou maisons brûlées, centre-ville Montréal. 728-9195.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIE demandé commerce recyclage cuivre et argent, 641-1981, 641-0300.

ASSOCIE pour maison d'hébergement, pour personnes âgées, bons revenus et profits, participation dans l'entreprise. 933-3978.

CHERCHONS associé actif avec imnvestissement moyen. 931-3907

CHERCHONS 6 associés actifs avec investissement moyen, possibilité de $2,000 revenu par mois. Pour rendez-vous 321-2607.

715 SERVICES FINANCIERS

AIDE pour redressement d'entreprises en difficultés passagères, services contentieux et comptables disponibles. M. White 931-3907

ANCIEN GERANT de banque, pour consultation financière, prêts, etc. Labelle, 744-6026

AVONS besoin argent à prêter sur hypothèque, notaire. 697-5361.

CONSOLIDATION dettes, pré-saisie, pré-faillite, planification budgétaire. M. Rogar 931-0825

FINANCEMENT et redressement d'entreprise, subvention gouvernemental, comptabilité général et prix de revient. 683-1642.

PROBLEMES FINANCIERS
Pré faillite, pré saisie, consolidation de dettes. 932-2565.

PRÉSENTÉ PAR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
100 EXPOSANTS • LE PARQUET DE LA BOURSE • LE VILLAGE ELECTRONIQUE
LES CONSEILS GRATUITS DES COMPTABLES AGREES, NOTAIRES ET AVOCATS
LE MONDE DES AFFAIRES • 200 CONFERENCES... ETC.
du vendredi 28 JANVIER au mardi 1er FÉVRIER
Heures d'ouverture: vendredi, samedi, dimanche: midi à 22h. Lundi, mardi: 10h à 22h.

Le gouvernement a conduit le Québec dans une impasse

IL FAUT EN SORTIR PAR LA NÉGOCIATION

- pour le maintien de l'emploi
- pour rétablir la démocratie
- pour la qualité des services
- pour le retrait des mesures répressives
- pour le respect de celles et ceux qui travaillent pour le public

FTQ

CSN

ceq

En 1982, un incendie criminel sur deux a été allumé par un pyromane

Les pyromanes sont responsables de la moitié des 469 incendies d'origine criminelle qui ont éclaté dans l'île de Montréal, en 1982 ; les autres ont été l'oeuvre de fraudeurs ou de vengeurs.

ANDRÉ CÉDILOT

Selon le responsable de la section des crimes d'incendie à la police de la Communauté urbaine de Montréal, Pierre Pothier, ces statistiques n'ont rien d'étonnant, puisque la situation est la même depuis plusieurs années déjà. « Si l'on se montre généralement discret, a-t-il expliqué à LA PRESSE, c'est que la moindre publicité concernant une vague d'incendies ravive l'ardeur des pyromanes... »

Il arrive aussi, selon lui, que des gens profitent de ces vagues d'incendies pour mettre le feu à des établissements commerciaux ou à des maisons, estimant que le caractère criminel de leur geste échappera aux enquêteurs surchargés de travail.

Des séries d'incendies ont été allumés dans certains secteurs de la ville au moins six fois durant les seuls douze mois de 1982. Une centaine de plaintes ont été enregistrées à ces occasions particulières, ce qui représente le quart environ de tous les crimes d'incendie qui ont été commis l'an passé. Les quartiers du centre-ville ont été les plus touchés.

Tous ces feux n'ont évidemment pas tourné en conflagration majeure, mais ils ont quand même été portés à l'attention des spécialistes de la police de la CUM. Il peut s'agir, par exemple, d'une tas de déchets, d'une clôture ou d'une porte de garage qui a été enflammées. De jeunes voyoux sont souvent les auteurs de ces mauvais coups.

D'après M. Pothier, il existe une cinquantaine de pyromanes d'habitude dans la région de Montréal. Pour la plupart, ils sont toxicomanes (surtout alcooliques) et souffrent de désordres émotifs. Ils vivent généralement seuls, et ils cherchent à attirer l'attention en mettant le feu. Certains restent un long moment sans se manifester, par exemple à la suite d'une thérapie. Mais rares sont ceux qui ne connaissent pas de rechute.

La police de la CUM classe aussi parmi les pyromanes —occasionnels ceux-là— les personnes qui n'ont pu résister à la tentation d'allumer un incendie sans raison valable. Pas moins de 55 d'entre eux ont été arrêtés en 1982, comparativement à 44 et à 41 au cours des deux années précédentes.

En tout, pas moins de 44,5 p. cent des crimes d'incendie (157 sur 469) ont été éclaircis par l'arrestation de 115 personnes. Seulement 20 d'entre elles sont des fraudeurs, une catégorie à laquelle on impute pourtant la responsabilité d'environ 200 incendies d'origine criminelle.

« Il est beaucoup plus facile de capturer les pyromanes. Ceux-ci agissent sans préparation, mettant le feu à des objets trouvés sur place. Même qu'ils restent très souvent sur la scène de l'incendie », souligne le lieutenant Pothier, précisant que les fraudeurs, eux, confient fréquemment le travail à des professionnels.

« Dans les autres cas, il n'y a pratiquement jamais de témoins pour nous mettre sur une piste sérieuse, tandis qu'il s'écoule toujours plusieurs minutes, voire quelques heures, avant que les pompiers ne maîtrisent l'incendie et découvrent qu'il est d'origine douteuse, ajoute l'officier. C'est pourquoi les résultats ne sont pas aussi bons. »

Les fraudeurs se retrouvent tant chez les hommes d'affaires que parmi les petits employés. On veut éviter la faillite, casser un bail, éviter des réparations trop coûteuses, se débarrasser de meubles ou de marchandises usées ou encombrantes.

Quant aux personnes qui agissent par vengeance, elles ont aussi des motifs divers, si l'on en croit le sergent-détective Jean-Pierre Lemay, chargé de la compilation de toutes les enquêtes et de toutes les informations transmises à l'escouade des incendies criminels de la police de la CUM : frustration d'un conjoint à la suite d'un échec matrimonial ; rancune d'un employé qui a été congédié ; rixe dans un cabaret, etc.

l'association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du québec

LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET LES GRÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Pour l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec, la situation de crise qui prévaut actuellement dans les relations de travail du secteur des Affaires sociales au Québec ainsi que le mouvement de grèves qui s'amorce nous obligent à dénoncer à nouveau l'énorme difficulté à gérer les établissements de santé et des services sociaux et surtout le sort inadmissible qui est réservé aux malades dans une telle situation.

Personne ne saurait nier qu'il existe vraiment un problème de relations de travail à partir duquel on pourrait attribuer des torts et des raisons aux parties en présence. Toutefois, l'Association des directeurs généraux croit que le problème principal en est un de choix de valeurs. En effet, il est aberrant que notre système de relations de travail et, en définitive, notre «société» permettent que les malades deviennent, à cette occasion, les otages de l'affrontement qui a lieu actuellement entre l'État et ses employés du secteur des Affaires sociales. Il est temps que nous reconnaissions collectivement que les droits des malades sont prioritaires au droit des travailleurs à la grève.

Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il faille nier les droits des travailleurs à des conditions d'emploi justes et équitables. Il faut éviter le piège qui consiste à élaborer des conventions collectives qui sont de véritables «briques» de conditions de travail dont la gestion est de plus en plus difficile et dans lesquelles les principaux intéressés eux-mêmes s'y retrouvent avec peine car ces «briques» déshumanisent les rapports entre les individus dans les établissements et risquent de leur faire oublier complètement les malades pour lesquels, en définitive, ils travaillent.

L'Association des directeurs généraux croit donc qu'il faut choisir, dans cette crise, de donner priorité au droit des malades à la santé et de poser les gestes nécessaires pour assurer ce droit. Toutefois, la responsabilité politique de nos dirigeants sera grande, par la suite, de modifier notre système de relations de travail de façon à concilier les droits des travailleurs et des malades. Cette responsabilité ne saurait être évitée et ne devrait certes pas, non plus, attendre encore une fois une autre ronde de négociations. Les directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux seront intéressés au plus haut point à particper à cet effort visant à développer une meilleure gestion des établissements et à assurer ainsi aux malades les soins et services auxquels ils ont droit.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION
Gaston Fréchette

SPÉCIAL

LA CIE SPIRALE ORDINATEURS INC. ET SES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS OFFRENT

L'ORDINATEUR DE L'ANNÉE «LE GOLDEN II»

Le Golden II est compatible avec le LOGICIEL utilisé par APPLE*®

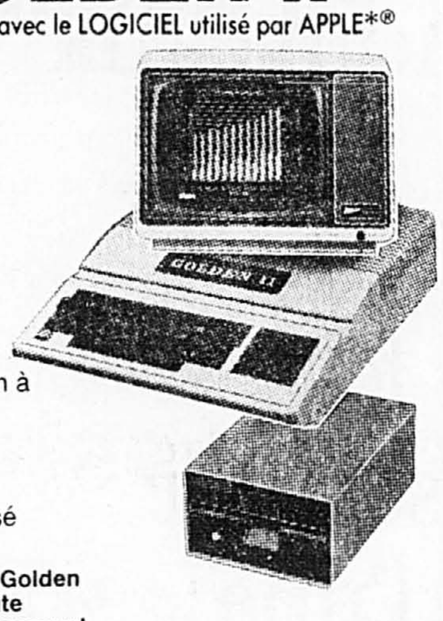

- **FACILE** à manier avec clavier numérique séparé, (majuscules, minuscules, etc.)
- **ACCROÎT** votre temps, budget rapide, calcul scientifique, affaires personnelles, jeux, etc.
- **POSSÈDE** 48 k avec possibilités d'expansion à 64 k, son, graphiques, couleurs.
- **COMPATIBLE** avec le «Logiciel» utilisé par Apple®.

Nous offrons un ordinateur Golden II, un moniteur vert 12" haute résolution, un lecteur de disques et une carte de contrôle.

Prix ordinaire **2 245 $**

Cette offre est prolongée jusqu'au 25 mars 1983.

NOTRE SPÉCIAL 1 795

- R F modulateur couleur en spécial **39,95$**
- Logiciel en français de «Sogiciel» compatible avec le «Golden II».

En vente chez: **Etco Electronique, 464 rue McGill, 845-3535**
Entrepôt d'ordinateurs Kidbits®, Pierrefonds, 684-9944
Micro Mart, Square Décarie, 731-9486
***Pour renseignements:* Spirale Ordinateurs Inc., 5445, rue de Gaspé, Suite 401, Montréal 271-9420**

HABITASOL présente

le Strauss

le semi-détaché le plus luxueux à Laval

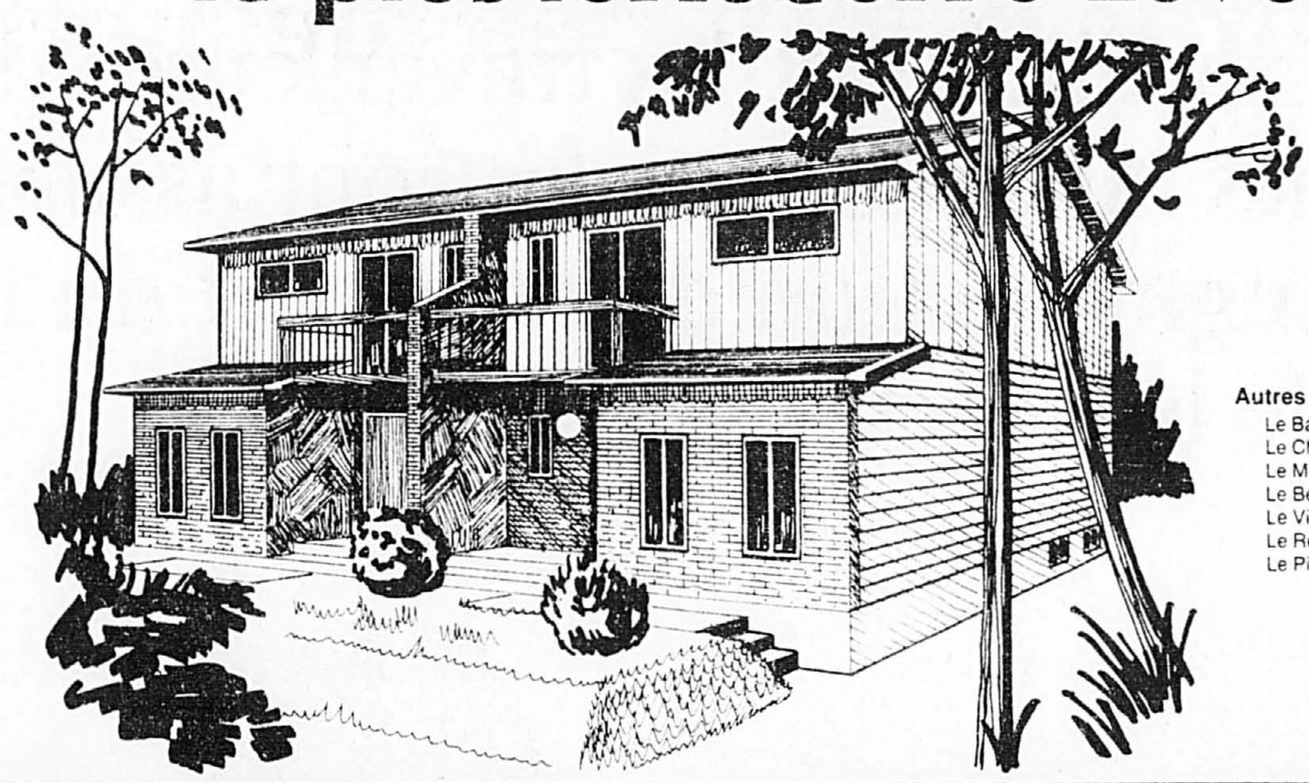

Autres modèles de qualité:
Le Bach
Le Chopin
Le Mozart
Le Beethoven
Le Vivaldi
Le Renoir
Le Picasso

Une solide expérience, une meilleure construction.

Une maison sur mesure

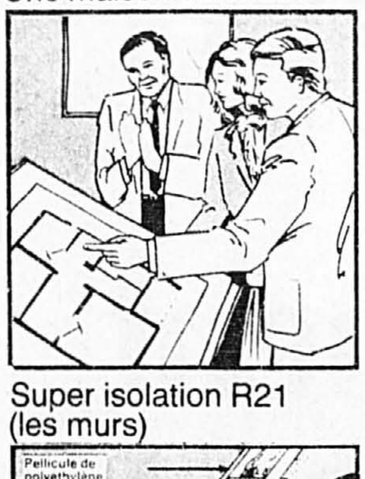

Super isolation R21 (les murs)

Le projet Habitasol est né de mes vingt ans d'expérience et de recherche en construction domiciliaire. Vingt-ans, c'est-à-dire près de 16 000 maisons construites à ce jour. S'il existe un lieu où toute l'expérience d'un homme se conjugue en un même effort de création, je crois sincèrement que ce lieu se trouve ici, en plein coeur de ce projet. Habitasol en est le résultat.

Qu'il s'agisse du Strauss, du Chopin, du Bach, du Beethoven, du Mozart, du Vivaldi, du Picasso ou du Renoir, tous les modèles de maisons Habitasol portent dignement leur nom. Ils expriment cette recherche de dépassement qui ajoute à la qualité de fabrication, la qualité de vie.

Toutes les normes de fabrication ont été surpassées, pour atteindre une qualité et une solidité inouïes. En termes d'isolation, par exemple, peu de maisons sont traitées avec tant d'égard, dans un si grand souci d'économie d'énergie.

Pour ce qui est de leur aménagement intérieur, vous en savez déjà plus que moi. Car c'est VOUS qui décidez. Vous avez chacun vos exigences, chacun vos besoins et vous désirez que votre maison vous ressemble. Chez nous, vous décidez de l'emplacement exact des divisions. Votre maison n'en sera que plus conforme à votre rêve... Bref, nous proposons un aménagement sur mesure que nous vous aiderons à élaborer.

Habitasol est sans doute unique. Et si nos maisons sont chaudes, c'est que nous avons voulu qu'elles le soient. Venez nous rencontrer prochainement.

Normand Létourneau
concepteur et réalisateur du projet Habitasol

Habitasol offre plus et offre mieux.

- Construction de qualité supérieure
- Isolation supérieure
- Céramique
- Entrée électrique
- Balcon en béton
- Réservoir d'eau chaude de grande capacité
- Ventilation intérieure plus efficace
- Design intérieur sur mesure, selon VOS spécifications
- Spaciosité des garde-robes

Les maisons Habitasol sont éligibles à toutes les subventions fédérales, provinciales et municipales disponibles concernant l'achat d'une maison.

Les maisons HABITASOL chaudes à tous points de vue.

LES MAISONS HABITASOL Ltée.

par le boulevard Labelle, entre St-Martin et la 440. (514) 687-1161

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Le Carnaval de Québec

- 12 diapositives couleurs de qualité
- 1 livret explicatif bilingue de chacune des activités du Carnaval

Emportez-les!

EOQ 2732-6
5,95 $ (+ taxe)

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

8456

Québec

Aux Affaires sociales

En 2 ans, le budget du réseau des Affaires sociales a grimpé de 30%.
Il s'élève maintenant à 5,2 milliards $, ce qui représente 840 $ pour chaque homme, femme et enfant du Québec.

De cette somme, 80% vont aux salaires et aux avantages sociaux des employés et 20% à toutes les autres dépenses (immobilisation, équipements, matériels, laboratoires, etc.).

Au prix qu'ils payent, les citoyens du Québec sont en droit de s'attendre à des services de haute qualité. Ils sont aussi en droit d'exiger que ces services soient adaptés à leurs besoins toujours changeant. C'est pourquoi il est essentiel de faire évoluer le réseau des Affaires sociales en fonction des nouveaux besoins de la population.

Déjà bien traités et bien protégés, les travailleurs et les travailleuses du secteur des Affaires sociales sont assurés d'une **augmentation de revenu** et du maintien de leur **sécurité d'emploi**.

En toute justice, le Gouvernement pouvait-il faire plus?

Les services de santé et les services sociaux sont essentiels pour notre société. C'est pourquoi le Gouvernement y met le prix.

Des augmentations de revenu.

Tous et chacun des salariés du réseau des Affaires sociales auront bénéficié, au cours de cette année (de juin 1982 à juin 1983), d'une augmentation de revenu et ce, malgré la diminution temporaire de trois mois. De plus, en janvier 1984 et janvier 1985, les salaires seront réajustés en tenant compte du coût de la vie.

		Juin 1982	Juin 1983	Janvier 1984*	Janvier 1985*
Infirmière/Infirmier					
36,25 heures/semaine	Minimum	356,34 $	384,61 $	408,54 $	423,76 $
Salaire hebdomadaire	Maximum	504,24 $	526,35 $	558,98 $	579,64 $
Préposé(e) entretien ménager					
(travaux légers)					
38,75 heures/semaine					
Salaire horaire		7,43 $	8,44 $	9,09 $	9,56 $
Agent(e) de relations humaines					
35 heures/semaine					
Salaire annuel	Minimum classe III	19 367,00 $	20 742,00 $	22 028,00 $	22 843,00 $
	Maximum classe II	32 493,00 $	33 306,00 $	35 371,00 $	36 680,00 $
Auxiliaire familiale					
35 heures/semaine	Minimum	252,00 $	281,40 $	298,90 $	310,10 $
Salaire hebdomadaire	Maximum	287,00 $	315,70 $	335,30 $	347,55 $
Secrétaire					
35 heures/semaine	Minimum	254,80 $	284,20 $	301,70 $	312,90 $
Salaire hebdomadaire	Maximum	315,00 $	343,35 $	364,70 $	378,35 $
Préposé(e) aux bénéficiaires					
36,25 heures/semaine	Minimum	261,00 $	291,45 $	309,58 $	321,18 $
Salaire hebdomadaire	Maximum	297,25 $	326,98 $	347,28 $	359,96 $
Éducateur(trice) classe I					
38,75 heures/semaine	Minimum	367,74 $	398,35 $	423,15 $	438,65 $
Salaire hebdomadaire	Maximum	519,64 $	544,05 $	577,76 $	599,08 $

* Les augmentations indiquées pour 1984 et 1985 constituent un minimum et elles ont été calculées en tenant compte des prévisions d'une augmentation de 7,7% de l'indice des prix à la consommation de décembre 1982 à décembre 1983, et de 5,2% de décembre 1983 à décembre 1984.

Un régime exclusif de sécurité d'emploi.

Les salariés du réseau des Affaires sociales du Québec, quelle que soit leur catégorie d'emploi (infirmière dans un centre hospitalier, technicienne en assistance sociale dans un CSS, préposé aux bénéficiaires dans un centre d'accueil, secrétaire dans un CLSC, etc.), bénéficient d'un régime de sécurité d'emploi et de revenu qui n'a pas son égal dans le secteur privé nord-américain.

Un employé possédant deux ans d'ancienneté et titulaire de poste mis à pied par suite d'une réorganisation administrative est assuré de toucher:

- une indemnité équivalente à son plein salaire,
- y compris les augmentations prévues,
- plus une gamme complète d'avantages sociaux: assurance-maladie, assurance-salaire, régime de retraite, vacances, etc.,
- tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas été replacé dans un poste comparable,
- dans un rayon n'excédant pas 50 km de son domicile ou de son ancien lieu de travail.

Si, de sa propre initiative, cet employé décide de quitter le secteur des Affaires sociales, il a droit à une somme équivalente à six mois de salaire, à titre de paie de séparation.

La protection du pouvoir d'achat des bas salariés.

Par mesure d'équité, le Gouvernement a tenu à faire en sorte que les efforts demandés soient proportionnels au revenu de chacun.

C'est ainsi que le tiers des employés des Affaires sociales (plus de 40 000 personnes) ne sont pas du tout touchés et conservent en totalité leur augmentation de juillet dernier.

Gouvernement du Québec

Nouveau numéro de
téléphone chez Molson

1786

1786, c'est l'année de fondation de
la Brasserie Molson.
1,7,8,6, ce sont aussi les quatre derniers chiffres
de son nouveau numéro de téléphone
à Montréal: 521-1786
En vigueur le 31 janvier 1983

MOLSON

Les Québecois sont favorables à la stérilisation des déficients mentaux

Dans le cadre d'une enquête publique portant sur l'éducation à la sexualité, un groupe de professeurs de l'Université du Québec à Montréal a cherché à connaître l'opinion de la population québecoise à l'endroit de la stérilisation des déficients mentaux.

Les 856 personnes interrogées à ce sujet ont été rejointes à partir d'une liste de numéros de téléphone établie par le Centre de sondage de l'Université de Montréal. L'échantillon se composait d'hommes et de femmes âgés de 17 ans et plus, qui ont reçu par la poste un questionnaire normalisé.

Cette enquête a permis d'établir que la population du Québec est, en général, très favorable à la stérilisation des déficients mentaux. En effet, à la question: « Devrait-on rendre plus facile la stérilisation des déficients mentaux incapables d'élever un enfant? », 81,1 p. cent des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative et 10,8 p. cent par la négative, tandis que 8,1 p. cent n'avaient pas d'opinion.

Selon les professeurs André Dupras, Joseph Josy Lévy et Jean-Marc Samson, ce résultat semble indiquer que la population québecoise tend de plus en plus à accepter le principe de la stérilisation des personnes souffrant de déficience mentale. En 1978, 68,6 p. cent des personnes interrogées sur la même question s'étaient dites d'accord pour que cette mesure soit légalisée.

En ce qui concerne la façon de procéder pour décider de la stérilisation d'une personne incapable de donner un consentement valide et éclairé, la majorité des personnes interrogées (59,4 p. cent) pensent que la décision appartient aux parents ou aux tuteurs avec l'assistance du médecin; 25,4 p. cent préfèrent qu'elle soit confiée à un comité de professionnels, et 15,2 p. cent recommandent un tribunal. Il est par conséquent évident que la majorité des Québecois insistent pour que ce soient les parents qui prennent la décision ultime en cette matière.

Les chercheurs mentionnent par ailleurs que les personnes favorables à la stérilisation approuvent dans une proportion moindre que les autres les relations sexuelles entre un jeune homme ou une jeune fille atteints de déficience mentale et une autre personne. Elles sont cependant plus nombreuses à reconnaître le bien fondé de l'éducation à la sexualité pour cette catégorie d'individus.

À la lumière de ces données, les chercheurs proposent que des organismes tels l'Office des personnes handicapées du Québec ou l'Institut québecois pour la déficience mentale se penchent de nouveau sur cette question et suggèrent des solutions éventuelles. On pourrait, en dernier lieu, avoir recours à une commission parlementaire.

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Aubaines printanières chez Simpsons» encarté dans LA PRESSE d'aujourd'hui, samedi 29 janvier 1983.
Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.
Page 15, article 3-15. Pantalon de ville. Le prix ordinaire devrait se lire 29.98 et non tel qu'indiqué.
Page 19, articles 2-19 à 7-19. Cassettes «Coleco-Vision». Les rabais devraient se lire 4.95 à 10.95
Page 19, articles 3-19 à 6-19. Cassettes. Le prix de vente devrait se lire 44.95 et non tel qu'indiqué.
Page 19, article 11-19. Cassette «Riddle of the Sphinx». Le prix de vente devrait se lire $25
Page 19, article 12-19. Cassette «Star Voyager». Le prix de vente devrait se lire $20
Page 19, articles 13-19 à 15-19. Cassettes «Mattel Intellivision». Le prix ordinaire devrait se lire 47.95 et non tel qu'indiqué.
Page 19, article 16-19. Cassette «E.T.» Le prix de vente devrait se lire 49.99
Page 21, article 1-21. Moquette «Lismore». Le rabais et le prix ordinaire devraient être omis.
Page 30, articles 1-30 à 3-30. Unités murales. Les illustrations 2, 3 et 4 correspondent aux descriptions 1, 2 et 3 respectivement.
Page 32, article 2-32. Lave-vaisselle. Le prix de vente devrait se lire 569.98
Page 32, article 2A-32. Lave-vaisselle à encastrer. Le prix de vente devrait se lire 539.98
Page 33, article 1-33. Machine à laver. Le prix de vente devrait se lire 499.98
Page 33, article 2-33. Séchoir. Le prix de vente devrait se lire 329.98
Page 33, article 3-33. Congélateur-coffre. Le prix de vente devrait se lire 329.98
Page 33, article 4-33. Congélateur-coffre. Le prix de vente devrait se lire 389.98
Page 36. Les dates de la durée de la promotion devraient se lire: samedi 29 janvier au samedi 12 février 1983 et non tel qu'indiqué.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

GraphiCommunications

Le cours de communication graphique présenté encore cette année, complètement renouvelé, saura stimuler de façon fort dynamique tout étudiant intéressé à comprendre aussi bien les fondements que les complexités nombreuses reliées à la production graphique. Ce cours est un véritable prérequis pour toute personne désireuse de connaître les données essentielles du secteur de la conception et de la production graphique.

Chaque rencontre ou session sera animée par un conférencier différent, le tout étant coordonné par le Directeur du cours. Tous les conférenciers invités sont des sommités dans leurs domaines respectifs et ont acquis une crédibilité exceptionnelle grâce à leur talent et aux nombreux travaux qu'ils ont su mener à bien.

La langue de travail sera l'anglais. On fournira à chaque étudiant, un exemplaire de l'ouvrage intitulé: «Graphics Master».

Début des cours: le mercredi 16 février 1983 (15 soirs).

Coût: $260.

Tarif corporatif: $230 (3 inscriptions et plus).

INSCRIVEZ-VOUS **maintenant!**

Tel.: 866-1660.

Les associés de la vente et de la publicité de Montréal
(anciennement JUNIOR ADVERTISING & SALES CLUB OF MONTREAL, depuis 1946)
HOTEL REINE-ELIZABETH
900 ouest, boul. Dorchester Suite 369
Montréal, Québec H3B 4A5

Soirée d'information mardi 1er février - 5 h 00

L'ÉTALEMENT DE L'IMMATRICULATION

NOUS AVONS CONÇU UN SYSTÈME SIMPLE, PRATIQUE ET EFFICACE POUR VOUS.

UNE SOLUTION LOGIQUE

À l'avenir, finies les files d'attente du mois de mars. Le renouvellement de l'immatriculation des véhicules sera désormais étalé sur douze mois. Et chaque propriétaire aura un mois d'immatriculation selon la première lettre de son nom de famille, pour les voitures de promenade; ou un mois désigné, s'il s'agit d'un autre type de véhicule. Voilà une solution logique!

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Tous les propriétaires de véhicules devront, comme à l'accoutumée, procéder au renouvellement de leur immatriculation, avant le 31 mars prochain.
Mais tous ne paieront pas la même somme: ils paieront pour les mois compris entre mars 1983 et le mois de renouvellement désigné par la Régie. Durant ce mois, ils devront alors renouveler leur immatriculation pour douze mois.

PRESQUE AU MÊME COÛT QUE L'AN DERNIER

Le coût moyen que le propriétaire d'un véhicule de promenade paiera pour douze mois, comprenant la prime d'assurance automobile, les droits d'immatriculation et de délivrance, sera respectivement de 167 $ et 171 $ en 1983 et 1984, comparativement à 163 $ en 1982. La prime d'assurance automobile est maintenue au tarif actuel de 95 $ pour les deux prochaines années.

L'ÉTALEMENT DE L'IMMATRICULATION DES VOITURES DE PROMENADE

Si la première lettre de votre nom de famille est:	B	A-C-W	D-E-F	G-H-I	M-N-O-V	L	P-Q-R	I-K-S-T-U-X-Y-Z
Votre mois de renouvellement sera:	janvier	février	mai	juin	août	septembre	octobre	novembre
Le nombre de mois à payer avant le 31 mars sera de:	10	11	14	15	5	6	7	8
Votre prochain renouvellement se fera avant le dernier jour du mois de:	janvier 1984	février 1984	mai 1984	juin 1984	août 1983	septembre 1983	octobre 1983	novembre 1983

LE CAS DES AUTRES VÉHICULES ROUTIERS

L'immatriculation des autres véhicules s'effectuera au cours du mois de mars, à l'exception des véhicules suivants:
- les véhicules de ferme, les habitations motorisées et les motocyclettes, *au mois d'avril*;
- les véhicules routiers de transport d'écolier, *au mois de juillet*;
- les véhicules d'hiver, *au mois de décembre*.

NOUVEAU! UN JEU DE DEUX VIGNETTES

Après avoir effectué la transaction d'immatriculation pour votre véhicule de promenade, vous recevrez un jeu de deux vignettes à apposer sur votre plaque. La première vignette, de couleur blanche pour l'année 1983 ou rouge pour l'année 1984, doit être fixée dans le coin inférieur droit de la plaque. La seconde, de couleur bleue, indique le mois de renouvellement. Elle est permanente et doit être apposée au coin inférieur gauche.

C'EST TOUJOURS PLUS FACILE PAR LA POSTE!

Renouvelez votre immatriculation par la poste **avant le 28 février.** Sans vous déplacer, vous êtes assuré de recevoir chez vous et à temps, votre certificat et vos vignettes.

Pour plus d'information, composez (418) 643-5650 à Québec, ou (514) 873-8526 à Montréal. Ou alors, écrivez à:
IMMATRICULATION
RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Case postale 19100
Québec (Québec) G1K 8J1

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

Régie de l'assurance automobile du Québec

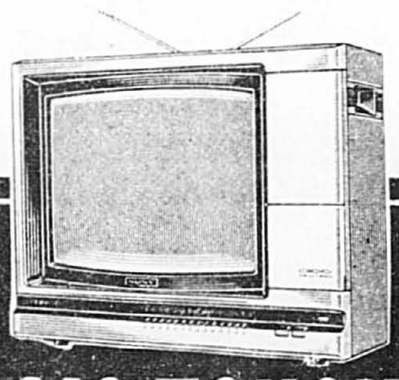

MAGIC TOUCH TV
La Touche Magique

SONY®

Prix fantastique disponible en magasin seulement

DERNIER JOUR
DERNIÈRE CHANCE
pour la
GARANTIE 5 ANS

l'offre se termine le 31 janvier 1983

5343, chemin Queen Mary
ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 8 h. p.m.
Nous réparons tout ce que nous vendons Stationnement gratuit à l'arrière du magasin
481-2702